

Le Conseil municipal de Mauléon s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville, salle du Conseil municipal, le lundi 1^{er} juin 2026 à 19h00, sous la présidence de Monsieur Denis PRISSET, Maire.

Nombre de membres en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 mai 2026

Présents : M. PRISSET, Mme GREGOIRE, M. CHOUTEAU, Mme POUSIN-GOUDEAU, M. ZAORSKI et Mme MÉNARD, Mme AUGER, Mme BARBOT, Mme BAUDRY, Mme BREGEON, M. CLOCHARD, M. COCHARD, Mme DROUET, M. DUBOIS, M. DUBUQUOY, Mme GIRARDEAU, M. GODARD, Mme GUIGNARD, M. HERAULT, M. IZARD, M. LEGRIER, M. LERAY, Mme MARQUIS, M. METAYE, M. PAULEAU, Mme PIED, M. SIMONNEAU et Mme SAUVAGE.

Assistait également : Madame VIAULT, Directrice Générale des Services

Était absente : Mme COUTANT

En ouvrant la séance, Monsieur PRISSET, maire de Mauléon, soumet à l'approbation de l'assemblée le procès-verbal de la séance du 27 avril dernier. Celui-ci est alors adopté à l'unanimité des votants sans observation ni réserve.

Puis, après avoir suggéré, ce qui a été approuvé à l'unanimité, de confier le secrétariat de la séance de conseil municipal, à Madame MENARD, Monsieur le Maire poursuit en présentant les points figurant à l'ordre du jour de la présente réunion tenue en séance publique.

Monsieur le Maire quitte la séance lors des points 78 et 80 afin de ne pas prendre part au vote du Compte Financier Unique.

RAPPORT AU CONSEIL MUNICIPAL – DECISIONS DU MAIRE PRISES PAR DELEGATION

Renonciation à acquérir des immeubles dans le cadre du Droit de Prémption Urbain		
Numéro	Date de décision	Contenu
DIA-2026-035	27/04/2026	Propriété appartenant à [REDACTED] Section 079 AK 68, 231, 65 - Rue St Jouin - Mauléon-ville - Montant [REDACTED]
DIA-2026-037	04/05/2026	Propriété appartenant aux conjoints [REDACTED] Section 073 AE 215 - Rue du Soleil Levant - La Chapelle Largeau - Montant [REDACTED]
DIA-2026-038	11/05/2026	Propriété appartenant à [REDACTED] - Section 079 AK 204 - Rue St Jouin - Mauleon-ville - Montant [REDACTED]
DIA-2026-039	11/05/2026	Propriété appartenant à [REDACTED] Section 073 AZ 400 - Square des 2 Puits - La Chapelle Largeau - Montant [REDACTED]
DIA-2026-040	11/05/2026	Propriété appartenant à [REDACTED] - Section 232 A 135, 136 et 380 - Rue de la Commanderie - Le Temple - Montant [REDACTED]
DIA-2026-041	11/05/2026	Propriété appartenant à [REDACTED] Section 079 AN 118 - Rue de la Galerne - Mauléon-ville - Montant [REDACTED]
DIA-2026-042	11/05/2026	Propriété appartenant à [REDACTED] Section 186 AB 280, 279 et 281 - Rue des Meuniers - Moulins - Montant [REDACTED]
DIA-2026-043	11/05/2026	Propriété appartenant à [REDACTED] - Section 079 AY 435, 436 et 437 - Rue de Montalent - Mauléon-ville - Montant [REDACTED]
DIA-2026-044	11/05/2026	Propriété appartenant à [REDACTED] - Section 237 AI 547 et 553 - Allée de l'Abbé GABARD - Saint-Aubin de Baubigné - Montant [REDACTED]

Cimetières			
Numéro	Date de décision	Contenu	Durée (an)
ARR-2026-191	21/04/2026	Concession (terrain) octroyée à [REDACTED] pour un montant de 250,00€ - Moulins	50

2026/072 – Désignation du correspondant incendie et secours

Rapporteur : Monsieur le Maire

Vu la loi n° 2021-1520 du 25 novembre 2021 visant à consolider notre modèle de sécurité civile et valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers et les sapeurs-pompiers professionnels ;

Vu l'article D 731-14 du Code de la sécurité intérieure ;

Considérant qu'il appartient au maire de désigner parmi les adjoints ou les conseillers municipaux un correspondant incendie et secours dans les six mois qui suivent l'installation du conseil municipal ;

Les correspondants incendie et secours remplissent une mission d'information et de sensibilisation des habitants et du conseil municipal et peuvent, sous l'autorité du maire :

- Participer à l'élaboration et la modification des arrêtés, conventions et documents opérationnels, administratifs et techniques du service local d'incendie et de secours qui relève, le cas échéant, de la commune ;
- Concourir à la mise en œuvre des actions relatives à l'information et à la sensibilisation des habitants de la commune aux risques majeurs et aux mesures de sauvegarde ;
- Concourir à la mise en œuvre par la commune de ses obligations de planification et d'information préventive ;
- Concourir à la définition et à la gestion de la défense extérieure contre l'incendie de la commune ;
- Il informe périodiquement le conseil municipal des actions qu'il mène dans son domaine de compétence.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité des voix :

- De désigner Monsieur Michel-Pierre DUBOIS en tant que correspondant incendie et secours de la commune de Mauléon.
- D'autoriser Monsieur le maire à transmettre la présente délibération aux autorités compétentes et à effectuer toutes démarches nécessaires à l'exercice de cette fonction.

2026/073 – Adoption du règlement intérieur du conseil municipal

Rapporteur : Monsieur le Maire

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2121-8 et L.2121-12 ;

Considérant que, dans les communes de 3 500 habitants et plus, le conseil municipal doit adopter son règlement intérieur dans les six mois qui suivent son installation ;

Considérant que le contenu du règlement intérieur est fixé librement par le conseil municipal dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur et qu'il ne peut porter que sur des mesures relatives au fonctionnement du conseil municipal ;

Considérant que le règlement intérieur doit notamment fixer les conditions d'organisation du débat d'orientation budgétaire, les conditions de consultation des projets de contrats ou de marchés prévues à l'article L.2121-12 du CGCT, ainsi que les règles de présentation, d'examen et la fréquence des questions orales ;

Le Conseil municipal décide à l'unanimité des voix d'adopter le règlement intérieur joint au présent document.

Madame AUGER souhaite obtenir des précisions sur les conditions de mise en œuvre du huis clos. Madame VIAULT explique que le huis clos peut être décidé lorsque les débats portent sur des sujets sensibles, que ce soit en termes de confidentialité, de pression ou d'influence sur l'assemblée que le public pourrait exercer.

2026/074 – Convention de rétrocession des équipements communs du lotissement « Les Hauts d'Escoubleau »

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que la société SNC Escoubleau, représentée par Monsieur Claude CABUS, maître d'ouvrage, a déposé en mairie une demande de permis d'aménager n° 70790792500005 concernant un terrain situé rue d'Escoubleau, cadastré section AW n°151.

Le projet d'aménagement dénommé « Les Hauts d'Escoubleau » prévoit la réalisation d'équipements communs comprenant notamment :

- La voirie ;
- Les réseaux d'assainissement eaux usées et eaux pluviales ;
- Le réseau d'alimentation en eau potable ;
- Les réseaux « téléphone et électricité » ;
- Les espaces verts ;
- L'éclairage public.

Dans le cadre de cette opération, une convention doit être conclue entre la Commune de Mauléon, la société SNC Escoubleau et l'Agglo2B afin de définir :

- Les modalités de contrôle par les collectivités des études ;
- La préparation des marchés ;
- L'exécution des travaux relatifs aux équipements communs du lotissement ;
- Les modalités d'intégration de ces équipements dans le domaine public communal.

Il est précisé que les équipements destinés à être rétrocédés et pris en charge par la Commune de Mauléon concernent :

- La voirie ;
- Les réseaux d'assainissement ;
- L'éclairage public ;
- Les espaces verts.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité des voix :

- D'approuver le principe de rétrocession des équipements communs du lotissement « Les Hauts d'Escoubleau » dans le domaine public communal ;
- D'approuver les termes de la convention (annexée au présent document) à intervenir entre la Commune de Mauléon, la société SNC Escoubleau représentée par Monsieur Claude CABUS et l'Agglo2B ;
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention ainsi que l'ensemble des documents administratifs, techniques et notariés nécessaires à la réalisation de cette rétrocession, ainsi que toute pièce s'y rapportant.

2026/075 – Convention de rétrocession des équipements communs rue Eole Mauléon

Rapporteur : Monsieur le Maire

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la demande de permis de construire n°0790792600018 déposée par la société ERIMM, représentée par Monsieur Étienne Rigaudeau, demeurant 27 rue Bonaventure à Cholet ;

Considérant que l'opération est réalisée rue Éole sur les parcelles cadastrées section 079 AN n°256, 257 et 258 ;
Considérant que la société ERIMM souhaite rétrocéder à la commune les espaces et équipements communs issus de cette opération ;

Considérant que les équipements communs concernés comprennent notamment la voirie piétonne réalisée en mélange terre-pierre ;

Considérant que les aménagements réalisés sont conformes aux prescriptions techniques et réglementaires en vigueur ;

Considérant l'intérêt pour la commune d'intégrer ces équipements dans le domaine communal ;

Le Conseil municipal décide à l'unanimité des voix :

- D'accepter la rétrocession des espaces et équipements communs situés rue Éole, cadastrés section 079 AN n°256, 257 et 258, appartenant à la société ERIMM ;
- D'approuver les termes de la convention à intervenir entre la Commune de Mauléon et la société ERIMM représentée par Monsieur Étienne Rigaudeau (annexée au présent document) ;
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention ainsi que l'ensemble des documents administratifs, techniques et notariés nécessaires à la réalisation de cette rétrocession, ainsi que toute pièce s'y rapportant.

**2026/076 – Attribution d'une subvention de fonctionnement au Centre Communal
d'Action Sociale de Mauléon – Année 2026 - 1^{er} versement**

Rapporteur : Yves CHOUTEAU, 2^{ème} adjoint

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement public administratif de la commune de Mauléon, chargé d'animer et de coordonner l'action sociale municipale. Il exerce l'intégralité de ses compétences en matière d'action sociale générale, telle qu'elle est définie par les articles L123- 4 à L123- 9 du Code de l'action sociale et des familles, qui précisent les attributions de cet établissement public.

En tant qu'établissement autonome, rattaché à la commune de Mauléon, le CCAS dispose de la faculté de définir les modalités techniques d'organisation et d'exercice de ses propres services opérationnels. Le CCAS reçoit une subvention de la commune de Mauléon, évaluée annuellement, afin d'équilibrer son budget de fonctionnement et son budget d'investissement.

Pour obtenir le versement de ces subventions annuelles, le CCAS s'engage à présenter chaque année un document retraçant les orientations stratégiques de l'établissement, et les moyens financiers et humains nécessaires à la mise en œuvre de ces actions pour l'année N+1 ainsi que les éléments, du compte administratif de l'année N-1.

Afin de permettre au CCAS de mettre en œuvre sa politique d'action sociale au titre de l'année 2026 et au vu des documents présentés à la commune de Mauléon, le Conseil municipal décide à l'unanimité des voix :

- D'attribuer une subvention d'un montant de 70 000 € au profit du CCAS de Mauléon ;
- De donner tout pouvoir à Monsieur le Maire ou son représentant pour l'exécution de cette délibération.

Monsieur GODARD demande si le montant de la subvention est identique à celui de l'année précédente. Monsieur CHOUTEAU lui répond que celle-ci est maintenue au même niveau.

Madame VIAULT précise que le CCAS travaille sur des outils d'analyse et de prospective afin d'adapter ses actions aux besoins de la population. Elle indique que le budget du CCAS est amené à évoluer en fonction des projets et des besoins identifiés, sans pour autant connaître de variations importantes. À titre d'exemple, elle évoque la réalisation de travaux sur la résidence du Chemin Vert cette année à hauteur de 12 000 € estimés.

2026/077 – Redevance d'occupation du domaine public par GEREDIS Deux-Sèvres – Année 2026

Rapporteur : Yves CHOUTEAU, 2nd adjoint

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu le décret n°2002-409 du 26 mars 2002 relatif aux redevances pour occupation du domaine public communal par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité ;

Considérant que GEREDIS Deux-Sèvres occupe le domaine public communal pour l'exploitation des réseaux de distribution d'électricité ;

Considérant l'occupation du domaine public communal par les ouvrages de distribution d'électricité exploités par GEREDIS Deux-Sèvres ;

Considérant que la population totale de la commune s'élève à 8 855 habitants ;

Considérant que l'indice ingénierie actualisé au 1er janvier 2026 est de 1,5983 ;

Le Conseil municipal décide à l'unanimité des voix :

- D'accepter les modalités de revalorisation de la redevance d'occupation du domaine public pour l'année 2026.
- D'accepter le versement du montant de la redevance due par GEREDIS Deux-Sèvres et fixé à 3 468 € pour l'année 2026 ;
- D'autoriser Monsieur le maire ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier.

2026/078 – Vote du Compte Financier Unique 2025 – Budget principal

(la note de synthèse du CFU et le budget sont annexés au présent document)

Rapporteur : Yves CHOUTEAU, 2nd adjoint

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2025 ;

Vu le Compte Financier Unique 2025 du budget principal de la commune ;

Conformément à l'article 205 de la loi de finances pour 2024, les collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements publics, adoptent au plus tard au titre de l'exercice 2026, un compte financier unique (CFU), qui se substitue au compte administratif ainsi qu'au compte de gestion, par dérogation aux dispositions régissant ces documents. La commune de Mauléon a choisi d'adopter le compte financier unique à compter de l'exercice 2025 ;

Le compte financier unique est un document commun définitif comprenant à la fois les données de l'ordonnateur et celles du comptable, notamment l'exécution budgétaire, les restes à réaliser, le bilan et le compte de résultat. Par ailleurs, le CFU est une procédure entièrement dématérialisée permettant la mise en place de contrôles de cohérence automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable.

Le CFU est soumis au vote de l'assemblée délibérante selon un calendrier et des modalités comparables à celles en vigueur pour le compte administratif :

- Le CFU de l'exercice N doit être voté au plus tard le 30 juin N+1 ;
- Le CFU est arrêté si une majorité des voix l'a approuvé ;
- L'assemblée délibérante élit son président pour procéder au vote et le maire doit quitter la salle au moment du vote mais il peut toutefois assister au débat du CFU.

Le compte financier unique est présenté et est résumé comme suit par le président de séance :

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	7 962 033,25	7 549 986,26	15 512 019,51
	Recettes réalisées (1)	B	5 737 300,46	7 869 330,67	13 606 631,13
	Restes à réaliser	C	1 515 417,07	0,00	1 515 417,07
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	7 346 680,64	7 797 410,00	15 144 090,64
	Dépenses réalisées (1)	E	5 488 824,86	6 300 529,33	11 789 354,19
	Restes à réaliser	F	1 049 113,58	0,00	1 049 113,58
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	248 475,60	1 568 801,34	1 817 276,94
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-615 352,61	247 423,74	-367 928,87
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-366 877,01	1 816 225,08	1 449 348,07
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	466 303,49	0,00	466 303,49
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	99 426,49	1 816 225,08	1 915 651,56

Le Conseil municipal décide à l'unanimité des voix :

- D'adopter le compte financier unique du budget principal de la commune pour l'exercice 2025 synthétisé comme ci-dessus.
- D'arrêter les résultats définitifs comme suit :
 - Investissement : 99 426,48 € ;
 - Fonctionnement : 1 816 225,08 € ;
 - Résultat cumulé : 1 915 651,56 €.
- De donner pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Madame VIAULT précise que les documents présentés doivent faire l'objet d'un vote au plus tard le 30 juin de chaque année. Depuis quelques années, ils sont soumis au vote du conseil municipal lors de la séance d'approbation du budget. A la suite d'une panne inédite nationale, ces documents n'avaient pu être générés afin d'intégrer les données tenues par la trésorerie municipale.. Le conseil municipal avait donc voté une reprise anticipée des résultats.

Monsieur le Maire précise que, lors de la réunion plénière du 15 juin, un temps important sera consacré à la présentation et à l'explication du budget communal afin de permettre à chaque élu d'en comprendre les principaux mécanismes. Il invite les conseillers à prendre connaissance de la note de synthèse relative au CFU en amont du 15 juin, afin de pouvoir poser leurs questions et disposer des éléments nécessaires à la bonne compréhension des sujets qui seront abordés.

Monsieur LERAY demande pourquoi l'excédent constaté en 2025 est particulièrement important et s'il s'agit d'un résultat exceptionnel ou susceptible de se reproduire les années suivantes.

Monsieur CHOUTEAU lui répond que cet excédent n'est pas exceptionnel au regard des exercices précédents. Il précise toutefois que, pour les années à venir, la collectivité devra faire face à une évolution de sa situation financière, avec une augmentation des charges et une diminution progressive des recettes.

Madame VIAULT poursuit en précisant que l'excédent de fonctionnement permet de financer les investissements. Elle indique que l'objectif est de disposer d'un excédent suffisamment conséquent, afin de pouvoir réaliser davantage d'investissements, limiter le recours à l'emprunt tout en conservant une trésorerie suffisante..

2026/079 – Affectation des résultats de l'exercice 2025 – Budget principal

Rapporteur : Yves CHOUTEAU, 2nd adjoint

Les résultats de l'exercice antérieur sont affectés par l'assemblée délibérante après constatation des résultats définitif lors du vote du compte financier unique (CFU). Les résultats doivent être reportés ou affectés dès la plus proche décision budgétaire suivant le vote du CFU.

Conformément à l'article L.2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), l'affectation du résultat d'un exercice comptable N-1 se fait en principe après le vote du compte administratif ou du CFU qui doit intervenir avant le 30 juin de l'année N.

En février dernier, la Direction Générale des Finances Publiques a rencontré une panne informatique affectant l'application Hélios utilisée pour le traitement des opérations financières des collectivités. Ce dysfonctionnement a empêché la génération du CFU et donc son approbation par le conseil municipal en même temps que le vote du budget principal et de l'affectation des résultats.

Aussi, par délibération du 2 mars 2026, le conseil municipal a approuvé la reprise anticipée du résultat de l'exercice 2025 et l'affectation de celui-ci dans le cadre du vote du budget primitif 2026.

Par suite de l'approbation le Compte Financier Unique, le Conseil municipal décide, à l'unanimité des voix, l'affectation définitive du résultat comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Report de l'excédent du 31 décembre 2024		247 423,74 €
Opérations de l'année 2025		
Recettes de fonctionnement	7 869 330,67 €	1 568 801,34 €
Dépenses de fonctionnement	6 300 529,33 €	
Excédent de fonctionnement constaté		1 816 225,08 €
SECTION D'INVESTISSEMENT		
Report du déficit du 31 décembre 2024		-615 352,61 €
Opérations de l'année 2025		
Recettes d'investissement	5 737 300,46 €	248 475,60 €
Dépenses d'investissement	5 488 824,86 €	
Déficit d'investissement constaté - 001		-366 877,01 €
Restes à réaliser en 2025		
Recettes d'investissement	1 515 417,07 €	466 303,49 €
Dépenses d'investissement	1 049 113,58 €	
RESULTAT D'INVESTISSEMENT AU 31 DECEMBRE 2025		+ 99 426,48 €

Reprise définitive des résultats - Budget 2026 :

1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé		1 600 000,00 €
002 - Excédent reporté en section de fonctionnement		216 225,08 €
TOTAL		1 816 225,08 €

2026/080 – Vote du Compte Financier Unique 2025 – Budget annexe lotissements

(la note de synthèse du CFU et le budget lotissement sont annexés au présent document)

Rapporteur : Yves CHOUTEAU, 2nd adjoint

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;
Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2025 ;
Vu le Compte Financier Unique 2025 du budget annexe lotissements de la commune ;

Conformément à l'article 205 de la loi de finances pour 2024, les collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements publics, adoptent au plus tard au titre de l'exercice 2026, un compte financier unique (CFU), qui se substitue au compte administratif ainsi qu'au compte de gestion, par dérogation aux dispositions régissant ces documents. La commune de Mauléon a choisi d'adopter le compte financier unique à compter de l'exercice 2025 ;

Le compte financier unique est un document commun définitif comprenant à la fois les données de l'ordonnateur et celles du comptable, notamment l'exécution budgétaire, les restes à réaliser, le bilan et le compte de résultat. Par ailleurs, le CFU est une procédure entièrement dématérialisée permettant la mise en place de contrôles de cohérence automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable.

Le CFU est soumis au vote de l'assemblée délibérante selon un calendrier et des modalités comparables à celles en vigueur pour le compte administratif :

- Le CFU de l'exercice N doit être voté au plus tard le 30 juin N+1 ;
- Le CFU est arrêté si une majorité des voix l'a approuvé ;
- L'assemblée délibérante élit son président pour procéder au vote et le maire doit quitter la salle au moment du vote mais il peut toutefois assister au débat du CFU.

Le compte financier unique est présenté et est résumé comme suit par le président de séance :

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	1 031 204,78	1 072 377,97	2 103 582,75
	Recettes réalisées (1)	B	464 985,73	467 752,44	932 738,17
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	1 069 336,54	1 079 450,34	2 148 786,88
	Dépenses réalisées (1)	E	397 862,20	549 763,70	947 625,90
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	67 123,53	-82 011,26	-14 887,73
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	38 131,76	7 072,37	45 204,13
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	105 255,29	-74 938,89	30 316,40
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	105 255,29	-74 938,89	30 316,40

Le Conseil municipal décide à l'unanimité des voix :

- D'adopter le compte financier unique du budget annexe lotissements de la commune pour l'exercice 2025 synthétisé comme ci-dessus ;
- D'arrêter les résultats définitifs comme suit :
 - Investissement : 105 255,29 € ;
 - Fonctionnement : - 74 938,89 € ;
 - Résultat cumulé : 30 316,40 €.
- De donner pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

2026/081 – Affectation des résultats de l'exercice 2025 – Budget annexe lotissements

Rapporteur : Yves CHOUTEAU, 2nd adjoint

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Les résultats de l'exercice antérieur sont affectés par l'assemblée délibérante après constatation des résultats définitif lors du vote du compte financier unique (CFU). Les résultats doivent être reportés ou affectés dès la plus proche décision budgétaire suivant le vote du CFU.

Conformément à l'article L.2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), l'affectation du résultat d'un exercice comptable N-1 se fait en principe après le vote du compte administratif ou du CFU qui doit intervenir avant le 30 juin de l'année N.

En février dernier, la Direction Générale des Finances Publiques a rencontré une panne informatique affectant l'application Hélios utilisée pour le traitement des opérations financières des collectivités. Ce dysfonctionnement a empêché la génération du CFU et donc son approbation par le conseil municipal en même temps que le vote du budget principal et de l'affectation des résultats.

Aussi, par délibération du 2 mars 2026, le conseil municipal a approuvé la reprise anticipée du résultat de l'exercice 2025 et l'affectation de celui-ci dans le cadre du vote du budget annexe lotissements 2026.

Par suite de l'approbation le Compte Financier Unique, le Conseil municipal décide, à l'unanimité des voix, l'affectation du résultat comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
002 N-1 Résultats antérieurs reportés		7 072,37 €
<u>Opérations de l'année 2025</u>		
Recettes de fonctionnement		467 752,44 €
Dépenses de fonctionnement		- 549 763,70 €
Excédent/Déficit de fonctionnement constaté		- 74 938,89 €
SECTION D'INVESTISSEMENT		
001 au 31 décembre 2024		38 131,76 €
<u>Opérations de l'année 2025</u>		
Recettes d'investissement	- €	464 985,73 €
Dépenses d'investissement	- €	- 397 862,20 €
Résultat d'investissement constaté - 001		105 255,29 €
Restes à réaliser 2025		
Recettes d'investissement	- €	- €
Dépenses d'investissement	- €	- €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT AU 31 DECEMBRE 2025		105 255,29 €

Reprise définitive des résultats - Budget annexe lotissements 2026:

002 - Déficit reporté en section de fonctionnement	- 74 938,89 €

001- excédent d'investissement	105 255,29 €
TOTAL	30 316,40 €

2026/082 – Approbation de la convention de mise à disposition et de coopération relative à l'espace jeunesse avec le centre socio-culturel du pays mauléonais

Rapporteur : Aurélie GREGOIRE, 1^{ère} adjointe

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant que la Commune est propriétaire du bâtiment dénommé « Espace Jeunesse », destiné à l'accueil et aux actions en direction des jeunes du territoire ;

Considérant la volonté de la Commune de développer une politique jeunesse favorisant l'accueil, l'information, l'accompagnement et l'engagement des jeunes du territoire ;

Considérant le rôle du Centre Socio-Culturel du Pays Mauléonais dans l'animation sociale et les actions en direction de la jeunesse ;

Considérant le projet de convention de mise à disposition et de coopération relatif au fonctionnement de l'Espace Jeunesse ;

Le Conseil municipal décide à l'unanimité des voix :

- D'approuver les termes de la convention (annexée au présent document) de mise à disposition et de coopération relative à l'Espace Jeunesse entre la Commune de Mauléon et le Centre Socio-Culturel du Pays Mauléonais ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que tout document afférent à son exécution ;
- De préciser que la convention est conclue pour une durée de six ans renouvelables par tacite reconduction.

Madame GREGOIRE précise qu'auparavant, l'espace jeunesse destiné aux plus de 12 ans était situé dans un local d'environ 40 m², au sein du siège du Centre socio-culturel. Elle indique que l'espace jeunesse juxtaposé à la salle de sport Sainte-Anne permettra d'accueillir les jeunes, encadrés par trois référents jeunesse salariés du Centre socio-culturel, dont l'un sera systématiquement présent. Elle ajoute que ce lieu a vocation à favoriser l'émergence de projets collectifs et individuels, en lien avec la vie en société, la vie scolaire, ainsi que d'autres questions contemporaines en tels que l'environnement ou d'autres thématiques.

Elle précise que l'emplacement de cet espace, face du collège Sainte-Anne, le rendra plus visible et accessible à l'ensemble des jeunes du territoire. Elle ajoute que, l'année scolaire touchant à sa fin, il était nécessaire de conclure rapidement la convention de mise à disposition afin de permettre l'accès des jeunes à cet espace dès la période estivale.

2026/083 –Convention de gestion avec la Communauté d'Agglomération concernant l'appel à projets Tri Hors Foyer et groupement de commandes pour le marché de Fourniture de contenants pour le tri hors foyer sur le territoire de l'Agglo2B

Rapporteur : Yves CHOUTEAU, 2nd adjoint

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 5221-1 relatif à la coopération intercommunale,

Vu le Code de l'environnement, notamment les articles L.541-10 et R.543- 53 à R.543-56,

Vu les articles L.2113-6 et L.2113-7 du Code de la Commande Publique relatifs aux groupements de commandes ;

Vu la décision n°D-2026-167 du 21/05/2026 de la Communauté d'Agglomération concernant la Fourniture de contenants pour le tri hors foyer : Contrat CITEO - Convention de gestion avec les communes - Groupement de commandes pour le marché public ;

Vu l'arrêté du 5 mai 2017 portant agrément d'un éco-organisme ayant pour objet de prendre en charge les déchets d'emballages dont les détenteurs finaux sont les ménages dans les conditions prévues par les articles R. 543-53 à R. 543-65 du code de l'environnement,

Vu l'arrêté du 30 septembre 2022 portant modification de l'arrêté du 29 novembre 2016 modifié relatif à la procédure d'agrément et portant cahier des charges des éco-organismes de la filière des emballages ménagers,

Vu l'arrêté du 21 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 5 mai 2017 portant agrément d'un éco-organisme ayant pour objet de prendre en charge les déchets d'emballages dont les détenteurs finaux sont les ménages dans les conditions prévues par les articles R. 543-53 à R. 543-65 du code de l'environnement,

Considérant l'obligation, à compter du 1^{er} janvier 2025, pour les communes de généraliser le tri des déchets d'emballages des produits consommés hors foyer (rues, places, jardins, plages...) ;

Considérant la subvention versée par Citeo/Adelphe dans le cadre de son appel à projet concernant la collecte et le recyclage d'emballages ménagers issus de la consommation dite « hors foyer » ;

Considérant la nécessité de constituer un groupement porté par la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais avec les communes volontaires pour préciser les rôles de chacun et pour bénéficier d'une subvention complémentaire ;

Considérant la réponse à l'appel à projet envoyée le 30/05/2025 par la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais ;

Considérant que la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais est lauréate de l'AAP Tri hors foyer depuis le 24 juillet 2025 et qu'il est donc nécessaire de signer la convention type de groupement avec les communes participantes pour pouvoir bénéficier de ces subventions ;

Considérant le projet de convention constitutive du groupement de commandes.

Depuis le 1^{er} janvier 2025, les communes ont l'obligation réglementaire issue de la loi AGECE de généraliser le tri des déchets d'emballages des produits consommés hors foyer (rues, places, jardins, plages...).

Les enjeux sont importants : 75 000 tonnes d'emballages légers sont jetées hors foyer et 40 % des déchets jetés dans les corbeilles de rue sont des emballages.

En 2024, Citeo/Adelphe, éco-organisme agréé, a publié un Appel à Projets visant à :

- Accompagner par le versement de subventions le déploiement des équipements de pré-collecte permettant un geste de tri effectif des emballages ménagers issus de la consommation nomade.

- Encadrer les critères de réussites d'un projet sur la base des enseignements constatés lors des expérimentations accompagnées par Citeo au cours des cinq dernières années.

Afin de pouvoir bénéficier de l'intégralité des subventions proposées par Citeo/Adelphe, la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais a candidaté le 30 mai 2025 pour son compte ainsi que pour le compte de 7 communes participantes de son territoire : Argentonay, Bressuire, Cerizay, Chiché, L'Absie, Mauléon et Moncoutant sur Sèvre.

Le portage de projet par l'Agglo2B répond à plusieurs objectifs :

- Bénéficier de subventions supplémentaires via un abondement de financement versé par Citeo/Adelphe de 20% :
 - 10% lorsque l'EPCI a signé une convention avec Citeo/Adelphe pour les déchets abandonnés ;
 - 10% supplémentaires lorsque le portage du projet se fait par l'EPCI de collecte.
- Garantir une cohérence et une homogénéité dans l'équipement en corbeilles de rue et abri-bacs sur le territoire ;
- Accompagner les communes et centraliser leurs besoins (coordination des COPIL, organisation de sourcing, rédaction de la candidature, etc.).

La candidature de l'Agglo2B ayant été retenue par Citeo/Adelphe le 24 juillet 2025, une convention de gestion doit être signée entre elles, en tant que responsable du groupement, et les communes investies dans le projet afin de permettre le versement de la subvention de Citeo, de définir et préciser les rôles de chacun, comme suit :

Rôle de l'Agglo2B :

- Porteur de projet et responsable du groupement : réponse à l'appel à projets ;
- Mise en relation des communes avec Citeo ;
- Perception des subventions de la part de Citeo et redistribution aux communes en fonction des équipements réellement installés ;
- Compilation des diagnostics de chaque commune pour créer un dossier commun de candidature ;
- Organisation des COPIL et du sourcing ;
- Lancement d'un marché groupé.

Rôle des communes participantes :

- Mobiliser les différentes parties prenantes : équipe propreté, élus ;
- Réaliser un diagnostic et transmettre les éléments demandés dans les délais ;
- Participer aux COPIL ;
- Garantir le respect des dates butoirs imposées par Citeo/Adelphe (notamment l'installation des équipements au plus tard le 24/07/2027) ;
- Commander, financer et mettre en place les équipements demandés et assurer la nouvelle organisation de collecte.

Dans un souci d'économie d'échelle, il est donc proposé de réaliser un groupement de commandes entre la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais, et les communes membres qui sont intéressées pour la fourniture de contenants pour le tri hors foyer sur le territoire de l'Agglo2b.

Le futur groupement de commande présentera les caractéristiques suivantes :

- Durée prévue pour le marché de 1 an (installation des équipements au plus tard le 24/07/2027),
- Décomposition des lots :

- Lot 1 : Corbeille de rue urbaine bi-flux/tri-flux métallique (centre-bourgs) ;
- Lot 2 : Corbeille de rue bi-flux/tri-flux bois (espaces naturels) ;
- Lot 3 : Adaptation/transformation de corbeilles de rues existantes (doublage corbeille mono-flux OM en bi-flux ou tri-flux) : création sur mesure selon les modèles des communes et pose d'habillage/opercule ;
- Lot 4 : Abri-bac bois bi-flux/tri-flux;
- Lot 5 : Module ERP + Module mobile pour salles des fêtes + Module manifestations.

La constitution du groupement et son fonctionnement seront formalisés par une convention constitutive d'un groupement de commandes.

Les modalités précises d'organisation et de fonctionnement du groupement sont formalisées dans la « convention constitutive d'un groupement de commandes » annexée avec pour principales modalités :

- Désignation de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais comme coordonnateur du groupement de commande, chargé de mener la procédure de passation au nom et pour le compte des autres membres ;
- Durée : la convention prend effet à compter de la date de notification de la convention signée des parties concernées à chaque membre du groupement de commandes. Elle prend fin à la notification du marché par le coordonnateur ;
- Chaque membre exécute le marché public selon ses besoins (préalablement recensés) ;

Le Conseil municipal décide à l'unanimité des voix :

- D'approuver les modalités de la convention de gestion avec l'Agglo2B et les autres communes (annexée au présent document) ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de gestion avec l'Agglo2B et les autres communes ;
- D'autoriser l'adhésion de la commune de Mauléon au futur groupement de commandes auquel participeront les collectivités membres de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais, intéressée pour le lot n°02, dès sa constitution par l'Agglo2B.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes pour la fourniture de contenants pour le tri hors foyer sur le territoire de l'Agglo2b pour les besoins propres aux membres du groupement ainsi que tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération ;
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération ;
- D'accepter que la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais soit désignée comme coordonnateur du groupement ainsi formé ;
- De prévoir les crédits au Budget 2027 de la commune.

2026/084 – Hôpital de Mauléon : élection d'un représentant au conseil de surveillance

Rapporteur : Monsieur le Maire

Vu le code de la santé publique. Et notamment son article R6143- 2. Un bis.

Vu la loi, numéro 2009- 879, du 21 juillet 2009, portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires.

Vu le courrier de l'a RS en date du 1 septembre 2025 relatif au renouvellement des conseils de surveillance des établissements publics de santé et notamment celui de l'hôpital de Mauléon.

Vu le courriel de l'a RS en date du 28 octobre 2025 relatif aux conditions de désignation du représentant de l'AGGLO 2B au Conseil de surveillance du centre hospitalier de Mauléon.

Le code de la santé publique dispose que les conseils de surveillance des établissements publics de santé comprennent des représentants des collectivités territoriales, dont un représentant de la commune où siège l'établissement.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité des voix :

- De désigner Mme Céline POUSIN-GOUDEAU comme représentante au conseil de surveillance du centre hospitalier de Mauléon ;
- D'autoriser Monsieur le maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

2026/085 – Adhésion au Guichet Unique du Spectacle Occasionnel (GUSO) et recrutement d'intermittents du spectacle pour la fête de la musique et la Tablée des producteurs

Rapporteur : Monsieur le Maire

Vu le Code du travail, notamment les dispositions relatives à l'emploi d'artistes du spectacle et au recours au Guichet Unique du Spectacle Occasionnel (GUSO) ;

Considérant que la commune de Mauléon organise le 21 juin 2026 la fête de la musique dans le centre ancien, impliquant l'accueil de groupes locaux et professionnels ;

Considérant que la commune organise le 28 août 2026 la Tablée des producteurs, manifestation permettant la valorisation des producteurs et créateurs locaux, avec une animation musicale ;

Considérant que le recours au GUSO est obligatoire pour les collectivités territoriales qui emploient ponctuellement des artistes du spectacle vivant n'ayant pas pour activité principale l'exploitation de lieux de spectacle ;

Considérant la nécessité de formaliser les prestations artistiques par la signature de contrats et la rémunération des artistes dans un cadre légal ;

Le Conseil municipal décide à l'unanimité des voix :

- D'autoriser le recours au Guichet Unique du Spectacle Occasionnel (GUSO) pour la déclaration et la rémunération des artistes intervenant dans le cadre des manifestations communales ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer un contrat de prestation avec le groupe Karambol, dans le cadre de la Tablée des producteurs du 28 août 2026, pour un montant de 670 € TTC, incluant les cotisations sociales et les frais de déplacement (rémunération d'un musicien via le GUSO) ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer un contrat de prestation avec le groupe Tracklist, dans le cadre de la fête de la musique du 21 juin 2026, pour un montant de 1 300 € TTC, incluant les cotisations sociales et les frais de déplacement (rémunération de 4 musiciens via le GUSO) ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer un contrat de prestation avec le groupe Eve & Nico, dans le cadre de la fête de la musique du 21 juin 2026, pour un montant de 300 € TTC, incluant les cotisations sociales et les frais de déplacement (rémunération de 2 musiciens via le GUSO) ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à accomplir toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération, notamment les formalités liées au GUSO.

Monsieur DUBUQUOY demande selon quels critères les groupes ont été sélectionnés. Monsieur ZAORSKI précise que ce type d'évènement nécessite un travail dans les 6 à 12 mois qui précède et qu'il avait donc été engagé avant la fin du mandat. Il indique que les choix ont été effectués dans un souci de diversité des styles et des thématiques représentées. Il ajoute que certaines candidatures ont été reçues spontanément et que d'autres ont répondu à un appel à candidatures qui avait été lancé par la commune.

2026/086 – Création d'un Comité Social Territorial commun entre la collectivité et le CCAS

Rapporteur : Monsieur le Maire

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code général de la fonction publique, notamment ses articles L.251-5 à L.251-7 ;

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial du 18 mai 2026 ;

Vu les élections professionnelles 2026 qui permettront de renouveler les représentants (es) du personnel dans la fonction publique territoriale pour une nouvelle durée de 4 années ;

Considérant que les organisations syndicales ont été consultées ;

Monsieur le Maire indique aux membres du conseil municipal que conformément à l'article L.2151-5 du code général de la fonction publique, les collectivités territoriales comptant au moins 50 agents sont dotées d'un Comité Social Territorial (CST) propre.

Il peut être décidé par délibérations concordantes des organes délibérants de la commune et d'un établissement public qui lui est rattachée de créer un CST commun compétent pour tous les agents desdites collectivités et établissements à condition que l'effectif global concerné soit au moins égal à 50 agents.

Le CST est consulté sur :

1. Les projets relatifs au fonctionnement et à l'organisation des services ;
2. Les projets de lignes directrices de gestion relatives à la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines et à la promotion et à la valorisation des parcours professionnels ;
3. Le projet de plan d'action relatif à l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes ;
4. Les orientations stratégiques en matière de politique indemnitaire et aux critères de répartition y afférents ;
5. Les orientations stratégiques en matière de matière d'action sociale ainsi qu'aux aides à la protection sociale complémentaire ;
6. Le rapport social unique ;
7. Les plans de formation ;
8. La fixation des critères d'appréciation de la valeur professionnelle ;
9. Les projets d'aménagement importants modifiant les conditions de santé et de sécurité et les conditions de travail lorsqu'ils s'intègrent dans le cadre d'un projet de réorganisation de service ;
10. Les règles relatives au temps de travail et au compte épargne-temps des agents publics territoriaux ;
11. Les autres questions pour lesquelles la consultation du CST est prévue par des dispositions législatives et réglementaires.

Au 1^{er} janvier 2026, les effectifs de fonctionnaires titulaires, fonctionnaires stagiaires, agents contractuels de droit public et agents contractuels de droit privé, comptabilisés dans le respect des conditions prévues par les articles R. 211-29 à R. 211-31 et R. 252-35 du code général de la fonction publique, sont de :

- Pour la commune : 60 ;
- Pour le CCAS : 2.

Les effectifs totaux est donc supérieur à 50 agents.

Dans un souci de bonne gestion, il semble cohérent de proroger le fonctionnement du CST actuel et de disposer d'un CST commun pour la commune et le CCAS lors des élections professionnelles 2026. Ce comité sera compétent pour l'ensemble de leurs agents.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité des voix :

- De décider de la création d'un Comité Social Territorial commun compétent pour les agents de la commune et du CCAS ;
- De préciser que cette création interviendra sous réserve de l'adoption de délibérations concordantes par le CCAS.

Madame VIAULT précise que la création d'un Comité Social Territorial (CST) commun entre la commune et le CCAS est pertinent afin d'intégrer le personnel du CCAS dans les sujets abordés par le CST. La proximité des collègues du CCAS avec ceux de la commune justifie parfaitement un CST commun. Elle indique qu'à défaut de disposer d'un CST commun, le CCAS serait intégré au Comité Social Territorial départemental situé à Saint-Maixent-l'École, ce qui aurait pour conséquence de créer une rupture entre les collègues du CCAS et ceux de la commune ainsi que sur l'harmonisation des pratiques et décisions qui relèvent des compétences rattachées aux CST.

2026/087 – Fixation du nombre de sièges du Comité Social Territorial et répartition des sièges entre la commune et le CCAS

Rapporteur : Monsieur le Maire

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code général de la fonction publique, notamment ses articles L.251-5 à L.251-7 ;

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial du 18 mai 2026 ;

Vu les élections professionnelles 2026 qui permettront de renouveler les représentants (es) du personnel dans la fonction publique territoriale pour une nouvelle durée de 4 années ;

Considérant que les organisations syndicales ont été consultées ;

Vu la délibération du 1^{er} juin 2026 approuvant la création d'un comité social territorial commun entre la commune et le CCAS ;

Le Conseil municipal décide à l'unanimité des voix :

- De fixer le nombre de représentants du personnel titulaires au sein du CST local à 3 et nombre égal de suppléants ;
- De fixer le nombre de représentants de la collectivité titulaires au sein du CST local à 3 et nombre égal de suppléants ;
- De fixer la répartition des sièges du Comité Social Territorial (CST) entre la commune et le CCAS à raison de 2 sièges pour la commune et 1 siège pour le CCAS ;
- De recueillir l'avis du collège des représentants de la collectivité.

2026/088 – Droit à la formation des élus

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le code général des collectivités territoriales et notamment par l'article L2123-12 du code général des collectivités territoriales précise qu'afin de pouvoir exercer au mieux les compétences qui leur sont dévolues, les élus locaux ont le droit de bénéficier d'une formation individuelle adaptée à leurs fonctions selon les modalités définies par l'organe délibérant de la collectivité. Dans les 3 mois du renouvellement de l'assemblée, une délibération détermine les orientations de la formation et les crédits ouverts à ce titre.

Les organismes de formations doivent être agréés, Monsieur le maire rappelle que conformément à l'article L 2123-13 du code général des collectivités territoriales, chaque élu ne peut bénéficier que de 18 jours de formation sur toute la durée du mandat et quel que soit le nombre de mandats qu'il détient. Ce congé est renouvelable en cas de réélection.

Il est proposé que chaque élu pourra bénéficier, pour la durée du mandat, des droits à la formation selon ses souhaits.

La prise en charge de la formation des élus se fera selon les principes suivants :

- Agrément des organismes de formations ;
- Dépôt préalable aux stages de la demande de remboursement précisant l'adéquation de l'objet de la formation avec les fonctions effectivement exercées pour le compte de la ville ;
- Liquidation de la prise en charge sur justificatifs des dépenses ;
- Répartition des crédits et de leur utilisation sur une base égalitaire entre les élus.

Les thèmes privilégiés seront, notamment en début de mandat :

- Les fondamentaux de l'action publique locale ;
- Les formations en lien avec les délégations et/ou l'appartenance aux différentes commissions ;
- Les formations favorisant l'efficacité personnelle (prise de parole, bureautique, gestion des conflits ...).

Il est proposé qu'une enveloppe budgétaire d'un montant égal à 3.285 €, soit 2 % des indemnités de fonction soit consacrée chaque année à la formation des élus. Les crédits non consommés à la clôture de l'exercice au titre duquel ils ont été inscrits, sont affectés en totalité au budget de l'exercice suivant.

Le Conseil municipal prend acte qu'un débat aura lieu au vu du tableau récapitulatif des formations suivies annexé au compte administratif.

2026/089 – Participation de la collectivité à la protection sociale complémentaire – évolution de la participation prévoyance

Rapporteur : Monsieur le Maire

Vu la délibération n° 2025/122 fixant la participation à la prévoyance de la part employeur ;

Vu l'avis favorable du Comité social territorial en date du 18 mai 2026 ;

Depuis le 1^{er} janvier 2025, les employeurs publics territoriaux doivent contribuer au financement des garanties d'assurance en matière de prévoyance pour un montant minimum de 7 euros bruts mensuels.

La convention de participation prévoyance est arrivée à son terme le 31 décembre 2025 et une nouvelle convention de participation est intervenue au 1^{er} janvier 2026. Les nouvelles conditions de garanties ont eu un impact important sur le montant supporté par les agents allant jusqu'à 180 % d'augmentation. Le montant de la participation employeur avait été ainsi fixé à 20€ au 1^{er} janvier 2026 avec une intention de faire évoluer son montant au 1^{er} juillet 2026 dans le but d'atténuer l'augmentation subie pour les agents.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité des voix :

- D'approuver l'évolution du montant de la participation de la collectivité au financement de la garantie prévoyance ;
- De fixer son nouveau montant à compter du 1^{er} juillet 2026 à 25€ bruts par agent et par mois ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente décision.

Monsieur le Maire souligne l'importance pour la collectivité d'accompagner ses agents et d'adresser un signal fort de soutien. Il indique que les élus ont pleinement conscience du coût que représente cette prévoyance pour les agents et estime qu'il est légitime que la commune augmente sa participation afin d'atténuer la forte augmentation des cotisations prévoyance, subie. Monsieur PAULEAU souhaite savoir si l'adhésion à cette prévoyance est obligatoire pour les agents et s'ils disposent d'un choix quant à la complémentaire retenue. Madame VIAULT lui répond qu'il s'agit d'un contrat groupe auquel chaque agent est libre d'adhérer ou non, avec plusieurs options possibles. Elle précise toutefois que la collectivité encourage fortement les agents à y souscrire.

Elle rappelle qu'en cas de maladie ordinaire, l'agent perçoit son traitement tant qu'il n'a pas cumulé plus de 90 jours d'arrêt sur les 12 derniers mois, puis 50% au-delà. Ce cumul de 90 jours ne se calcule pas par arrêt mais en cumul glissant sur les 12 derniers mois. Monsieur LERAY précise que l'agent perçoit 90% de son traitement dans les 3 premiers mois d'arrêt de maladie ordinaire (moins une journée de carence).

Il est ajouté qu'à compter de 2029 conformément aux textes en vigueur, l'adhésion devrait être obligatoire et le taux de participation de la commune sera porté à 50% minimum du forfait de base.

INFORMATIONS DIVERSES

À l'issue de l'ordre du jour du Conseil Municipal, Monsieur le Maire rappelle quelques dates :

- Le 5 juin : Conseil municipal dédié à la désignation des représentants aux sénatoriales ;
- Le 15 juin : une réunion plénière des élus ;
- Le 6 juillet : Conseil municipal.

Monsieur ZAORSKI souhaite remercier les élues qui vont participer bénévolement à la fête de la musique mais précise qu'il manque à ce jour encore quelques bras supplémentaires notamment pour le rangement après la manifestation.

L'ordre du jour étant épuisé,
La séance est levée à 20h30

Le Maire,
Denis PRISSET



La Secrétaire,
Margot MENARD



Table des matières

CHAPITRE I : Réunions du conseil municipal.....	3
Article 1 : Périodicité des séances.....	3
Article 2 : Convocations.....	3
Article 3 : Ordre du jour.....	3
Article 4 : Accès aux dossiers.....	3
Article 5 : Questions orales.....	3
Article 6 : Questions écrites.....	3
CHAPITRE II : Commissions et comités consultatifs.....	4
Article 7 : Commissions municipales- référence légale : articles L.2121-22 à L.2121-27 du CGCT.....	4
Article 8 : Fonctionnement des commissions municipales.....	4
Article 9 : Commissions consultatives.....	4
Article 10 : Commission d'appels d'offres.....	5
CHAPITRE III : Tenue des séances du conseil municipal.....	5
Article 11 : Présidence.....	5
Article 12 : Quorum.....	5
Article 13 : Pouvoirs.....	6
Article 14 : Secrétariat de séance.....	6
Article 15 : Accès et tenue du public.....	6
Article 16 : Enregistrement des débats.....	6
Article 17 : Séances à huis clos.....	6
Article 18 : Police de l'assemblée.....	7
CHAPITRE IV : Débats et votes des délibérations.....	7
Article 19 : Déroulement de la séance.....	7
Article 20 : Débats ordinaires.....	7
Article 21 : Débat d'orientation budgétaire.....	7
Article 22 : Convocation et présentation du projet du budget primitif.....	8
Article 23 : Suspension de séance.....	8
Article 24 : Amendements.....	8
Article 25 : Référendum local.....	9
Article 26 : Consultation des électeurs.....	9

Article 27 : Votes.....	9
Article 28 : Clôture de toute discussion.....	9
CHAPITRE V : Comptes rendus des débats et des décisions.....	9
Article 29 : Procès-verbaux.....	9
Article 30 : Liste des délibérations.....	10
Article 31 : Les délibérations.....	10
CHAPITRE VI : Dispositions diverses.....	10
Article 32 : Mise à disposition de locaux aux conseillers municipaux.....	10
Article 33 : Bulletin d'information générale.....	10
Article 34 : Désignation des délégués dans les organismes extérieurs.....	11
Article 35 : Retrait d'une délégation à un adjoint.....	11
Article 36 : Modification du règlement.....	11
Article 37 : Application du règlement.....	11
Article 38 : Prévention des conflits d'intérêts.....	11

CHAPITRE I : Réunions du conseil municipal

Article 1 : Périodicité des séances

Le conseil municipal se réunit au moins une fois par trimestre.

Il se réunit et délibère à l'Hôtel de Ville de Mauléon.

Le maire peut convoquer le conseil chaque fois qu'il le juge utile.

Lorsqu'une demande motivée est faite par le représentant de l'État ou par le tiers des membres du conseil municipal, le maire est tenu de convoquer le conseil dans un délai maximal de trente jours. En cas d'urgence, le représentant de l'État peut abréger ce délai.

Article 2 : Convocations

Les convocations sont faites par le maire et mentionnent l'ordre du jour.

Elles sont consignées au registre des délibérations et adressées aux conseillers, par écrit ou voie dématérialisée selon leur choix.

Une note explicative accompagne la convocation.

Le délai de convocation est fixé à cinq jours francs, sauf en cas d'urgence où le maire peut l'abréger à un jour franc minimum, en en informant le conseil au début de la séance.

Article 3 : Ordre du jour

Le maire fixe l'ordre du jour et le présente en bureau municipal avant la séance du conseil municipal.

L'ordre du jour est reproduit sur la convocation et porté à la connaissance du public.

Article 4 : Accès aux dossiers

Chaque conseiller municipal peut consulter les dossiers des affaires soumises à délibération au moins cinq jours francs avant la séance, à la mairie aux heures ouvrables.

Les demandes d'informations complémentaires peuvent être adressées au maire ou à l'adjoint en charge du dossier, conformément à l'article L.2121-12 du CGCT.

Article 5 : Questions orales

Les conseillers municipaux ont le droit d'exposer en séance du conseil des questions orales ayant trait aux affaires de la commune.

Les questions orales sont traitées à la fin de chaque séance.

Article 6 : Questions écrites

Chaque conseiller peut adresser des questions écrites au maire sur toute affaire communale. Le maire y répond lors de la séance suivante ou par écrit dans un délai raisonnable.

CHAPITRE II : Commissions et comités consultatifs

Article 7 : Commissions municipales- référence légale : articles L.2121-22 à L.2121-27 du CGCT.

Le conseil municipal peut constituer, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil, soit à la demande du maire, soit à l'initiative d'un membre du conseil municipal.

La composition des différentes commissions, y compris les commissions d'appel d'offres et les bureaux d'adjudications, doit respecter le principe de représentation proportionnelle afin de garantir l'expression pluraliste des élus.

Les commissions permanentes sont définies par le conseil municipal et peuvent être complétées en fonction des besoins.

Les commissions permanentes sont les suivantes :

- o Cadre de vie, habitat et mobilités ;
- o Attractivité et promotion du territoire ;
- o Dynamisme local ;
- o Enfance, jeunesse et affaires scolaires ;
- o Pratiques sportives ;
- o Solidarité, prévention, santé, politique sénior et personnes vulnérables

Article 8 : Fonctionnement des commissions municipales

Le conseil municipal fixe le nombre de conseillers siégeant dans chaque commission et procède à leur désignation.

La désignation des membres s'effectue au scrutin secret, sauf décision unanime du conseil municipal d'y renoncer.

Les commissions peuvent entendre des personnes qualifiées extérieures au conseil municipal, à titre consultatif.

Elles sont convoquées par le maire, qui en est président de droit, dans les huit jours qui suivent leur nomination ou à plus bref délai sur la demande de la majorité des membres qui les composent. Dans cette première réunion, les commissions désignent un vice-président qui peut les convoquer et les présider si le maire est absent ou empêché. La composition des différentes commissions, y compris les commissions d'appels d'offres et les bureaux d'adjudication, doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

Les commissions n'ont aucun pouvoir de décision ; elles émettent des avis ou propositions sur les affaires de la commune et statuent à la majorité des membres présents.

Article 9 : Commissions consultatives

Les commissions consultatives sont composées de membres désignés par le conseil municipal parmi les électeurs, domiciliés ou non dans la commune, selon la taille des communes associées :

- 3 membres pour les communes de moins de 500 habitants
- 5 membres pour les communes de 500 à 2 000 habitants
- 8 membres pour les communes de plus de 2 000 habitants

Elles sont présidées par le maire délégué. Les commissions consultatives n'ont aucun pouvoir de décision ; elles émettent des avis ou propositions et statuent à la majorité des membres présents.

Article 10 : Commission d'appels d'offres

Conformément au Code général des collectivités territoriales, les communes de plus de 3 500 habitants constituent pour la durée du mandat une commission d'appel d'offres permanente.

Elle est composée :

- du maire ou de son représentant (président de droit)
- de 5 membres titulaires du conseil municipal
- d'un nombre égal de membres suppléants

La commission d'appel d'offres examine les candidatures et les offres, élimine celles non conformes, choisit l'offre économiquement la plus avantageuse et peut déclarer l'appel d'offres infructueux.

Le maire doit recueillir l'avis favorable de la commission pour engager une procédure négociée.

Les décisions de la commission sont consultatives et obligatoires dans les conditions prévues par le CGCT.

CHAPITRE III : Tenue des séances du conseil municipal

Article 11 : Présidence

Le conseil municipal est présidé par le maire ou, à défaut, par celui qui le remplace conformément aux dispositions du CGCT (articles L.2121-10 à L.2121-12).

Lors des séances au cours desquelles le compte financier unique du maire est débattu, le conseil municipal élit son président pour la séance. Le maire peut assister à la discussion, mais doit se retirer au moment du vote.

La séance au cours de laquelle il est procédé à l'élection du maire est présidée par le membre le plus âgé du conseil municipal.

Pour toute élection du maire ou des adjoints, les membres sont convoqués selon les formes et délais prévus par les articles L.2121-10 à L.2121-12, avec mention expresse de l'objet de l'élection.

Le maire procède à l'ouverture des séances, vérifie le quorum, dirige les débats, accorde la parole, rappelle les orateurs à l'ordre du jour, met aux voix les propositions et les délibérations, décompte les scrutins, proclame les résultats, et prononce la suspension ou la clôture des séances après épuisement de l'ordre du jour.

Article 12 : Quorum

Le conseil municipal ne délibère valablement que lorsque la majorité de ses membres en exercice est présente.

Si le quorum n'est pas atteint à l'issue d'une première convocation, le conseil est convoqué à nouveau, au moins trois jours plus tard, et peut alors délibérer sans condition de quorum.

Le quorum doit être atteint à l'ouverture de la séance et lors de la mise en discussion de chaque point de l'ordre du jour. Si, au cours d'une séance, un conseiller s'absente et que le quorum n'est plus atteint, le maire suspend la séance et renvoie la suite des affaires à une date ultérieure.

Les pouvoirs donnés par les conseillers absents ne sont pas pris en compte pour le calcul du quorum.

Article 13 : Pouvoirs

Un conseiller empêché d'assister à une séance peut donner pouvoir écrit à un collègue pour voter en son nom.

Un même conseiller ne peut être porteur que d'un seul pouvoir.

Le pouvoir est toujours révocable et, sauf cas de maladie dûment constatée, ou de congé de maternité dans les conditions prévues à l'article L.331-3 du code de la sécurité sociale, il ne peut être valable pour plus de trois séances consécutives.

Article 14 : Secrétariat de séance

Au début de chaque séance, le conseil municipal nomme un membre pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le conseil peut adjoindre à ces secrétaires des auxiliaires pris hors du conseil municipal, qui assistent aux séances sans participer aux délibérations.

Le secrétaire de séance assiste le maire pour :

- la vérification du quorum et de la validité des pouvoirs,
- la régularité des votes,
- la rédaction et la signature des procès-verbaux et délibérations

Les auxiliaires de séance ne prennent la parole qu'à l'invitation expresse du maire et restent soumis à l'obligation de réserve.

Article 15 : Accès et terme du public

Les séances du conseil municipal sont publiques.

Le public peut occuper les places qui lui sont réservées et doit respecter le silence.

Toute manifestation d'approbation ou de désapprobation est interdite.

Un emplacement spécial est réservé aux représentants de la presse.

Article 16 : Enregistrement des débats

Les séances peuvent être retransmises par des moyens de communication audiovisuelle, sans préjudice des pouvoirs du maire définis à l'article L.2121-16 du CGCT.

La diffusion audiovisuelle est réalisée dans le respect du droit à l'image et des règles de confidentialité applicables.

Article 17 : Séance à huis clos

Sur demande du maire ou d'au moins trois membres du conseil, celui-ci peut décider de se réunir à huis clos par vote à la majorité absolue des membres présents ou représentés.

La décision est prise par vote public du conseil.

Lorsque la séance est tenue à huis clos, le public et les représentants de la presse doivent se retirer.

Article 18 : Police de l'assemblée

La police de l'assemblée est exercée par le maire.

Il peut faire expulser ou arrêter toute personne troublant l'ordre de la séance.

En cas de crime ou délit (propos injurieux, diffamatoires, menaces...), le maire dresse procès-verbal et saisit le procureur de la République.

Le maire ou son remplaçant veille au respect du présent règlement.

CHAPITRE IV : Débats et votes des délibérations

Le conseil municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune et émet son avis chaque fois que celui-ci est requis par la loi, le règlement ou demandé par le représentant de l'État dans le département.

Il peut également formuler des vœux sur toute question d'intérêt local.

Article 19 : Déroulement de la séance

À l'ouverture de chaque séance, le maire :

- procède à l'appel des conseillers et constate le quorum ;
- fait approuver le procès-verbal de la séance précédente et prend note des rectifications éventuelles ;
- appelle les affaires inscrites à l'ordre du jour.
- les questions diverses peuvent être abordées, mais toute question nécessitant une délibération doit figurer à l'ordre du jour de la séance suivante.
- Le maire rend compte des décisions prises en vertu des délégations du conseil (article L.2122-23 du CGCT) et organise l'intervention des rapporteurs désignés pour chaque affaire.

Article 20 : Débats ordinaires

La parole est accordée par le Maire aux conseillers municipaux qui en font la demande, selon l'ordre chronologique des sollicitations.

Aucun conseiller ne peut intervenir sans y avoir été autorisé par le président de séance.

Si un conseiller s'écarte de la question traitée, trouble le bon déroulement de la séance ou tient des propos injurieux, diffamatoires ou offensants, le Maire peut lui retirer la parole et procéder à un rappel à l'ordre.

Aucune intervention n'est autorisée pendant le déroulement du vote d'une délibération.

Article 21 : Débat d'orientation budgétaire

Un débat sur les orientations générales du budget a lieu dans les 10 semaines précédant l'examen du budget par le conseil municipal, conformément à l'article L.2312-1 du CGCT.

La convocation au débat est accompagnée d'un rapport détaillé précisant :

- Les orientations budgétaires envisagées : évolutions prévisionnelles de dépenses et recettes (fonctionnement et investissement), en précisant les hypothèses d'évolution retenues notamment en matière de concours financiers, de fiscalité, de tarification, de subventions et les évolutions relatives aux relations financières entre une commune et l'EPCI dont elle est membre

- Les engagements pluriannuels envisagés : programmation des investissements avec une prévision des recettes et des dépenses
- La structure et la gestion de la dette contractée, les perspectives pour le projet de budget, en précisant le profil de dette visé pour l'exercice
- L'évolution rétrospective des dépenses réelles de fonctionnement
- L'évolution rétrospective du besoin de financement annuel.

Ce rapport doit être transmis aux conseillers pour consultation avant la séance, afin de garantir l'information complète des élus.

Article 22 : Convocation et présentation du projet du budget primitif

Conformément aux articles L.2312-1 et L.2121-12 du Code général des collectivités territoriales, le projet de budget primitif est préparé et présenté par le maire.

Il est communiqué aux membres du conseil municipal, accompagné des rapports correspondants, au moins douze (12) jours avant l'ouverture de la première réunion consacrée à son examen.

Les conseillers municipaux reçoivent une note explicative de synthèse suffisamment détaillée, permettant d'apprécier les orientations budgétaires et l'équilibre général du budget.

Pour les communes de plus de 3 500 habitants, les documents budgétaires comprennent notamment les annexes prévues par les dispositions réglementaires en vigueur, et notamment :

- la liste des subventions versées aux associations ;
- le tableau des emprunts garantis ;
- la consolidation du budget principal et des budgets annexes ;
- la synthèse des comptes administratifs des organismes de coopération ;
- la présentation des principaux ratios financiers réglementaires.

Cette transmission annuelle garantit l'information complète des conseillers municipaux préalablement au vote du budget.

Article 23 : Suspension de séance

La suspension de séance est décidée par le président.

Elle peut être demandée par un conseiller ou par au moins cinq membres du conseil.

Le président fixe la durée de la suspension.

Article 24 : Amendements

Les amendements peuvent être proposés sur toutes les affaires en discussion.

Ils doivent être présentés par écrit au maire.

Le conseil municipal décide si les amendements sont mis en délibération, rejetés ou renvoyés à la commission compétente.

Article 25 : Référendum local

Le conseil municipal peut soumettre à référendum local tout projet de délibération relevant de sa compétence, selon les dispositions des articles LO 1112-1 et LO 1112-2 du CGCT.

L'organe exécutif fixe les modalités, convoque les électeurs et transmet la délibération au représentant de l'État dans les délais légaux.

Le représentant de l'État peut saisir le tribunal administratif pour contester la légalité de la délibération, avec possibilité de suspension.

Article 26 : Consultation des électeurs

Les électeurs peuvent être consultés sur toute décision relevant de la compétence de la commune.

Pour demander une consultation :

- dans une commune, 1/5 des électeurs inscrits sur les listes électorales peuvent en faire la demande ;
- dans les autres collectivités, 1/10 des électeurs.

Chaque électeur ne peut signer qu'une seule demande par an.

Le conseil fixe le principe et les modalités de la consultation, la date du scrutin et les modalités de convocation des électeurs.

Article 27 : Votes

Les délibérations sont adoptées à la majorité absolue des suffrages exprimés.

- En cas d'égalité, la voix du président est prépondérante, sauf en scrutin secret.
- Le vote peut se faire à main levée, au scrutin public nominal ou au scrutin secret.
- Le scrutin secret est obligatoire :
 1. à la demande d'1/3 des membres présents,
 2. pour toute nomination ou présentation.
- Si aucune majorité n'est obtenue après deux tours, un troisième tour à majorité relative est organisé ; à égalité de voix, le plus âgé est élu.
- Le vote du compte financier unique présenté par le maire doit intervenir avant le 30 juin et est adopté sauf opposition majoritaire.

Article 28 : Clôture de toute discussion

Le maire détermine l'ordre de prise de parole et est seul compétent pour mettre fin aux débats.

CHAPITRE V : Comptes rendus des débats et des décisions

Article 29 : Procès-verbaux

Les délibérations du conseil municipal sont consignées par ordre chronologique dans un procès-verbal.

Le procès-verbal est signé par le maire et par le secrétaire de séance sur la dernière page, après l'ensemble des délibérations.

Les débats sont retranscrits de manière synthétique et fidèle, conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du CGCT.

Chaque procès-verbal est soumis à l'adoption du conseil à la séance suivante.

Les membres du conseil ne peuvent intervenir qu'afin de proposer des rectifications ; celles-ci sont consignées au procès-verbal de la séance suivante.

Une fois adopté, le procès-verbal est :

- mis en ligne de manière permanente sur le site internet de la commune dans un délai maximal de 7 jours après son adoption, conformément aux dispositions légales de 2022 ;
- mis à disposition du public en version papier à la mairie.

Article 30 : Liste des délibérations

La liste des délibérations est affichée et mise en ligne sur le site internet dans un délai maximal de 7 jours.

Article 31 : Les délibérations

Les délibérations, signées par le maire et le secrétaire, sont mises en ligne sur le site internet de la commune pour une durée minimale de deux mois, conformément aux dispositions légales.

Cette publication garantit la publicité des décisions et la transparence administrative.

Passé ce délai, les délibérations peuvent être archivées électroniquement ou sur support papier, à disposition du public sur demande.

CHAPITRE VI : Dispositions diverses

Article 32 : Mise à disposition de locaux aux conseillers municipaux

Tout conseiller municipal n'appartenant pas à la majorité municipale peut demander la mise à disposition d'un local administratif commun.

- La demande doit être satisfaite dans un délai maximal de quatre mois.
- Le local ne peut en aucun cas servir de permanence ou accueillir des réunions publiques.
- La mise à disposition peut être permanente ou temporaire.
 - Dans le cas temporaire, la durée minimale est de quatre heures par semaine, dont au moins deux heures pendant les heures ouvrables, sauf accord spécifique avec le maire.
- La répartition du temps d'occupation entre différents groupes de conseillers minoritaires se fait d'un commun accord. À défaut, le maire procède à la répartition en fonction de l'importance des groupes.

Article 33 : Bulletin d'information générale

Conformément à l'article L.2121-27-1 du CGCT, lorsque la commune diffuse un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal :

- un espace doit être réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale ;
- les modalités pratiques de cet espace sont définies par le présent règlement.

Cette obligation ne crée pas de bulletin obligatoire : elle s'applique uniquement si la commune publie effectivement un bulletin.

La mise en œuvre de cette disposition garantit la pluralité de l'information et la transparence dans les communes de plus de 3 500 habitants.

Article 34 : Désignation des délégués dans les organismes extérieurs

Le conseil municipal désigne ses membres ou délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs conformément aux dispositions légales et aux textes régissant ces organismes.

- La durée des fonctions est fixée par les textes applicables.
- Tout remplacement peut intervenir à tout moment pour le reste de la durée prévue, en respectant les mêmes formes de désignation.
- L'élection d'un nouveau maire n'oblige pas le conseil municipal à procéder à une nouvelle désignation des délégués.

Article 35 : Retrait d'une délégation à un adjoint

Lorsque le maire retire une ou plusieurs délégations confiées à un adjoint :

- le conseil municipal se prononce sur le maintien de l'adjoint dans ses fonctions ;
- si le conseil décide de ne pas le maintenir, l'adjoint redevient simple conseiller municipal, tout en conservant ses fonctions obligatoires d'officier d'état civil et d'officier de police judiciaire ;
- le conseil peut décider que le nouvel adjoint élu occupera la même place dans l'ordre du tableau que son prédécesseur.

Article 36 : Modification du règlement

Le présent règlement peut être modifié :

- sur proposition du maire ; ou
- à l'initiative d'un tiers des membres en exercice du conseil municipal.

Toute modification doit être adoptée selon les formes de convocation et de délibération prévues par le CGCT.

Article 37 : Application du règlement

Le présent règlement s'applique au conseil municipal de Mauléon à compter du 1^{er} juin 2026.

Toute disposition antérieure contraire au présent règlement est abrogée.

Article 38 : Prévention des conflits d'intérêts

Constitue un conflit d'intérêts toute situation dans laquelle un intérêt public est en interférence avec des intérêts publics ou privés, et qui est de nature à influencer ou à paraître influencer l'exercice indépendant, impartial et objectif d'une fonction.

Tout élu confronté à une telle situation doit :

- S'abstenir de participer au débat et au vote du conseil municipal concernant l'affaire concernée ;

- Se retirer de toute décision ou intervention liée à l'objet du conflit.

Cas des titulaires de fonctions exécutives locales (maire, adjoints) :

- L'élu prend un arrêté précisant les procédures dans lesquelles il s'abstient d'exercer ses attributions ;
- Il désigne la personne qui le remplace pour le traitement de l'affaire (exemple : un adjoint pour le maire).

Cas des titulaires de délégations d'attributions :

- L'élu informe par écrit le maire de la situation de conflit et des compétences sur lesquelles il doit s'abstenir ;
- Le maire prend acte du/des domaines dans lesquels l'élu concerné ne peut intervenir.

CONVENTION DE RETROCESSION

Entre les soussignés :

La Commune de MAULEON, représentée par son Maire en exercice, Monsieur Denis PRISSET, dûment autorisé en vertu d'une délibération du conseil municipal en date du 01/05/2026

désignés dans ce qui suit par la Collectivité,

D'une Part,

La Société ERIMM, 27 rue Bonaventure 49300 CHOLET, représentée par Monsieur Etienne RIGAUDEAU,

Ci-après dénommée « Le Maître d'Ouvrage »

D'autre Part.

IL A ETE EXPOSE CE QUI SUIIT :

Le Maître d'Ouvrage a déposé en Mairie de MAULEON un dossier de demande de permis de construire n°0790792600018 sur un terrain situé rue Ecole, cadastré sous les n° 256, 257, 258 de la section AN.

Ce projet prévoit les équipements communs indiqués ci-après :

- Voirie : platonnier réalisé en mélange terre-pierre

La Collectivité a connaissance de la nature et de l'importance de ces équipements présentés dans la demande de permis de construire, et délimités suivant le plan de rétrocession ci-après annexé.

Le Maître d'Ouvrage demande que ces équipements communs soient intégrés dans le domaine public. La Collectivité est disposée à accueillir favorablement cette demande.

CECI EXPOSE, IL A ETE CONVENU CE QUI SUIIT :

ARTICLE 1 :

La présente convention a pour objet de définir :

- les modalités du contrôle par la Collectivité de l'exécution des travaux,
- les modalités d'intégration dans le domaine public.

ARTICLE 2 :

La Collectivité aura la possibilité de contrôler l'exécution des travaux sus nommés en coopération avec le Maître de l'ouvrage. Elle pourra accéder au chantier sous maîtrise

d'ouvrage privée. Elle s'interdira de donner directement des ordres aux entreprises chargées de l'exécution des travaux mais aura le pouvoir de notifier ses remarques au Maître d'Ouvrage.

Cette mission de contrôle ne recouvre en rien les responsabilités du Maître de l'Ouvrage notamment en ce qui concerne la direction et la conduite d'opération.

La collectivité sera invitée, pour la partie la concernant, à participer aux réunions et à la réception du chantier.

ARTICLE 3 :

Le Maître d'Ouvrage s'engage à respecter les directives techniques telles qu'elles auront été concertées.

Sous réserve de la réception des travaux conformes, la Collectivité s'engage à faire procéder sur demande présentée par écrit, aux formalités administratives et à signer l'acte de cession gratuite des parties communes.

ARTICLE 4 :

Les frais d'actes notariés inhérents au transfert de propriété au profit de la Commune seront supportés par le Maître d'Ouvrage qui s'y engage.

ARTICLE 5 :

La présente CONVENTION sera valide à compter de l'approbation du permis de construire. Elle s'éteindra de fait lorsque le transfert de propriété des équipements communs sera pleinement effectif (signature des actes notariés et enregistrement définitif aux hypothèques).

Fait à MAULEON

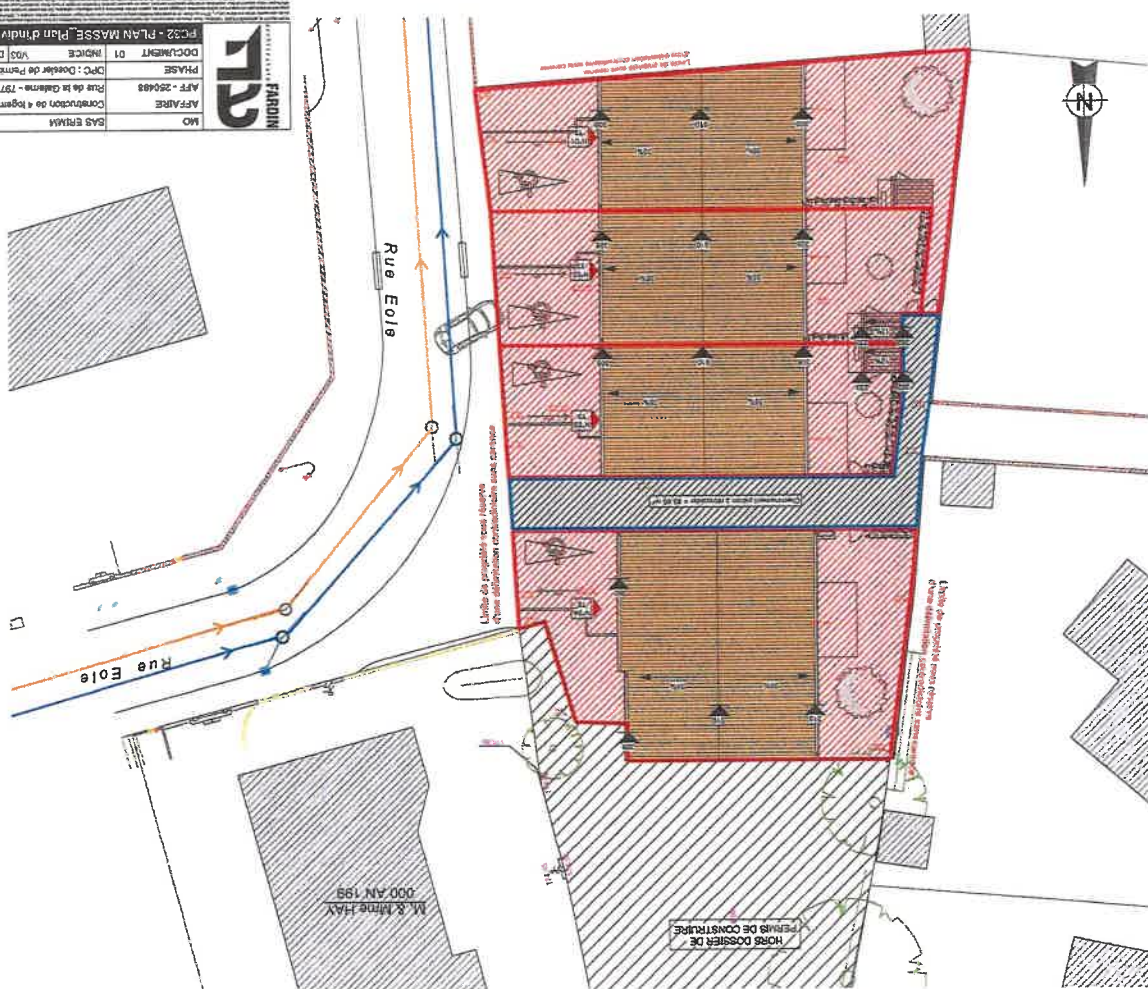
Le 8 Juin 2026

M. Le Maire de Mauléon



Le Maître d'ouvrage





COMMUNE : VILLE DE MAULEON (1)
(2) RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21790079400017

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE THOUARS

M. 57

Compte financier unique
Voté par nature

BUDGET : Budget Principal - 17600 (3)

ANNEE 2025

- (1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.
(2) Libellée du budget principal s'il s'agit d'un budget annexe
(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Page 1

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-CDEL_2026_078-BF

VILLE DE MAULEON - Budget Principal - 17600 - CFU - 2025

Sommaire

I - Informations générales et synthétiques

A - Informations statistiques, fiscales et financières

B1 - Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble

B2 - Résultats d'exécution du budget principal et du budget des services non personnalisés

B3.1 - Liste des organismes de regroupement

B3.2 - Liste des établissements publics créés

B3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

C1 - Détail des restes à réaliser - Dépenses

C2 - Détail des restes à réaliser - Recettes

D - Bilan synthétique

E - Compte de résultat synthétique

F - Taux des contributions et produits affectés en N

II - Exécution budgétaire

A - Modalités de vote du budget

Vue d'ensemble

A1.1 - Dépenses d'investissement

A1.2 - Recettes d'investissement

A2.1 - Dépenses de fonctionnement

A2.2 - Recettes de fonctionnement

Vue détaillée

B1 - Dépenses d'investissement

B2 - Recettes d'investissement

C1 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

D1 - Dépenses de fonctionnement

D2 - Recettes de fonctionnement

III - Etats financiers

A - Bilan

B - Compte de résultat

C - Annexe (uniquement pour les collectivités certifiées)

D - Balance des comptes

IV - Etats annexés

A - Présentation croisée et agrégée

A1 - Présentation croisée, section d'investissement - Vue d'ensemble

A2 - Présentation croisée, section de fonctionnement - Vue d'ensemble

A3 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

B - Etats annexés patrimoniaux

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette

B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux

B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement

B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme

B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes

B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements

B3 - Etat des provisions

B4 - Etat des charges transférées

B5 - Détail des opérations pour comptes de tiers

B6 - Prêts

B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés

B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus

B7.3 - Etat des emprunts garantis

B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis

B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail

B7.6 - Etat des marchés de partenariat

B7.7 - Etat des recettes grevées d'une affectation spéciale

B7.8 - Autres engagements donnés

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-CDEL_2026_078-BF

Annexe DEL 2026 - 048 - 080

SLO

B7.9 - Autres engagements reçus	
B8 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	
B9 - Etat du personnel	
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	
B11.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	188
B11.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	189
C - Etats annexés budgétaires	190
C1.1 - Equilibre budgétaire	191
C1.2- Equilibre budgétaire - Dépenses	192
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	193
C2.1 - Situation des AP	195
C2.2 - Situation des AE	196
IV - Annexes	
C - Etats annexés budgétaires	
C3.1 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	197
C3.2 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par fonction	204
IV - Etats annexés	
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non éligés en budget annexe	211
D2 - Gestion des fonds européens	212
D3 - Actions de formation des élus	213
D4 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	214
D5 - Identification des flux croisés	215
D6.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	216
D6.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	217
D7.1- Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (1)	219
D7.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	220
D8.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	221
D8.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail	222
E - Etat des Contrôles du Compte Financier	223
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	224

Préparer, pour chaque annexe, et l'attester en joint au sein d'un objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grises ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation précisée la rubrique fonctionnelle 01 - Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;

les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régime simple sans budget annexe (art. L. 223-11 du CGCT).

VILLE DE MAULEON - Budget Principal - 17600 - CFU - 2025

I	A
I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	

Informations statistiques	Valeurs
Population totale	6866

Informations fiscales (N-2)	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	431.32

Ratios de niveau	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	646.36
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	878.27
3 Dépenses d'équipement brut / population	514.62
4 Encours de dette / population (2)(3)	876.76
5 DGF / population	111.31
Ratios de structure et d'analyse financière	Valeurs
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	45,05 %
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	83,54 %
8 Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement) (2) (4)	26.41%
9 Taux d'épargne nette ((Epargne brute – remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement)	15.57%
10 Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3) (4)	99.83%
11 Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3) (4)	378.06%

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

SLO

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHETIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	7 962 033,25	7 549 986,26	15 512 019,51
	Recettes réalisées (1)	B	5 737 300,46	7 869 330,67	13 606 631,13
	Restes à réaliser	C	1 515 417,07	0,00	1 515 417,07
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	7 346 680,64	7 797 410,00	15 144 090,64
	Dépenses réalisées (1)	E	5 488 824,86	6 300 529,33	11 789 354,19
	Restes à réaliser	F	1 049 113,58	0,00	1 049 113,58
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	248 475,60	1 568 801,34	1 817 276,94
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-615 352,61	247 423,74	-367 928,87
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-366 877,01	1 816 225,08	1 449 348,07
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	466 303,49	0,00	466 303,49
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	99 426,48	1 816 225,08	1 915 651,56

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

Envoyé en préfecture le 08/06/2025
 Reçu en préfecture le 08/06/2025
 Publié le 08/06/2025
 ID : 079-217300794-20250601-DEL_2025_0728-BF

17600 - MAULEON

Exercice 2025

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés	B2

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
I - Budget principal	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	-615 352,61	0,00	248 475,60	0,00	-366 877,01
Fonctionnement	1 847 423,74	1 600 000,00	1 568 801,34	0,00	1 816 225,08
TOTAL I	1 232 071,13	1 600 000,00	1 817 276,94	0,00	1 449 348,07
II - Budgets des services à caractère administratif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
17606-LOTISSEMENTS-MAULEON	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	38 131,76	0,00	67 123,53	0,00	105 255,29
Fonctionnement	7 072,37	0,00	-82 011,26	0,00	-74 938,89
Sous-Total	45 204,13	0,00	-14 887,73	0,00	30 316,40
TOTAL II	45 204,13	0,00	-14 887,73	0,00	30 316,40
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL III	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL I + II + III	1 277 275,26	1 600 000,00	1 802 389,21	0,00	1 479 664,47

Envoyé en préfecture le 08/06/2025
 Reçu en préfecture le 08/06/2025
 Publié le 08/06/2025
 ID : 079-217300794-20250601-DEL_2025_0728-BF

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHÈRE LA COLLECTIVITE	B3.1

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
SIEDS			0,00
SVL			0,00
EPCI			
Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais			0,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

Envoyé en préfecture le 08/06/2025
 Reçu en préfecture le 08/06/2025
 Publié le 08/06/2025
 ID : 079-217900794-20250601-DEL_2025_078-BF

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS CRÉÉS	B3.2

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
-------------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------	------------------------------------	--------------------

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

Envoyé en préfecture le 08/06/2025
 Reçu en préfecture le 08/06/2025
 Publié le 08/06/2025
 ID : 079-217900794-20250601-DEL_2025_078-BF

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET ANNEXE	B3.3

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
	Lotissements	01/01/2023		21790079400413		oui

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

Envoyé en préfecture le 08/06/2025
Reçu en préfecture le 08/06/2025
Publié le 08/06/2025
ID : 079-217900794-20250601-DEL_2025_079-BF

510

VILLE DE MAULEON - Budget Principal - 17600 - CFU - 1	
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	
I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUE	Envoyé en préfecture le 08/06/2025 Reçu en préfecture le 08/06/2025 Publié le 08/06/2025 ID : 079-217900794-20250601-DEL_2025_079-BF
C1	510

Chap. / art. (2)	Libellé	Depenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(1) 1 049 113,58
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
0101	Opération d'équipement n° 0101	62 190,61
0102	Opération d'équipement n° 0102	8 038,44
0104	Opération d'équipement n° 0104	4 738,80
0106	Opération d'équipement n° 0106	8 928,60
0107	Opération d'équipement n° 0107	4 239,13
0108	Opération d'équipement n° 0108	792,00
0115	Opération d'équipement n° 0115	88 256,36
0180	Opération d'équipement n° 0180	62 703,04
0187	Opération d'équipement n° 0187	1 560,03
0192	Opération d'équipement n° 0192	73 625,40
0193	Opération d'équipement n° 0193	147 251,95
0195	Opération d'équipement n° 0195	1 184,36
0196	Opération d'équipement n° 0196	22 876,87
0198	Opération d'équipement n° 0198	270 554,89
0204	Opération d'équipement n° 0204	19 884,00
0205	Opération d'équipement n° 0205	32 604,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	239 885,10
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues on affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(11) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'étus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.
(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.
(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)	
Chap. / art. (2)	Libellé
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL	
018	RSA
	(iii)
	1 515 417,07
024	Produits des cessions d'immobilisations
	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves
	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)
	1 515 417,07
16	Emprunts et dettes assimilées
	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)
	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)
	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)
	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)
	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)
	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)
	0,00
26	Participations et créances rattachées
	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)
	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers
	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL	
	(iv)
70	Prod. services, domaine, ventes diverses
	0,00
73	Impôts et taxes
	0,00
731	Fiscalité locale
	0,00
74	Dotations et participations (4)
	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)
	0,00
013	Atténuations de charges (4)
	0,00
016	APA
	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI
	0,00
76	Produits financiers
	0,00
77	Produits spécifiques (4)
	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser détaillé conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.
(2) Suivant le niveau de vote réuni par l'assemblée délibérante.
(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES		I
Bilan synthétique (en milliers d'euros)		D
ACTIF NET (1)	Total	FONDS PROPRES ET PASSIF
ACTIF IMMOBILISÉ	0,00	FONDS PROPRES
Immobilisations incorporelles (nettes)	0,00	Apports et subventions d'investissement
Subventions d'investissement versées	657,07	Neutralisations et régularisations
Autres immobilisations incorporelles	148,67	Réserves
Immobilisations corporelles (nettes)	0,00	Report à nouveau
Terrains	4 838,14	Résultat de l'exercice
Constructions	31 240,93	Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant
Réseaux et installations de voirie	20 475,33	TOTAL FONDS PROPRES (I)
Réseaux divers	2 743,27	PASSIF
Installations techniques, agencements et matériel	220,36	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)
Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	DETTES FINANCIÈRES
Autres	413,32	Emprunts obligataires
Immobilisations corporelles en cours	879,86	Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés	8 248,54	Dettes financières et autres emprunts
Immobilisations financières (nettes)	503,12	TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	70 368,62	DETTES NON FINANCIÈRES
ACTIF CIRCULANT	0,00	Dettes fournisseurs et comptes rattachés
Stocks	0,00	Autres dettes non financières
Créances	249,01	Produits constatés d'avance
Charges constatées d'avance	0,00	TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)
Trésorerie	1 858,71	TOTAL TRÉSORERIE (4)
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	2 107,72	TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)
Comptes de régularisation (III)	0,00	Comptes de régularisation (III)
Écarts de conversion actif (IV)	0,00	Écarts de conversion passif (IV)
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	72 476,34	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)

[1] Déduction faite des amortissements et des dépréciations

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
 Reçu en préfecture le 08/06/2026
 Publié le 08/06/2026
 ID : 078-217900794-20260601-DCL-2026-078-BF

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES		I
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)		E
POSTES	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)	0,00	0,00
Dotations de l'état	2 765,14	2 648,86
Participations	164,91	126,35
Compensations, autres attributions et autres participations	493,86	511,22
Dons et legs	0,00	0,00
Impôts et taxes	3 747,97	3 660,51
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE	0,00	0,00
Ventes de biens ou prestations de services	278,15	296,03
Produits des cessions d'actifs	138,50	0,10
Autres produits de gestion	182,78	222,38
Production stockée et immobilisée	68,59	101,55
AUTRES PRODUITS	0,00	0,00
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges	0,16	0,00
Reprises du financement rattaché à un actif	0,00	0,00
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions	0,00	0,00
Neutralisation des moins-values de cession	14,00	0,00
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT(I)	7 854,06	7 566,99
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00
Achats et charges externes	1 784,93	1 784,93
Charges de personnel	2 493,15	2 493,15
Indemnités des élus (et membres du CESR)	204,89	204,89
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)	59,86	59,86
Impôts et taxes	88,12	88,12
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions	417,43	417,43
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés	144,55	144,55
Neutralisation des dépréciations et provisions	0,00	0,00
Neutralisation des plus-values de cession	7,95	7,95

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
 Reçu en préfecture le 08/06/2026
 Publié le 08/06/2026
 ID : 078-217900794-20260601-DCL-2026-078-BF

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	A

- I – L'assemblée délibérante a voté le budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5%
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

Envoyé en préfecture le 08/06/2025
Reçu en préfecture le 08/06/2025
Publié le 08/06/2025
ID : 079-217900794-20250601-DEL_2025_078-9F

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	409 253,00	169 367,90	41,38	239 885,10
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (2)	5 986 427,64	4 393 287,74	73,39	809 228,48
	Total des dépenses d'équipement	6 395 680,64	4 562 655,64	71,34	1 049 113,58
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	851 000,00	843 579,67	99,13	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	851 000,00	843 579,67	99,13	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	7 246 680,64	5 406 235,31	74,60	1 049 113,58
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	100 000,00	82 589,55	82,59	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre en investissement	100 000,00	82 589,55	82,59	0,00
	Total des dépenses d'investissement de l'exercice	7 346 680,64	5 488 824,86	74,71	1 049 113,58
	001 Solde d'exécution négatif reporté	615 352,61			
	Total des dépenses de la section d'investissement	7 962 033,25	5 488 824,86		1 049 113,58

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Voir l'état II-C1.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) D1 040 = RF 042

(5) D1 041 = RI 041

(6) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324.

Envoyé en préfecture le 08/06/2025
Reçu en préfecture le 08/06/2025
Publié le 08/06/2025
ID : 079-217900794-20250601-DEL_2025_078-9F

II – EXECUTION BUDGETAIRE					II
RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE					A1.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 126 793,10	426 627,99	37,86	1 515 417,07
16	Emprunts et dettes assimilées	1 501 000,00	1 500 220,00	99,95	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(8)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	836 348,88	836 343,88	100,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	393 199,89	398 929,18	101,46	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 148 531,38	2 005 248,48	93,33	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	230 000,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		6 235 873,25	5 167 369,53	82,87	1 515 417,07
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	1 306 160,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	420 000,00	569 930,93	135,70	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		1 726 160,00	569 930,93	33,02	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		7 962 033,25	5 737 300,46	72,06	1 515 417,07
001 Solde d'exécution positif reporté		0,00			
Total des recettes de la section d'investissement		7 962 033,25	5 737 300,46		1 515 417,07

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(4) DI 040 = RF 042

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) DI 041 = RI 041

(8) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
 Reçu en préfecture le 08/06/2026
 Publié le 09/06/2026
 ID : 079-217900794-20260601-D-EL-2026_07R-BF

II – EXECUTION BUDGETAIRE					II
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE					A2.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	1 856 100,00	1 766 677,11	25 154,23	1 791 831,34	96,54	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	2 760 500,00	2 581 528,74	0,00	2 581 528,74	93,52	0,00
014	Atténuations de produits	8 000,00	7 901,00	0,00	7 901,00	98,76	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	1 217 650,00	1 170 858,44	0,00	1 170 858,44	96,16	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		5 842 250,00	5 526 965,29	25 154,23	5 552 119,52	95,03	0,00
66	Charges financières	214 500,00	165 830,54	0,00	165 830,54	77,31	0,00
67	Charges spécifiques	14 000,00	12 648,34	0,00	12 648,34	90,35	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		6 071 250,00	5 705 444,17	25 154,23	5 730 598,40	94,39	0,00
023	Virement à la section d'investissement	1 306 160,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	420 000,00	569 930,93	0,00	569 930,93	135,70	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		1 726 160,00	569 930,93	0,00	569 930,93	33,02	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		7 797 410,00	6 275 375,10	25 154,23	6 300 529,33	80,80	0,00
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		7 797 410,00	6 275 375,10	25 154,23	6 300 529,33		0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Les comptes 66 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) DF 042 = RI 040 ; DF 043 = RF 043

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
 Reçu en préfecture le 08/06/2026
 Publié le 09/06/2026
 ID : 079-217900794-20260601-D-EL-2026_07R-BF

II – EXECUTION BUDGETAIRE						II
RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE						A2.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
013	Atténuations de charges	5 000,00	7 152,69	0,00	7 152,69	143,05	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	270 000,00	278 147,91	0,00	278 147,91	103,02	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	376 500,00	397 846,59	0,00	397 846,59	105,67	0,00
731	Fiscalité locale	3 225 500,00	3 358 025,00	0,00	3 358 025,00	104,11	0,00
74	Dotations et participations	3 360 410,00	3 423 908,56	0,00	3 423 908,56	101,89	0,00
75	Autres produits de gestion courante	212 376,26	182 508,25	0,00	182 508,25	85,94	0,00
Total des recettes de gestion des services		7 449 786,26	7 647 589,00	0,00	7 647 589,00	102,66	0,00
76	Produits financiers	200,00	219,12	0,00	219,12	109,56	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	138 769,80	0,00	138 769,80	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	163,20	0,00	163,20	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		7 449 986,26	7 786 741,12	0,00	7 786 741,12	104,52	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	100 000,00	82 589,55	0,00	82 589,55	82,59	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre (3)		100 000,00	82 589,55	0,00	82 589,55	82,59	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		7 549 986,26	7 869 330,67	0,00	7 869 330,67	104,23	0,00
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		247 423,74					
Total des recettes de la section de fonctionnement		7 797 410,00	7 869 330,67	0,00	7 869 330,67		0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) RF 042 = DI 040

Envoyé en préfecture le 08/06/2025
 Reçu en préfecture le 09/06/2025
 Publié le 09/06/2025
 ID : 079-217900794-20250601-DEL_2025_079-BF

17600 - MAULEON

Exercice 2025

II - EXECUTION BUDGETAIRE						II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée						B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204182	Bâtiments et installations	0,00	84 170,90	0,00	84 170,90	0,00
20422	Bâtiments et installations	0,00	85 197,00	0,00	85 197,00	0,00
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	409 253,00	169 367,90	0,00	169 367,90	239 885,10
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21110100	Terrains nus	0,00	3 985,56	0,00	3 985,56	0,00
21120100	Terrains de voirie	0,00	435,92	0,00	435,92	0,00
213210100	Immeubles de rapport	0,00	1 102,00	0,00	1 102,00	0,00
total opération n° 0100	Opération d'équipement n° 0100	30 000,00	5 523,48	0,00	5 523,48	24 476,52
20310101	Frais d'études	0,00	4 936,80	0,00	4 936,80	0,00
21280101	Autres agencements et aménagements	0,00	1 170,77	0,00	1 170,77	0,00
213110101	Bâtiments administratifs	0,00	5 320,02	0,00	5 320,02	0,00
213140101	Bâtiments culturels et sportifs	0,00	4 886,58	0,00	4 886,58	0,00
213180101	Autres bâtiments publics	0,00	42 816,20	0,00	42 816,20	0,00
21880101	Autres	0,00	1 328,40	0,00	1 328,40	0,00
23130101	Constructions	0,00	5 680,26	0,00	5 680,26	0,00
total opération n° 0101	Opération d'équipement n° 0101	161 505,44	66 139,03	0,00	66 139,03	95 366,41
213120102	Bâtiments scolaires	0,00	13 208,04	0,00	13 208,04	0,00
21580102	Autres installations, matériel et outillage techniques	0,00	19 540,41	0,00	19 540,41	0,00
218380102	Autre matériel informatique	0,00	8 560,03	0,00	8 560,03	0,00
218480102	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	515,99	0,00	515,99	0,00

Envoyé en préfecture le 08/06/2025
 Reçu en préfecture le 09/06/2025
 Publié le 09/06/2025
 ID : 079-217900794-20250601-DEL_2025_079-BF

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée	B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
21880102	Autres	0,00	901,74	0,00	901,74	0,00
total opération n° 0102	Opération d'équipement n° 0102	43 161,78	42 726,21	8 560,03	34 166,18	8 995,60
total opération n° 0103	Opération d'équipement n° 0103	35 231,52	0,00	0,00	0,00	35 231,52
total opération n° 0104	Opération d'équipement n° 0104	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
21280105	Autres agencements et aménagements	0,00	12 990,90	0,00	12 990,90	0,00
21880105	Autres	0,00	868,78	0,00	868,78	0,00
23120105	Agencements et aménagements de terrains	0,00	47 030,48	0,00	47 030,48	0,00
total opération n° 0105	Opération d'équipement n° 0105	61 065,65	60 890,16	0,00	60 890,16	175,49
213160106	Équipements du cimetière	0,00	7 065,60	0,00	7 065,60	0,00
total opération n° 0106	Opération d'équipement n° 0106	17 065,60	7 065,60	0,00	7 065,60	10 000,00
215680107	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	0,00	7 524,65	0,00	7 524,65	0,00
total opération n° 0107	Opération d'équipement n° 0107	13 000,00	7 524,65	0,00	7 524,65	5 475,35
20310108	Frais d'études	0,00	6 168,00	0,00	6 168,00	0,00
213210108	Immeubles de rapport	0,00	1 392,00	0,00	1 392,00	0,00
23130108	Constructions	0,00	19 252,80	0,00	19 252,80	0,00
total opération n° 0108	Opération d'équipement n° 0108	60 000,00	26 812,80	0,00	26 812,80	33 187,20
20510109	Concessions et droits similaires	0,00	5 154,00	0,00	5 154,00	0,00
218380109	Autre matériel informatique	0,00	8 560,03	0,00	8 560,03	0,00
218480109	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	2 019,44	0,00	2 019,44	0,00
total opération n° 0109	Opération d'équipement n° 0109	30 000,00	15 733,47	0,00	15 733,47	14 266,53
213120114	Bâtiments scolaires	0,00	10 173,65	0,00	10 173,65	0,00
21880114	Autres	0,00	11 634,04	0,00	11 634,04	0,00
total opération n° 0114	Opération d'équipement n° 0114	23 000,00	21 807,69	0,00	21 807,69	1 192,31
213510115	Bâtiments publics	0,00	3 182,40	0,00	3 182,40	0,00
21510115	Réseaux de voirie	0,00	240 890,37	0,00	240 890,37	0,00

Page 23

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée	B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
21520115	Installations de voirie	0,00	31 147,72	0,00	31 147,72	0,00
215340115	Réseaux d'électrification	0,00	1 208,26	0,00	1 208,26	0,00
21580115	Autres installations, matériel et outillage techniques	0,00	2 542,54	0,00	2 542,54	0,00
total opération n° 0115	Opération d'équipement n° 0115	401 000,00	278 971,29	0,00	278 971,29	122 028,71
213180116	Autres bâtiments publics	0,00	29 213,18	0,00	29 213,18	0,00
total opération n° 0116	Opération d'équipement n° 0116	29 397,18	29 213,18	0,00	29 213,18	184,00
20310164	Frais d'études	0,00	966,49	0,00	966,49	0,00
21280164	Autres agencements et aménagements	0,00	1 440,00	0,00	1 440,00	0,00
total opération n° 0164	Opération d'équipement n° 0164	15 000,00	2 406,49	0,00	2 406,49	12 593,51
213180165	Autres bâtiments publics	0,00	50 544,06	0,00	50 544,06	0,00
215340165	Réseaux d'électrification	0,00	13 081,50	0,00	13 081,50	0,00
total opération n° 0165	Opération d'équipement n° 0165	63 635,49	63 625,56	0,00	63 625,56	9,93
21510180	Réseaux de voirie	0,00	28 057,23	0,00	28 057,23	0,00
215340180	Réseaux d'électrification	0,00	215 665,58	0,00	215 665,58	0,00
total opération n° 0180	Opération d'équipement n° 0180	324 289,38	243 722,81	0,00	243 722,81	80 566,57
total opération n° 0187	Opération d'équipement n° 0187	2 050,00	0,00	0,00	0,00	2 050,00
213180192	Autres bâtiments publics	0,00	540,00	0,00	540,00	0,00
21510192	Réseaux de voirie	0,00	135 095,40	0,00	135 095,40	0,00
total opération n° 0192	Opération d'équipement n° 0192	260 000,00	135 635,40	0,00	135 635,40	124 364,60
21510193	Réseaux de voirie	0,00	27,00	0,00	27,00	0,00
215340193	Réseaux d'électrification	0,00	42 436,23	0,00	42 436,23	0,00
total opération n° 0193	Opération d'équipement n° 0193	189 715,18	42 463,23	0,00	42 463,23	147 251,95
215340195	Réseaux d'électrification	0,00	93 144,36	0,00	93 144,36	0,00
total opération n° 0195	Opération d'équipement n° 0195	95 000,00	93 144,36	0,00	93 144,36	1 855,64
20415120196	Bâtiments et installations	0,00	33 604,39	0,00	33 604,39	0,00

Page 24

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-DEL-2026-078-BF

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-DEL-2026-078-BF

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée	B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
21510196	Réseaux de voirie	0,00	432 793,31	0,00	432 793,31	0,00
215340196	Réseaux d'électrification	0,00	106 542,53	0,00	106 542,53	0,00
total opération n° 0196	Opération d'équipement n° 0196	633 258,56	572 940,23	0,00	572 940,23	60 318,33
213180198	Autres bâtiments publics	0,00	296 080,61	5,04	296 075,57	0,00
213210198	Immeubles de rapport	0,00	1 375 961,03	378,73	1 375 582,30	0,00
21510198	Réseaux de voirie	0,00	391,80	0,00	391,80	0,00
total opération n° 0198	Opération d'équipement n° 0198	2 096 732,53	1 672 433,44	383,77	1 672 049,67	424 682,86
215680200	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	0,00	266,72	0,00	266,72	0,00
total opération n° 0200	Opération d'équipement n° 0200	266,72	266,72	0,00	266,72	0,00
total opération n° 0204	Opération d'équipement n° 0204	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
21510205	Réseaux de voirie	0,00	8 160,00	0,00	8 160,00	0,00
total opération n° 0205	Opération d'équipement n° 0205	40 764,00	8 160,00	0,00	8 160,00	32 604,00
21510208	Réseaux de voirie	0,00	66 741,87	5 700,00	61 041,87	0,00
total opération n° 0208	Opération d'équipement n° 0208	105 861,87	66 741,87	5 700,00	61 041,87	44 820,00
213140209	Bâtiments culturels et sportifs	0,00	3 842,81	0,00	3 842,81	0,00
213180209	Autres bâtiments publics	0,00	8 257,74	0,00	8 257,74	0,00
total opération n° 0209	Opération d'équipement n° 0209	109 838,40	12 100,55	0,00	12 100,55	97 737,85
213140210	Bâtiments culturels et sportifs	0,00	8 938,05	0,00	8 938,05	0,00
213180210	Autres bâtiments publics	0,00	402 375,14	0,00	402 375,14	0,00
2380210	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	0,00	481 200,00	0,00	481 200,00	0,00
total opération n° 0210	Opération d'équipement n° 0210	1 017 985,10	892 513,19	0,00	892 513,19	125 471,91
213140211	Bâtiments culturels et sportifs	0,00	1 798,31	0,00	1 798,31	0,00
23130211	Constructions	0,00	35 891,82	0,00	35 891,82	0,00
total opération n° 0211	Opération d'équipement n° 0211	100 923,24	37 690,13	0,00	37 690,13	63 233,11

Page 25

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée	B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
20310212	Frais d'études	0,00	1 680,00	0,00	1 680,00	0,00
total opération n° 0212	Opération d'équipement n° 0212	1 680,00	1 680,00	0,00	1 680,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		6 395 680,64	4 577 299,44	14 643,80	4 562 655,64	1 833 025,00
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	843 359,67	0,00	843 359,67	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	220,00	0,00	220,00	0,00
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	851 000,00	843 579,67	0,00	843 579,67	7 420,33
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		851 000,00	843 579,67	0,00	843 579,67	7 420,33
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		7 246 680,64	5 420 879,11	14 643,80	5 406 235,31	1 840 445,33
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations	0,00	14 001,83	0,00	14 001,83	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	34 285,38	0,00	34 285,38	0,00
21328	Autres bâtiments privés	0,00	4 873,33	0,00	4 873,33	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	9 176,37	0,00	9 176,37	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	12 371,73	0,00	12 371,73	0,00
2188	Autres	0,00	7 880,91	0,00	7 880,91	0,00
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	114 001,83	82 589,55	0,00	82 589,55	31 412,28
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Page 26

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
 Reçu en préfecture le 08/06/2026
 Publiée le 08/06/2026
 ID : 079-217900794-20260601-DEL_2026_079-BF

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
 Reçu en préfecture le 08/06/2026
 Publiée le 08/06/2026
 ID : 079-217900794-20260601-DEL_2026_079-BF

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée						B1
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des dépenses d'ordre en investissement		114 001,83	82 589,55	0,00	82 589,55	31 412,28
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		7 360 682,47	5 503 468,66	14 643,80	5 488 824,86	1 871 857,61
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		615 352,61	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de la section d'investissement		7 976 035,08	5 503 468,66	14 643,80	5 488 824,86	2 487 210,22

Page 27

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-21790794-20260601-DEL_2026_079-BF

17600 - MAULEON

Exercice 2025

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Recettes d'investissement - Vue détaillée						B2
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	État et établissements nationaux	0,00	144 529,64	0,00	144 529,64	0,00
13251	GFP de rattachement	0,00	17 120,77	0,00	17 120,77	0,00
13258	Autres groupements	0,00	95 883,55	0,00	95 883,55	0,00
1328	Autres	0,00	4 953,60	0,00	4 953,60	0,00
1345	Amendes de radars automatiques et amendes de police	0,00	61 081,43	0,00	61 081,43	0,00
13461	Dotation d'équipement des territoires ruraux	0,00	103 059,00	0,00	103 059,00	0,00
total chapitre 13	Subventions d'investissement	1 126 793,10	426 627,99	0,00	426 627,99	700 165,11
1641	Emprunts en euros	0,00	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	220,00	0,00	220,00	0,00
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	1 501 000,00	1 500 220,00	0,00	1 500 220,00	780,00
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	836 343,88	0,00	836 343,88	0,00
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	836 348,88	836 343,88	0,00	836 343,88	
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
236	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	0,00	398 929,18	0,00	398 929,18	
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	393 199,89	398 929,18	0,00	398 929,18	-5 729,29
10222	F.C.T.V.A.	0,00	398 641,05	0,00	398 641,05	
10226	Taxe d'aménagement	0,00	6 607,43	0,00	6 607,43	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	1 600 000,00	0,00	1 600 000,00	
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	2 148 531,38	2 005 248,48	0,00	2 005 248,48	143 282,90

Page 28

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-21790794-20260601-DEL_2026_079-BF

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d'investissement - Vue détaillée	B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	91 503,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		6 097 376,25	5 167 369,53	0,00	5 167 369,53	930 006,72
total chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	1 306 160,00	0,00	0,00	0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations	0,00	7 951,99	0,00	7 951,99	0,00
2112	Terrains de voirie	0,00	497,00	0,00	497,00	0,00
21321	Immeubles de rapport	0,00	144 049,84	0,00	144 049,84	0,00
2802	Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme	0,00	343,80	0,00	343,80	0,00
28031	Frais d'études	0,00	922,80	0,00	922,80	0,00
28041512	Bâtiments et installations	0,00	100 565,54	0,00	100 565,54	0,00
2804182	Bâtiments et installations	0,00	3 596,00	0,00	3 596,00	0,00
280422	Bâtiments et installations	0,00	25 113,72	0,00	25 113,72	0,00
2805	Concessions, brevets, licences, droits et valeurs similaires	0,00	40 362,46	0,00	40 362,46	0,00
28128	Autres agencements et aménagements	0,00	1 584,00	0,00	1 584,00	0,00
281321	Immeubles de rapport	0,00	52 350,60	0,00	52 350,60	0,00
281328	Autres bâtiments privés	0,00	967,00	0,00	967,00	0,00
281351	Bâtiments publics	0,00	515,00	0,00	515,00	0,00
28152	Installations de voirie	0,00	15 961,69	0,00	15 961,69	0,00
281551	Matériel roulant	0,00	109,20	0,00	109,20	0,00

Page 29

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d'investissement - Vue détaillée	B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	0,00	16 296,69	0,00	16 296,69	0,00
2815731	Matériel roulant	0,00	263,24	0,00	263,24	0,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	3 702,55	0,00	3 702,55	0,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	0,00	42 604,84	0,00	42 604,84	0,00
281828	Autres matériels de transport	0,00	46 043,98	0,00	46 043,98	0,00
281831	Matériel informatique scolaire	0,00	1 708,00	0,00	1 708,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	0,00	20 305,09	0,00	20 305,09	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	11 618,46	0,00	11 618,46	0,00
28188	Autres	0,00	32 497,44	0,00	32 497,44	0,00
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	572 498,83	569 930,93	0,00	569 930,93	2 567,90
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		1 878 658,83	569 930,93	0,00	569 930,93	1 308 727,90
Total des recettes d'investissement de l'exercice		7 976 035,08	5 737 300,46	0,00	5 737 300,46	2 238 734,62
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de la section d'investissement		7 976 035,08	5 737 300,46	0,00	5 737 300,46	2 238 734,62

Page 30

II – EXECUTION BUDGETAIRE					II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES					C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0100(1)
LIBELLE : ACQUISITIONS IMMOBILIERES

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		30 000,00	A 5 523,48	18,41	0,00	B 441 449,19
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	30 000,00	5 523,48	18,41	0,00	441 449,19
2111	Terrains nus	2 000,00	3 985,56		0,00	76 397,33
2112	Terrains de voirie	0,00	435,92		0,00	559,53
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00		0,00	42 576,43
21318	Autres bâtiments publics	28 000,00	0,00		0,00	0,00
21321	Immeubles de rapport	0,00	1 102,00		0,00	321 915,90
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Page 31

Envoyé en préfecture le 08/06/2025
Reçu en préfecture le 08/06/2025
Publié le 08/06/2025
ID : 079-217900794-20250601-DCL_2025_078-BF

Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	c 0,00	0,00	0,00	d 1,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00		0,00	1,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-5 523,48	D - B	-441 448,19

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

Page 32

Envoyé en préfecture le 08/06/2025
Reçu en préfecture le 08/06/2025
Publié le 08/06/2025
ID : 079-217900794-20250601-DCL_2025_078-BF

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

**OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0101(1)
LIBELLE : BATIMENTS**

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		161 505,44	A 65 139,03	40,95	62 190,61	B 328 637,62
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	4 936,80	0,00	2 323,20	4 936,80
2031	Frais d'études	0,00	4 936,80		2 323,20	4 936,80
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	161 505,44	55 521,97	34,38	59 867,41	218 618,49
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	1 170,77		0,00	1 170,77
21311	Bâtiments administratifs	0,00	5 320,02		45 066,90	5 320,02
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00		0,00	70 601,41
21314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00	4 886,58		3 348,00	4 886,58
21318	Autres bâtiments publics	161 505,44	42 816,20		9 988,51	100 554,67
21328	Autres bâtiments privés	0,00	0,00		0,00	29 024,14
2138	Autres constructions	0,00	0,00		1 464,00	1 330,08
2158	Autres inst., matériel, outil, techniques	0,00	0,00		0,00	1 566,52
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	1 328,40		0,00	4 174,30
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	5 680,26	0,00	0,00	105 082,33
2313	Constructions	0,00	5 680,26		0,00	105 082,33

Page 33

Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		20 000,00	C 0,00	0,00	24 568,00	D 118 376,09
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	20 000,00	0,00	0,00	24 568,00	42 176,09
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00		0,00	4 025,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00		0,00	38 151,09
13258	Subv. non transf. Autres groupements	20 000,00	0,00		24 568,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	76 200,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00		0,00	76 200,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C - A -66 139,03	D - B -210 261,53

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(6) Sauf 165, 166 et 16449.
(7) Indiquer le signe algébrique.

Page 34

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-DEL_2026_078-8F

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-DEL_2026_078-8F

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0102(1)
LIBELLE : MATERIELS

Chap / art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		43 161,78	A 34 166,18	79,16	8 038,44	B 82 737,78
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	43 161,78	34 166,18	79,16	8 038,44	82 737,78
21312	Bâtiments scolaires	0,00	13 208,04		0,00	13 208,04
215738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00		0,00	2 994,60
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	43 161,78	19 540,41		0,00	36 844,10
21828	Autres matériels de transport	0,00	0,00		0,00	2 910,80
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00		0,00	6 311,93
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	515,99		8 038,44	12 024,35
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	901,74		0,00	8 444,16
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Page 35

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 09/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-DEL_2026_078-BF

Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-34 166,18	D - B	-82 737,78

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(6) Sauf 165, 166 et 16449.
(7) Indiquer le signe algébrique.

Page 36

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 09/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-DEL_2026_078-BF

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

**OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0103(1)
LIBELLE : VEHICULES**

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		35 231,52	A 0,00	0,00	0,00	B 26 280,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	35 231,52	0,00	0,00	0,00	26 280,00
21828	Autres matériels de transport	35 231,52	0,00		0,00	26 280,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Page 37

Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C - A 0,00	D - B -26 280,00

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(6) Sauf 165, 166 et 16449.
(7) Indiquer le signe algébrique.

Page 38

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-DEL_2026_078-BF

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-DEL_2026_078-BF

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0104(1)
LIBELLE : EQUIPEMENTS SPORTIFS

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		5 000,00	A	0,00	4 738,80	B 12 948,95
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	5 000,00	0,00	0,00	4 738,80	12 948,95
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	0,00		4 738,80	0,00
21318	Autres bâtiments publics	5 000,00	0,00		0,00	8 406,95
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00		0,00	4 542,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Page 39

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-DEL_2026_078-BF

Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C	0,00	0,00	D 104 600,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	0,00	0,00		0,00	5 000,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	99 600,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00		0,00	99 600,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	91 651,05

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(6) Sauf 165, 168 et 16449.
(7) Indiquer le signe algébrique.

Page 40

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-DEL_2026_078-BF

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0105(1)
LIBELLE : PARCS ET JARDINS

Chap/J art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		61 065,65	A 60 890,16	99,71	0,00	B 69 318,96
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	61 065,65	13 859,68	22,70	0,00	22 264,48
2128	Autres agencements et aménagements	61 065,65	12 990,90		0,00	16 638,90
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	868,78		0,00	5 565,58
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	47 030,48	0,00	0,00	47 114,48
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	47 030,48		0,00	47 114,48

Page 41

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-DEL_2026_078-BF

Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C - A -60 890,16	D - B -69 318,96

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(6) Sauf 185, 186 et 18449.
(7) Indiquer le signe algébrique.

Page 42

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-DEL_2026_078-BF

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0106(1)
LIBELLE : CIMETIERES

Chap/ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		17 065,60	A 7 065,60	41,40	8 928,60	B 7 065,60
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	17 065,60	7 065,60	41,40	8 928,60	7 065,60
21316	Equipements du cimetière	0,00	7 065,60		0,00	7 065,60
2138	Autres constructions	6 065,60	0,00		8 928,60	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	11 000,00	0,00		0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Page 43

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-DEL_2026_078-8F

Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Titrés émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-7 065,60	D - B	-7 065,60

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandataées ou recettes justifiées non titrées.
(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(6) Sauf 165, 166 et 16449.
(7) Indiquer le signe algébrique.

Page 44

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-DEL_2026_078-8F

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

**OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0107(1)
LIBELLE : DEFENSE INCENDIE**

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		13 000,00	A 7 524,65	57,88	4 239,13	B 28 697,92
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	13 000,00	7 524,65	57,88	4 239,13	28 697,92
21568	Autre matériel, outillage incendie	13 000,00	7 524,65		4 239,13	28 697,92
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Page 45

Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 3 619,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	3 619,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00		0,00	3 619,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C - A -7 524,65	D - B -25 078,92

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandataées ou recettes justifiées non titrées.
(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(6) Sauf 165, 166 et 16449.
(7) Indiquer le signe algébrique.

Page 46

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-DEL_2026_078-BF

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-DEL_2026_078-BF

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0108(1)
LIBELLE : ETUDES

Chap / art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		60 000,00	A 26 812,80	44,69	792,00	B 77 906,80
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	60 000,00	6 168,00	10,28	792,00	34 798,00
2031	Frais d'études	60 000,00	6 168,00		792,00	34 798,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	1 392,00	0,00	0,00	7 152,00
21321	Immeubles de rapport	0,00	1 392,00		0,00	6 714,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00		0,00	438,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	19 252,80	0,00	0,00	35 956,80
2313	Constructions	0,00	19 252,80		0,00	35 956,80

Page 47

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-DEL_2026_079-BF

Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 41 515,20
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	41 515,20
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00		0,00	20 757,60
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00		0,00	20 757,60
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-26 812,80	D - B	-36 391,60

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(6) Sauf 165, 166 et 16449.
(7) Indiquer le signe algébrique.

Page 48

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-DEL_2026_079-BF

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

**OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0109(1)
LIBELLE : ADMINISTRATION GENERALE**

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		30 000,00	A 15 733,47	52,44	0,00	B 46 167,05
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	30 000,00	5 154,00	17,18	0,00	35 587,58
2051	Concessions, droits similaires	30 000,00	5 154,00		0,00	35 587,58
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	10 579,47	0,00	0,00	10 579,47
21838	Autre matériel informatique	0,00	8 560,03		0,00	8 560,03
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	2 019,44		0,00	2 019,44
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Page 49

Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	c 0,00	0,00	0,00	d 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf la 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C - A -15 733,47	D - B -46 167,05

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandataées ou recettes justifiées non titrées.
(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(6) Sauf 165, 166 et 16449.
(7) Indiquer le signe algébrique.

Page 50

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-DEL_2026_078-BF

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-DEL_2026_078-BF

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0114(1)
LIBELLE : ECOLES PUBLIQUES

Chap/ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		23 000,00	A 21 807,69	94,82	0,00	B 31 126,87
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	23 000,00	21 807,69	94,82	0,00	31 126,87
21312	Bâtiments scolaires	23 000,00	10 173,65		0,00	10 173,65
21931	Matériel informatique scolaire	0,00	0,00		0,00	7 786,90
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	11 634,04		0,00	13 166,32
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Page 51

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-D-EL_2026_078-BF

Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-21 807,69	D - B	-31 126,87

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(6) Sauf 155, 166 et 16449.
(7) Indiquer le signe algébrique.

Page 52

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-D-EL_2026_078-BF

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0115(1)
LIBELLE : VOIRIE G M

Chap / art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		401 000,00	A 278 971,29	69,57	88 256,38	B 595 678,64
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	37 260,00	0,00
2041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	0,00	0,00		37 260,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	401 000,00	278 971,29	69,57	50 996,36	595 678,64
2112	Terrains de voirie	0,00	0,00		0,00	3 600,00
2118	Autres terrains	0,00	0,00		0,00	1 920,00
21351	Bâtiments publics	0,00	3 182,40		0,00	3 182,40
2151	Réseaux de voirie	401 000,00	240 890,37		26 461,87	534 673,60
2152	Installations de voirie	0,00	31 147,72		2 932,61	40 461,45
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	0,00		0,00	8 090,39
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00		1 638,48	0,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	1 208,26		19 965,40	1 208,26
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00	2 542,54		0,00	2 542,54
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Page 53

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-DEL_2026_078-BF

Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	9 604,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	9 604,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00		9 604,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C - A -278 971,29	D - B -595 678,64

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(6) Sauf 165, 166 et 16449.
(7) Indiquer le signe algébrique.

Page 54

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-DEL_2026_078-BF

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

**OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0116(1)
LIBELLE : ENCEINTE CHATEAU MAULEON**

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		29 397,18	A 29 213,18	99,37	0,00	B 237 769,99
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	29 397,18	29 213,18	99,37	0,00	237 769,99
21318	Autres bâtiments publics	29 397,18	29 213,18		0,00	237 769,99
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Page 55

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-D-EL_2026_078-BF

Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 137 422,46
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 13B)	0,00	0,00	0,00	0,00	137 422,46
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00		0,00	58 127,46
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00		0,00	79 295,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C - A -29 213,18	D - B -100 347,53

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.
(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(6) Sauf 165, 166 et 16449.
(7) Indiquer le signe algébrique.

Page 56

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-D-EL_2026_078-BF

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

**OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0164(1)
LIBELLE : CHEMINS DE RANDONNEES**

Chap J art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		15 000,00	A 2 406,49	16,04	0,00	B 16 655,07
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	966,49	0,00	0,00	966,49
2031	Frais d'études	0,00	966,49		0,00	966,49
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	15 000,00	1 440,00	9,60	0,00	15 688,58
2118	Autres terrains	7 500,00	0,00		0,00	2 502,94
2128	Autres agencements et aménagements	7 500,00	1 440,00		0,00	13 185,64
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Page 57

Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 15 633,76
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	15 633,76
13278	Autres fonds européens	0,00	0,00		0,00	15 633,76
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C - A -2 406,49	D - B -1 021,31

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.
(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(6) Sauf 165, 166 et 16449.
(7) Indiquer le signe algébrique.

Page 58

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 075-217900794-20260601-DEL_2026_078-BF

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 075-217900794-20260601-DEL_2026_078-BF

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

**OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0165(1)
LIBELLE : TRAVAUX ECONOMIES D'ENERGIE**

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		63 635,49	A 63 625,56	99,98	0,00	B 68 576,48
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	2 340,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00		0,00	2 340,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	63 635,49	63 625,56	99,98	0,00	66 236,48
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00		0,00	1 296,54
21318	Autres bâtiments publics	48 635,49	50 544,06		0,00	50 544,06
21534	Réseaux d'électrification	15 000,00	13 081,50		0,00	14 395,88
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Page 59

Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le 09/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-DEL_2026_078-BF

Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		36 980,60	C 20 289,80	54,87	5 000,00	D 20 289,80
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf la 135)	36 980,60	20 289,80	0,00	5 000,00	20 289,80
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	2 850,48	0,00		0,00	0,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	34 130,12	20 289,80		5 000,00	20 289,80
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C - A -43 335,76	D - B -48 286,68

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non litrées.
(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(6) Sauf 165, 166 et 16449.
(7) Indiquer le signe algébrique.

Page 60

Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le 09/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-DEL_2026_078-BF

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

**OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0180(1)
LIBELLE : ETUDES REQUALIF ROUTE NANTES MAULEON**

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Chap./ art. (2)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		324 289,38	A 243 722,81	75,16	62 703,04	B 333 834,09
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	55 212,28
2041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	0,00	0,00		0,00	55 212,28
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	324 289,38	243 722,81	75,16	62 703,04	278 621,81
2151	Réseaux de voirie	324 289,38	28 057,23		0,00	48 095,43
21534	Réseaux d'électrification	0,00	215 665,58		62 703,04	215 665,58
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00		0,00	14 860,80
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Page 61

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		5 000,00	C 14 352,91	287,06	0,00	D 76 403,35
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	5 000,00	14 352,91	0,00	0,00	76 403,35
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00		0,00	32 163,38
13258	Subv. non transf. Autres groupements	5 000,00	9 399,31		0,00	9 399,31
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	4 953,60		0,00	4 953,60
1348	Autres fonds non transférables	0,00	0,00		0,00	29 887,06
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-229 369,90	D - B	-257 430,74

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.
(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(6) Sauf 185, 186 et 18449.
(7) Indiquer le signe algébrique.

Page 62

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-DEL_2026_078-BF

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-DEL_2026_078-BF

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0187(1)
LIBELLE : MISE EN LUMIERE PETITE CITE CARACTERE

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		2 050,00	A 0,00	0,00	1 560,03	B 32 190,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	2 050,00	0,00	0,00	1 560,03	32 190,00
2315	Install., matériel et outill. technique	2 050,00	0,00		1 560,03	32 190,00

Page 63

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-DEL_2026_078-9F

Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 69 696,54
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	69 696,54
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00		0,00	29 741,98
13278	Autres fonds européens	0,00	0,00		0,00	39 954,56
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	37 506,54

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(6) Sauf 165, 166 et 16449.
(7) Indiquer le signe algébrique.

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-DEL_2026_078-9F

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

**OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0192(1)
LIBELLE : REQUALIFICATION PLACE DU RENAR**

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		260 000,00	A 135 635,40	52,17	73 625,40	B 135 635,40
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	260 000,00	135 635,40	52,17	73 625,40	135 635,40
21318	Autres bâtiments publics	0,00	540,00		0,00	540,00
2151	Réseaux de voirie	260 000,00	135 095,40		73 625,40	135 095,40
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Page 65

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-DEL_2026_078-BF

Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		20 000,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	20 000,00	0,00		0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C - A -135 635,40	D - B -135 635,40

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non litrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

Page 66

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-DEL_2026_078-BF

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0193(1)
LIBELLE : CARREFOUR LA GUERIVIERE LE TEMPLE

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		189 715,18	A 42 463,23	22,38	147 251,95	B 633 882,33
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	11 658,57
2041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	0,00	0,00		0,00	11 658,57
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	189 715,18	42 463,23	22,38	147 251,95	612 345,61
2151	Réseaux de voirie	89 715,18	27,00		0,00	409 111,90
21534	Réseaux d'électrification	100 000,00	42 436,23		147 251,95	203 233,71
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	9 878,15
238	Avances commandes Immo corporelles	0,00	0,00		0,00	9 878,15

Page 67

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-DEL_2026_078-8F

Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		31 000,00	C 26 168,83	84,42	0,00	D 102 579,72
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	31 000,00	26 168,83	0,00	0,00	92 761,57
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	14 000,00	12 673,35		0,00	12 673,35
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00		0,00	20 000,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	17 000,00	13 495,48		0,00	13 495,48
1345	Amendes radars automatiques et de police	0,00	0,00		0,00	46 532,74
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	9 878,15
238	Avances commandes Immo corporelles	0,00	0,00		0,00	9 878,15

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-16 294,40	D - B	-531 302,61

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(6) Sauf 165, 166 et 16449.
(7) Indiquer le signe algébrique.

Page 68

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-DEL_2026_078-8F

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0195(1)
LIBELLE : TX PLACE ET RUE X VERTE/FARAUDEURIE MAULEON

Chap/J art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		95 000,00	A 93 144,36	98,05	1 184,36	B 96 739,81
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	95 000,00	93 144,36	98,05	1 184,36	96 739,81
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00		0,00	3 695,45
21534	Réseaux d'électrification	95 000,00	93 144,36		1 184,36	93 144,36
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Page 69

Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 13B)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-93 144,36	D - B	-96 739,81

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(6) Sauf 165, 166 et 16449.
(7) Indiquer le signe algébrique.

Page 70

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260801-DEL_2026_078-BF

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260801-DEL_2026_078-BF

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0196(1)
LIBELLE : AMGT RUE DES MEUNIERES MOULINS

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Chap./ art. (2)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		633 258,56	A 572 940,23	90,47	22 676,87	B 643 153,65
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	33 604,39	0,00	9 595,61	87 585,81
2041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	0,00	33 604,39		9 595,61	87 585,81
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	633 258,56	539 335,84	85,17	13 081,26	555 567,84
2151	Réseaux de voirie	633 258,56	432 793,31		6 481,35	449 025,31
21534	Réseaux d'électrification	0,00	106 542,53		6 589,91	106 542,53
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Page 71

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		155 000,00	c 36 282,38	23,41	151 896,17	d 48 256,29
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	155 000,00	36 282,38	0,00	151 896,17	48 256,29
1323	Subv. non transf. Départements	50 000,00	0,00		59 071,76	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	85 000,00	0,00		85 000,00	4 897,45
13258	Subv. non transf. Autres groupements	0,00	0,00		7 824,41	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00		0,00	7 076,48
1345	Amendes radars automatiques et de police	20 000,00	36 282,38		0,00	36 282,38
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C - A -536 657,85	D - B -594 897,36

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(6) Sauf 165, 166 et 16449.
(7) Indiquer le signe algébrique.

Page 72

Envoyé en préfecture le 08/06/2025
Reçu en préfecture le 08/06/2025
Publié le 09/06/2025
ID : 079-217900794-20250601-DEL_2025_078-BF

Envoyé en préfecture le 08/06/2025
Reçu en préfecture le 08/06/2025
Publié le 09/06/2025
ID : 079-217900794-20250601-DEL_2025_078-BF

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0197(1)
LIBELLE : AMGT RUE PONT PIERRES LOUBLANDE

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Page 73

Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		20 000,00	C 24 799,05	124,00	0,00	D 24 799,05
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	20 000,00	24 799,05	0,00	0,00	24 799,05
1345	Amendes radars automatiques et de police	20 000,00	24 799,05		0,00	24 799,05
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	24 799,05	D - B	24 799,05

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non litrées.
(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(6) Sauf 165, 166 et 16449.
(7) Indiquer le signe algébrique.

Page 74

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-DEL_2026_078-BF

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-DEL_2026_078-BF

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0198(1)
LIBELLE : RESTRUCTURATION DE L'ÎLOT DU RENARD

		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Chap./ art. (2)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		2 096 732,53	A 1 672 049,67	79,75	270 554,89	B 2 170 210,06
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	2 096 732,53	1 672 049,67	79,75	270 554,89	2 170 210,06
21318	Autres bâtiments publics	2 096 732,53	296 075,57		25 193,52	794 235,96
21321	Immeubles de rapport	0,00	1 375 582,30		244 041,77	1 375 582,30
2151	Réseaux de voirie	0,00	391,80		0,00	391,80
21538	Autres réseaux	0,00	0,00		1 319,80	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Page 75

		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTÉES (5)		1 231 848,88	C 944 200,17	76,65	307 476,71	D 1 038 119,17
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	395 500,00	107 856,29	0,00	307 476,71	201 775,29
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	239 000,00	107 856,29		131 376,71	201 775,29
1322	Subv. non transf. Régions	116 500,00	0,00		116 500,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	30 000,00	0,00		30 000,00	0,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	10 000,00	0,00		29 600,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	836 348,88	836 343,88	100,00	0,00	836 343,88
21318	Autres bâtiments publics	836 348,88	836 343,88		0,00	836 343,88
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-727 849,50	D - B	-1 132 090,89

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.
(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(6) Sauf 165, 166 et 16449.
(7) Indiquer le signe algébrique.

Page 76

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-D-EL_2026_079-BF

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-D-EL_2026_079-BF

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0199(1)
LIBELLE : REQUALIFICATION MUSEE DU CUIR - CIVAM A MAULEON

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 740,30
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	740,30
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00		0,00	740,30
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Page 77

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-DEL_2026_078-BF

Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 18 530,35
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	18 530,35
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00		0,00	18 530,35
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C - A 0,00	D - B 17 790,05

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(6) Sauf 185, 186 et 16449.
(7) Indiquer le signe algébrique.

Page 78

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-DEL_2026_078-BF

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

**OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0200(1)
LIBELLE : REQUALIFICATION 34 GRAND'RUE M**

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Chap./ art. (2)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		266,72	A 266,72	100,00	0,00	B 185 175,11
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	266,72	266,72	100,00	0,00	185 175,11
21318	Autres bâtiments publics	266,72	0,00		0,00	184 908,39
21568	Autre matériel, outillage incendie	0,00	266,72		0,00	266,72
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Page 79

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	c 0,00	0,00	0,00	d 91 128,08
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	91 128,08
1321	Subv. non transf. Etat, établi. nationaux	0,00	0,00		0,00	33 498,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00		0,00	35 850,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	0,00	0,00		0,00	21 780,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-266,72	D - B	-94 047,11

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatóées ou recettes justifiées non titrées.
(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(6) Sauf 185, 168 et 18449.
(7) Indiquer le signe algébrique.

Page 80

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-21790794-20260601-DEL_2026_079-BF

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-21790794-20260601-DEL_2026_079-BF

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

**OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0201(1)
LIBELLE : REQUALIFICATION 62 GRAND RUE M**

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 97 282,09
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	97 282,09
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00		0,00	97 282,09
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Page 81

Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		38 000,00	C 38 288,00	100,76	0,00	D 105 033,33
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 136)	38 000,00	38 288,00	0,00	0,00	105 033,33
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	24 000,00	24 000,00		0,00	34 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00		0,00	26 745,33
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00		0,00	30 000,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	14 000,00	14 288,00		0,00	14 288,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	38 288,00	D - B	7 751,24

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(6) Saut 165, 166 et 16449.
(7) Indiquer le signe algébrique.

Page 82

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-DEI_2026_078-BF

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-DEI_2026_078-BF

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

**OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0202(1)
LIBELLE : OUTIL EN MAIN M**

Chap./ art. (2)	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 40 230,73
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	40 230,73
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00		0,00	40 230,73
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Page 83

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-DEL_2026_079-BF

Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		87 800,00	C 45 819,00	52,19	40 000,00	D 45 819,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	87 800,00	45 819,00	0,00	40 000,00	45 819,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	47 800,00	0,00		0,00	0,00
13273	Subv. non transf. FEADER	0,00	0,00		40 000,00	0,00
13278	Autres fonds européens	40 000,00	0,00		0,00	0,00
13461	Dot. équip. territoires ruraux non transf.	0,00	45 819,00		0,00	45 819,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C - A 45 819,00	D - B 5 588,27

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(6) Sauf 165, 166 et 16449.
(7) Indiquer le signe algébrique.

Page 84

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-DEL_2026_079-BF

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

**OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0204(1)
LIBELLE : CTM**

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		20 000,00	A 0,00	0,00	19 884,00	B 2 940,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	19 884,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00		19 884,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	20 000,00	0,00	0,00	0,00	2 940,00
21318	Autres bâtiments publics	20 000,00	0,00		0,00	2 940,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Page 85

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-DEI_2026_078-BF

Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-2 940,00

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.
(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(6) Sauf 165, 166 et 16449.
(7) Indiquer le signe algébrique.

Page 86

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-DEI_2026_078-BF

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

**OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0205(1)
LIBELLE : COEUR DE BOURG ST AUBIN**

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		40 764,00	A 8 160,00	20,02	32 604,00	B 8 160,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	40 764,00	8 160,00	20,02	32 604,00	8 160,00
2151	Réseaux de voirie	40 764,00	8 160,00		32 604,00	8 160,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Page 87

Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-8 160,00	D - B	-8 160,00

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandalées ou recettes justifiées non titrées.
(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(6) Sauf 165, 166 et 16449.
(7) Indiquer le signe algébrique.

Page 88

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 075-217900794-20260601-DEL_2026_075-BF

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 075-217900794-20260601-DEL_2026_075-BF

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

**OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0206(1)
LIBELLE : AMENAGMT RUE DU MOUTON BLANC**

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 1 219,98
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	1 219,98
2041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	0,00	0,00		0,00	1 219,98
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Page 89

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-DEL_2026_079-BF

Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C - A 0,00	D - B -1 219,98

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(6) Sauf 165, 166 et 16449.
(7) Indiquer le signe algébrique.

Page 90

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-DEL_2026_079-BF

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

**OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0207(1)
LIBELLE : CREATION TERRAIN SYNTHETIQUE M**

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	57,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00		0,00	57,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Page 91

Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C	0,00	0,00	D
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	0,00	0,00		0,00	40 000,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C - A 0,00	D - B 39 943,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

Page 92

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-DEL_2026_073-BF

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-DEL_2026_073-BF

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0208(1)
LIBELLE : AMGT RUE DES FOSSES (0208)

Chap./art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		105 861,87	A 61 041,87	57,66	0,00	B 119 732,19
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	105 861,87	61 041,87	57,66	0,00	113 922,90
2151	Réseaux de voirie	105 861,87	61 041,87		0,00	113 922,90
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	5 809,29
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00		0,00	5 809,29

Page 93

Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		18 000,00	C 22 930,06	127,39	18 458,19	D 25 452,76
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	18 000,00	17 120,77	0,00	18 458,19	19 643,47
13251	Subv. non transf. GFP du rattachement	18 000,00	17 120,77		18 458,19	19 643,47
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	5 809,29	0,00	0,00	5 809,29
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	5 809,29		0,00	5 809,29

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-38 111,81	D - B	-94 279,43

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(6) Sauf 165, 166 et 164/9.
(7) Indiquer le signe algébrique.

Page 94

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le 09/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-DEL_2026_078-BF

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le 09/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-DEL_2026_078-BF

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0209(1)
LIBELLE : RESTRUCTURATION SALLE OMNISPORT ST AUBIN

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		109 838,40	A 12 100,55	11,02	0,00	B 259 631,60
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	109 838,40	12 100,55	11,02	0,00	79 631,60
21314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00	3 842,81		0,00	3 842,81
21318	Autres bâtiments publics	109 838,40	8 257,74		0,00	75 788,79
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	180 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00		0,00	180 000,00

Page 95

Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		0,00	C 0,00	0,00	560 914,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	560 914,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00		430 872,00	0,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	0,00	0,00		130 042,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-12 100,55	D - B	-259 631,60

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non litrées.
(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(6) Sauf 165, 166 et 16449.
(7) Indiquer le signe algébrique.

Page 96

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-DEL_2026_078-BF

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-DEL_2026_078-BF

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

**OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0210(1)
LIBELLE : RESTRUCTURATION COMPLEXE SPORTIF ST ANNE**

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		1 017 985,10	A 892 513,19	175,36	0,00	B 1 119 761,98
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	1 017 985,10	411 313,19	90,90	0,00	458 561,98
21314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00	8 938,05		0,00	8 938,05
21318	Autres bâtiments publics	1 017 985,10	402 375,14		0,00	449 623,93
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	481 200,00	0,00	0,00	661 200,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	481 200,00		0,00	661 200,00

Page 97

Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		663 699,89	c 473 767,39	69,29	343 667,50	D 473 767,39
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	290 500,00	80 647,50	0,00	343 667,50	80 647,50
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	150 000,00	0,00		133 560,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	30 000,00	0,00		0,00	0,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	0,00	23 407,50		54 617,50	23 407,50
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	110 500,00	0,00		155 490,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	57 240,00		0,00	57 240,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	393 199,89	393 119,89	99,98	0,00	393 119,89
238	Avances commandes immo corporelles	393 199,89	393 119,89		0,00	393 119,89

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-418 745,80	D - B	-645 994,59

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(6) Sauf 165, 166 et 16449.
(7) Indiquer le signe algébrique.

Page 98

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217800794-20260601-DEL_2026_079-BF

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217800794-20260601-DEL_2026_079-BF

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

**OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0211(1)
LIBELLE : RECONVERSTION SITE PISCINE**

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		100 923,24	A 37 690,13	37,35	0,00	B 60 841,13
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	10 941,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00		0,00	10 941,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	1 798,31	0,00	0,00	1 798,31
21314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00	1 798,31		0,00	1 798,31
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	100 923,24	35 891,82	35,56	0,00	48 101,82
2313	Constructions	100 923,24	35 891,82		0,00	48 101,82

Page 99

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-Del_2026_078-BF

Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		7 000,00	C 0,00	0,00	13 900,00	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	7 000,00	0,00	0,00	13 900,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	7 000,00	0,00		13 900,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C - A -37 690,13	D - B -60 841,13

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-Del_2026_078-BF

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0212(1)
LIBELLE : DOMAINE DE LA DURBELIERE

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Chap./ art. (2)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		1 680,00	A 1 680,00	100,00	0,00	B 1 680,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	1 680,00	0,00	0,00	1 680,00
2031	Frais d'études	0,00	1 680,00		0,00	1 680,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	1 680,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	1 680,00	0,00		0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Page 101

		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)		2 012,50	C 0,00	0,00	2 012,50	D 0,00
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	2 012,50	0,00	0,00	2 012,50	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	2 012,50	0,00		2 012,50	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-1 680,00	D - B	-1 680,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 168 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

Page 102

Envoyé en préfecture le 08/06/2025
Reçu en préfecture le 08/06/2025
Publié le 08/06/2025
ID : 079-217900794-20250601-DEL_2025_079-BF

Envoyé en préfecture le 08/06/2025
Reçu en préfecture le 08/06/2025
Publié le 08/06/2025
ID : 079-217900794-20250601-DEL_2025_079-BF

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6042	Achats de prestations de services (autres que terrains à aménager)	0,00	3 667,38	3 310,99	356,39	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	47 758,37	0,00	47 758,37	0,00
60612	Énergie - Électricité	0,00	363 208,12	0,00	363 208,12	0,00
60621	Combustibles	0,00	61 406,98	0,00	61 406,98	0,00
60622	Carburants	0,00	59 796,40	0,00	59 796,40	0,00
60623	Alimentation	0,00	391,33	0,00	391,33	0,00
60624	Produits de traitement	0,00	82,00	0,00	82,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	21 299,82	0,00	21 299,82	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	109 096,44	0,00	109 096,44	0,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	17 456,43	0,00	17 456,43	0,00
60636	Habillement et Vêtements de travail	0,00	4 955,78	0,00	4 955,78	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	6 810,77	0,00	6 810,77	0,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	91,25	0,00	91,25	0,00
6067	Fournitures scolaires	0,00	9 795,91	0,00	9 795,91	0,00
6068	Autres matières et fournitures.	0,00	23 788,81	0,00	23 788,81	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	311 294,54	0,00	311 294,54	0,00
61351	Matériel roulant	0,00	33 543,04	0,00	33 543,04	0,00
61358	Autres	0,00	7 637,23	0,00	7 637,23	0,00
61521	Terrains	0,00	50 012,72	0,00	50 012,72	0,00
615221	Bâtiments publics	0,00	54 766,27	0,00	54 766,27	0,00
615228	Autres bâtiments	0,00	3 162,83	0,00	3 162,83	0,00
615231	Voies	0,00	59 708,44	0,00	59 708,44	0,00
615232	Réseaux	0,00	22 693,49	0,00	22 693,49	0,00

Page 103

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-21790794-20260601-DEL__2026_076-4F

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
61551	Matériel roulant	0,00	26 627,65	10,00	26 617,65	0,00
61558	Autres biens mobiliers	0,00	2 026,42	0,00	2 026,42	0,00
6156	Maintenance	0,00	77 821,44	0,00	77 821,44	0,00
6161	Multirisques	0,00	106 211,89	0,00	106 211,89	0,00
617	Études et recherches	0,00	2 196,60	0,00	2 196,60	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	2 007,82	0,00	2 007,82	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	22 698,99	0,00	22 698,99	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	773,36	0,00	773,36	0,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	0,00	114,42	0,00	114,42	0,00
62268	Autres honoraires, conseils...	0,00	7 222,65	0,00	7 222,65	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	2 400,00	600,00	1 800,00	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	440,80	0,00	440,80	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	25 162,02	0,00	25 162,02	0,00
6234	Réceptions	0,00	4 190,24	0,00	4 190,24	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	24 398,08	0,00	24 398,08	0,00
6238	Divers	0,00	697,90	0,00	697,90	0,00
6241	Transports de biens	0,00	1 483,74	0,00	1 483,74	0,00
6245	Transports de personnes extérieures à la collectivité	0,00	7 610,50	0,00	7 610,50	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	6 057,51	0,00	6 057,51	0,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	7 029,88	0,00	7 029,88	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	22 551,66	1 585,59	20 966,07	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations...)	0,00	21 805,76	0,00	21 805,76	0,00
6282	Frais de gardiennage	0,00	2 783,58	0,00	2 783,58	0,00
6284	Redevance pour services rendus	0,00	170,00	0,00	170,00	0,00

Page 104

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-21790794-20260601-DEL__2026_076-4F

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
62876	Au GFP de rattachement	0,00	102 834,26	0,00	102 834,26	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	46 865,00	1 336,00	45 529,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	67,40	0,00	67,40	0,00
total chapitre 011	Charges à caractère général	1 856 100,00	1 798 673,92	6 842,58	1 791 831,34	64 268,66
6216	Personnel affecté par le GFP de rattachement	0,00	10 005,00	0,00	10 005,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	28 694,47	0,00	28 694,47	0,00
6331	Versement mobilité	0,00	1 466,21	0,00	1 466,21	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	7 338,74	0,00	7 338,74	0,00
6336	Cotisations au CNFPT et au centre de gestion de la fonction publique territoriale	0,00	29 318,14	0,00	29 318,14	0,00
6338	Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	0,00	4 402,25	0,00	4 402,25	0,00
64111	Rémunération principale	0,00	1 300 316,79	0,00	1 300 316,79	0,00
64112	Supplément familial de traitement et indemnité de résidence	0,00	15 103,89	0,00	15 103,89	0,00
64113	NBI	0,00	14 038,75	0,00	14 038,75	0,00
64118	Autres indemnités.	0,00	215 493,87	0,00	215 493,87	0,00
64131	Rémunérations	0,00	131 785,72	0,00	131 785,72	0,00
64132	Supplément familial de traitement et indemnité de résidence	0,00	3 594,00	0,00	3 594,00	0,00
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	0,00	4 393,12	0,00	4 393,12	0,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	7 846,59	0,00	7 846,59	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	11 225,03	0,00	11 225,03	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	259 172,15	0,00	259 172,15	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	0,00	448 716,21	0,00	448 716,21	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	0,00	5 678,98	0,00	5 678,98	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	27 141,66	0,00	27 141,66	0,00

Page 105

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	0,00	101,00	0,00	101,00	0,00
6457	Cotisations sociales liées à l'apprentissage	0,00	292,57	0,00	292,57	0,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux.	0,00	5 840,00	0,00	5 840,00	0,00
6474	Versements aux oeuvres sociales	0,00	14 504,00	0,00	14 504,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	5 651,60	0,00	5 651,60	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	29 408,00	0,00	29 408,00	0,00
total chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	2 760 500,00	2 581 528,74	0,00	2 581 528,74	178 971,26
7391111	Dégrèvement de taxe foncière sur les propriétés non bâties en faveur des jeunes agriculteurs	0,00	7 901,00	0,00	7 901,00	0,00
total chapitre 014	Atténuations de produits	8 000,00	7 901,00	0,00	7 901,00	99,00
total chapitre 016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	0,00	178 122,26	0,00	178 122,26	0,00
65312	Frais de mission et de déplacement	0,00	860,01	0,00	860,01	0,00
65313	Cotisations de retraite	0,00	8 612,88	0,00	8 612,88	0,00
65314	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	0,00	17 296,88	0,00	17 296,88	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	587 872,57	0,00	587 872,57	0,00
657363	CCAS/CIAS	0,00	125 000,00	0,00	125 000,00	0,00
65748	Autres personnes de droit privé	0,00	205 881,91	0,00	205 881,91	0,00
65811	Droits d'utilisation - informatique en nuage	0,00	16 881,62	0,00	16 881,62	0,00
65818	Autres	0,00	27 801,73	0,00	27 801,73	0,00
6583	Pénalités sur marchés	0,00	1 513,34	0,00	1 513,34	0,00
65888	Autres	0,00	1 015,24	0,00	1 015,24	0,00
total chapitre 65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	1 217 650,00	1 170 858,44	0,00	1 170 858,44	46 791,56
total chapitre 6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Page 106

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
 Reçu en préfecture le 08/06/2026
 Publiée le 08/06/2026
 ID : 078-2179400794-20260601-DEL_2026_078-BF

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
 Reçu en préfecture le 08/06/2026
 Publiée le 08/06/2026
 ID : 078-2179400794-20260601-DEL_2026_078-BF

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des dépenses de gestion des services		5 842 250,00	5 558 962,10	6 842,58	5 552 119,52	290 130,48
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	190 254,79	35,96	190 218,83	0,00
66112	Intérêts - rattachement des ICNE	0,00	0,00	24 388,29	-24 388,29	0,00
total chapitre 66	Charges financières	214 500,00	190 254,79	24 424,25	165 830,54	48 669,46
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	12 648,34	0,00	12 648,34	0,00
total chapitre 67	Charges spécifiques	14 000,00	12 648,34	0,00	12 648,34	1 351,66
total chapitre 68	Dotations aux provisions	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
Total des dépenses réelles et mixtes		6 071 250,00	5 761 865,23	31 266,83	5 730 598,40	340 651,60
total chapitre 023	Virement à la section d'investissement	1 306 160,00	0,00	0,00	0,00	0,00
675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00	144 546,84	0,00	144 546,84	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives) transférées en investissement	0,00	7 951,99	0,00	7 951,99	0,00
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	0,00	417 432,10	0,00	417 432,10	0,00
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	572 498,83	569 930,93	0,00	569 930,93	2 567,90
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 878 658,83	569 930,93	0,00	569 930,93	1 308 727,90
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		7 949 908,83	6 331 796,16	31 266,83	6 300 529,33	1 649 112,50
002 Résultat de fonctionnement reporté		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de la section de fonctionnement		7 949 908,83	6 331 796,16	31 266,83	6 300 529,33	1 649 112,50

(1) Collectivités de plus de 100 000 habitants

Page 107

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le 09/06/2026
ID : 078-217300794-20260601-DEI_2026_078-BF

17600 - MAULEON

Exercice 2025

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée	D2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00	5 452,69	0,00	5 452,69	0,00
6479	Remboursements sur autres charges sociales	0,00	1 700,00	0,00	1 700,00	0,00
total chapitre 013	Allégements de charges	5 000,00	7 152,69	0,00	7 152,69	-2 152,69
total chapitre 016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	0,00	13 200,00	0,00	13 200,00	0,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public	0,00	31 107,66	0,00	31 107,66	0,00
704	Travaux	0,00	668,64	0,00	668,64	0,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement	0,00	93 004,35	2 408,05	90 596,30	0,00
706888	Autres	0,00	80 937,77	1 335,00	79 602,77	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	1 025,25	0,00	1 025,25	0,00
70846	au GFP de rattachement	0,00	11 000,00	0,00	11 000,00	0,00
70848	aux autres organismes	0,00	7 031,64	0,00	7 031,64	0,00
70876	par le GFP de rattachement	0,00	39 374,86	0,00	39 374,86	0,00
70878	par des tiers	0,00	6 141,51	1 600,72	4 540,79	0,00
total chapitre 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	270 000,00	283 491,68	5 343,77	278 147,91	-8 491,68
73211	Attribution de compensation	0,00	224 462,59	0,00	224 462,59	0,00
73221	FNGIR	0,00	13 694,00	0,00	13 694,00	0,00
732221	Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales	0,00	115 828,00	0,00	115 828,00	0,00
7328	Autres fiscalités reversées	0,00	43 862,00	0,00	43 862,00	0,00
total chapitre 73	Impôts et taxes (sauf 731)	376 500,00	397 846,59	0,00	397 846,59	-21 346,59
73111	Impôts directs locaux	0,00	3 050 924,00	26 005,00	3 024 919,00	25 081,00

Page 108

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le 09/06/2026
ID : 078-217300794-20260601-DEI_2026_078-BF

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée	D2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
73114	Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux	0,00	16 405,00	0,00	16 405,00	0,00
73118	Autres contributions directes	0,00	10 414,00	0,00	10 414,00	0,00
73123	Taxe communale additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publicité foncière	0,00	214 551,00	0,00	214 551,00	0,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	0,00	90 580,00	0,00	90 580,00	0,00
73154	Droits de place	0,00	1 156,00	0,00	1 156,00	0,00
total chapitre 731	Fiscalité locale	3 225 500,00	3 384 030,00	26 005,00	3 358 025,00	-132 525,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	0,00	986 876,00	0,00	986 876,00	0,00
741121	Dotation de solidarité rurale (DSR) des communes	0,00	1 595 534,00	0,00	1 595 534,00	0,00
741127	Dotation nationale de péréquation (DNP) des communes	0,00	167 326,00	0,00	167 326,00	0,00
742	Dotations aux élus locaux	0,00	163,00	0,00	163,00	0,00
744	FCTVA	0,00	15 237,39	0,00	15 237,39	0,00
74718	Autres	0,00	110 260,00	0,00	110 260,00	0,00
7472	Régions	0,00	24 971,56	0,00	24 971,56	0,00
7473	Départements	0,00	14 225,85	0,00	14 225,85	0,00
74741	Communes membres du GFP	0,00	15 455,08	0,00	15 455,08	0,00
74833	État - Compensation au titre des exonérations de taxes foncières	0,00	469 497,00	0,00	469 497,00	0,00
74836	Attribution du fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle	0,00	7 286,68	0,00	7 286,68	0,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	0,00	17 076,00	0,00	17 076,00	0,00
total chapitre 74	Dotations et participations	3 360 410,00	3 423 908,56	0,00	3 423 908,56	-63 498,56
752	Revenus des immeubles	0,00	155 464,75	515,21	154 949,54	0,00
75813	Redevances versées par les fermiers et concessionnaires	0,00	6 068,98	0,00	6 068,98	0,00
75888	Autres	0,00	21 489,73	0,00	21 489,73	0,00

Page 109

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée	D2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 75	Autres produits de gestion courante	212 376,26	183 023,46	515,21	182 508,25	29 868,01
Total des recettes de gestion des services		7 449 786,26	7 679 452,98	31 863,98	7 647 589,00	-197 802,74
761	Produits de participations	0,00	219,12	0,00	219,12	0,00
total chapitre 76	Produits financiers	200,00	219,12	0,00	219,12	-19,12
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale	0,00	272,80	0,00	272,80	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	138 497,00	0,00	138 497,00	0,00
total chapitre 77	Produits spécifiques	138 497,00	138 769,80	0,00	138 769,80	-272,80
7817	Reprises sur dépréciations des actifs circulants.	0,00	163,20	0,00	163,20	0,00
total chapitre 78	Reprises sur provisions	0,00	163,20	0,00	163,20	-163,20
Total des recettes réelles et mixtes		7 588 483,26	7 818 605,10	31 863,98	7 786 741,12	-198 257,86
722	Immobilisations corporelles	0,00	68 587,72	0,00	68 587,72	0,00
7761	Différences sur réalisations (négatives) reprises au compte de résultat	0,00	14 001,83	0,00	14 001,83	0,00
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	114 001,83	82 589,55	0,00	82 589,55	31 412,28
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		114 001,83	82 589,55	0,00	82 589,55	31 412,28
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		7 702 485,09	7 901 194,65	31 863,98	7 869 330,67	-166 709,56
002 Résultat de fonctionnement reporté		247 423,74	0,00	0,00	0,00	247 423,74
Total des recettes de la section de fonctionnement		7 949 908,83	7 901 194,65	31 863,98	7 869 330,67	80 050,20

Page 110

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ		0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
Subventions d'investissement versées		818 359,46	161 290,33	657 069,13	583 372,10
Autres immobilisations incorporelles		276 387,85	127 721,72	148 666,13	171 389,90
Immobilisations incorporelles en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
Terrains		4 840 118,99	1 975,00	4 838 143,99	4 785 916,46
Constructions		31 896 248,60	655 313,84	31 240 934,76	29 994 797,73
Réseaux et installations de voirie		20 718 485,80	243 157,15	20 475 328,65	19 541 313,91
Réseaux divers		2 743 274,61	0,00	2 743 274,61	2 271 196,15
Installations techniques, agencements et matériel		1 163 813,00	943 453,47	220 359,53	253 461,73
Immobilisations mises en concessions ou affermées		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres		2 073 120,69	1 659 797,50	413 323,19	491 786,83
Immobilisations corporelles en cours		879 864,59	0,00	879 864,59	689 738,41
DROITS DE RETOUR RELATIFS AUX BIENS MIS A DISPOSITION OU AFFECTÉS		8 248 536,87	0,00	8 248 536,87	8 248 536,87
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		503 117,49	0,00	503 117,49	503 117,49
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)		74 161 327,95	3 792 709,01	70 368 618,94	67 534 618,94
ACTIF CIRCULANT		0,00	0,00	0,00	0,00
STOCKS		0,00	0,00	0,00	0,00
CRÉANCES		0,00	0,00	0,00	0,00
Créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et la Commission européenne		197 364,14	0,00	197 364,14	54 364,14
Créances sur les redevables et comptes rattachés		51 804,79	174,76	51 630,03	59 174,76
Avances et acomptes versés par la collectivité		0,00	0,00	0,00	0,00
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Créances sur budgets annexes		0,00	0,00	0,00	0,00
Créances sur les autres débiteurs		15,95	0,00	15,95	9 15,95

Page 111

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE) (II)		249 184,88	174,76	249 010,12	123 369,42
TRÉSORERIE		0,00	0,00	0,00	0,00
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT		0,00	0,00	0,00	0,00
DISPONIBILITÉS		1 858 706,31	0,00	1 858 706,31	1 438 178,94
AUTRES		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL TRÉSORERIE (III)		1 858 706,31	0,00	1 858 706,31	1 438 178,94
COMPTES DE REGULARISATION (dont primes de remboursement des obligations) (IV)		0,00	0,00	0,00	0,00
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		76 269 219,14	3 792 883,77	72 476 335,37	69 096 175,94

Page 112

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 075-217300794-20260601-DEL_2026_078-BF

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 075-217300794-20260601-DEL_2026_078-BF

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		0,00	0,00
APPORTS NON RATTACHÉS A UN ACTIF DÉTERMINÉ		0,00	0,00
Dotations		1 945 062,66	1 945 062,66
Fonds globalisés		10 503 489,81	10 098 241,33
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00
Rattachées à un actif amortissable		0,00	0,00
Rattachées à un actif non amortissable		11 820 335,38	11 393 707,39
NEUTRALISATIONS ET RÉGULARISATIONS		-1 547 635,26	-1 541 585,42
RÉSERVES		36 481 182,73	34 881 182,73
REPORT A NOUVEAU		247 423,74	308 863,05
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		1 568 801,34	1 538 560,69
DROITS DU CONCÉDANT ET DE L'AFFERMANT		0,00	0,00
DROITS DE L'AFFECTANT ET DU REMETTANT		3 027 794,10	3 027 794,10
TOTAL FONDS PROPRES (I)		64 046 454,50	61 651 826,53
PASSIF		0,00	0,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		0,00	0,00
PROVISIONS POUR RISQUES		0,00	0,00
PROVISIONS POUR CHARGES		0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)		0,00	0,00
DETTES FINANCIÈRES		0,00	0,00
EMPRUNTS OBLIGATAIRES		0,00	0,00
EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		7 770 942,51	7 136 241,33
DETTES FINANCIÈRES ET AUTRES EMPRUNTS		570,00	0,00
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)		7 771 512,51	7 136 241,33
DETTES NON FINANCIÈRES		0,00	0,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		544 321,59	182 241,33
Dettes fiscales et sociales		419,83	2 241,33
Avances et acomptes reçus		0,00	0,00
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers		40,00	0,00

Page 113

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
Fonds gérés par la collectivité		0,00	0,00
Dettes sur budgets annexes		5 265,70	17 299,15
Autres dettes non financières		53 181,46	101 712,22
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		0,00	0,00
TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)		603 228,58	304 502,39
TRÉSORERIE		0,00	0,00
AUTRES ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE PASSIVE		0,00	0,00
TOTAL TRÉSORERIE (4)		0,00	0,00
TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)		8 374 741,09	7 443 762,86
COMPTES DE RÉGULARISATION (III)		55 139,78	586,55
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)		0,00	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)		72 476 335,37	69 096 175,94

Page 114

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-DEL-2026_078-BF

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-DEL-2026_078-BF

III – ÉTATS FINANCIERS				III
Compte de résultat (en euros)				B
	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		0,00	0,00	0,00
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)		0,00	0,00	0,00
Dotations de l'état		2 765 136,39	2 648 858,79	116 277,60
Participations		164 912,49	126 350,79	38 561,70
Compensations, autres attributions et autres participations		493 859,68	511 216,00	-17 356,32
Dons et legs		0,00	0,00	0,00
Impôts et taxes		3 747 970,59	3 660 513,22	87 457,37
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE		0,00	0,00	0,00
Ventes de biens ou prestations de services		278 147,91	296 030,02	-17 882,11
Produits des cessions d'actifs		138 497,00	100,00	138 397,00
Autres produits de gestion		182 781,05	222 376,01	-39 594,96
Production stockée et immobilisée		68 587,72	101 546,54	-32 958,82
AUTRES PRODUITS		0,00	0,00	0,00
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges		163,20	0,00	163,20
Reprises du financement rattaché à un actif		0,00	0,00	0,00
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions		0,00	0,00	0,00
Neutralisation des moins-values de cession		14 001,83	0,00	14 001,83
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)		7 854 057,86	7 566 991,37	287 066,49
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		0,00	0,00	0,00
Achats et charges externes		1 784 934,41	1 796 833,49	-11 899,08
Charges de personnel		2 493 151,24	2 528 780,70	-35 629,46
<i>Dont salaires, traitements et rémunérations diverses</i>		<i>1 698 345,07</i>	<i>1 771 234,23</i>	<i>-72 889,16</i>
<i>Dont charges sociales</i>		<i>794 806,17</i>	<i>757 546,47</i>	<i>37 259,70</i>
Indemnités des élus (et membres du CESR)		204 892,03	207 699,42	-2 807,39
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		59 860,27	38 393,66	21 466,61
Impôts et taxes		88 121,74	78 995,43	9 126,31
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		417 432,10	390 274,37	27 157,73
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés		144 546,84	0,00	144 546,84

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
 Reçu en préfecture le 08/06/2026
 Publiée le 08/06/2026
 ID : 078217000794-20260601-DEL-2026_078-BF

III – ÉTATS FINANCIERS				III
Compte de résultat (en euros)				B
	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Neutralisation des dépréciations et provisions		0,00	0,00	0,00
Neutralisation des plus-values de cession		7 951,99	100,00	7 851,99
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)		5 200 890,62	5 041 077,07	159 813,55
CHARGES D'INTERVENTION		0,00	0,00	0,00
Dispositifs d'intervention pour compte propre		330 881,91	256 688,01	74 193,90
<i>Dont ménages</i>		<i>0,00</i>	<i>137,50</i>	<i>-137,50</i>
<i>Dont personnes morales de droit privé</i>		<i>205 881,91</i>	<i>171 550,51</i>	<i>34 331,40</i>
<i>Dont collectivités territoriales</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Dont autres organismes publics</i>		<i>125 000,00</i>	<i>85 000,00</i>	<i>40 000,00</i>
<i>Dont établissements d'enseignement</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de la collectivité		0,00	0,00	0,00
Autres charges		587 872,57	559 512,74	28 359,83
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)		918 754,48	816 200,75	102 553,73
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)		1 734 412,76	1 709 713,55	24 699,21
PRODUITS FINANCIERS		0,00	0,00	0,00
Produits des participations et des prêts		219,12	225,52	-6,40
Produits des valeurs mobilières de placement		0,00	0,00	0,00
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		0,00	0,00	0,00
Autres produits financiers		0,00	0,00	0,00
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions financières et transferts de charges		0,00	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		219,12	225,52	-6,40
CHARGES FINANCIERES		0,00	0,00	0,00
Charges d'intérêts		165 830,54	169 978,38	-4 147,84
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		0,00	0,00	0,00
Autres charges financières		0,00	1 400,00	-1 400,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions financières		0,00	0,00	0,00
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)		165 830,54	171 378,38	-5 547,84
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)		-165 611,42	-171 152,86	5 541,44

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
 Reçu en préfecture le 08/06/2026
 Publiée le 08/06/2026
 ID : 078217000794-20260601-DEL-2026_078-BF

III – ÉTATS FINANCIERS				III
Compte de résultat (en euros)				B
	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)		1 568 801,34	1 538 560,69	30 240,65

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-DEL_2026_078-8F

17600 - MAULEON

Exercice 2025

III – ÉTATS FINANCIERS				III
Annexe				C

L'annexe est une pièce jointe au compte financier unique pour les collectivités ayant recours à la certification des comptes.
Pour les autres collectivités, cet état est SANS OBJET.

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-DEL_2026_078-8F

III – ÉTATS FINANCIERS										III	
Balance des comptes										D	
Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1021	Dotations	0,00	1 941 815,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 941 815,08	0,00	1 941 815,08
10222	F.C.T.V.A.	0,00	9 080 279,42	0,00	0,00	0,00	398 641,05	0,00	9 478 920,47	0,00	9 478 920,47
10226	Taxe d'aménagement	0,00	434 162,55	0,00	0,00	0,00	6 607,43	0,00	440 769,98	0,00	440 769,98
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	583 799,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	583 799,36	0,00	583 799,36
	Sous Total compte 1022	0,00	10 098 241,33	0,00	0,00	0,00	405 248,48	0,00	10 503 489,81	0,00	10 503 489,81
10251	Dons et legs en capital	0,00	3 247,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 247,58	0,00	3 247,58
	Sous Total compte 1025	0,00	3 247,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 247,58	0,00	3 247,58
	Sous Total compte 102	0,00	12 043 303,99	0,00	0,00	0,00	405 248,48	0,00	12 448 552,47	0,00	12 448 552,47
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	34 881 182,73	0,00	0,00	0,00	1 600 000,00	0,00	36 481 182,73	0,00	36 481 182,73
	Sous Total compte 106	0,00	34 881 182,73	0,00	0,00	0,00	1 600 000,00	0,00	36 481 182,73	0,00	36 481 182,73
	Sous Total compte 10	0,00	46 924 486,72	0,00	0,00	0,00	2 005 248,48	0,00	48 929 735,20	0,00	48 929 735,20
110	Report à nouveau (solde créditeur)	0,00	308 863,05	1 600 000,00	1 538 560,69	0,00	0,00	1 600 000,00	1 847 423,74	0,00	247 423,74
	Sous Total compte 11	0,00	308 863,05	1 600 000,00	1 538 560,69	0,00	0,00	1 600 000,00	1 847 423,74	0,00	247 423,74
12	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Excédentaire ou)	0,00	1 538 560,69	1 538 560,69	0,00	0,00	0,00	1 538 560,69	1 538 560,69	0,00	0,00
	Sous Total compte 12	0,00	1 538 560,69	1 538 560,69	0,00	0,00	0,00	1 538 560,69	1 538 560,69	0,00	0,00
1321	État et établissements nationaux	0,00	2 137 757,35	0,00	0,00	0,00	144 529,64	0,00	2 282 286,99	0,00	2 282 286,99
1322	Régions	0,00	1 219 622,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 219 622,84	0,00	1 219 622,84
1323	Départements	0,00	2 591 894,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 591 894,60	0,00	2 591 894,60
13251	GFP de rattachement	0,00	1 208 276,38	0,00	0,00	0,00	17 120,77	0,00	1 225 397,15	0,00	1 225 397,15
13258	Autres groupements	0,00	349 205,93	0,00	0,00	0,00	95 883,55	0,00	445 089,48	0,00	445 089,48
	Sous Total compte 1325	0,00	1 557 482,31	0,00	0,00	0,00	113 004,32	0,00	1 670 486,63	0,00	1 670 486,63

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
 Reçu en préfecture le 08/06/2026
 Publié le 08/06/2026
 ID : 079-217900794-20260001-DEL_2026_079-BF

III – ÉTATS FINANCIERS										III	
Balance des comptes										D	
Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1326	Autres établissements publics locaux	0,00	1 498,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 498,47	0,00	1 498,47
13273	FEADER	0,00	1 228 793,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 228 793,63	0,00	1 228 793,63
13278	Autres fonds européens	0,00	55 588,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 588,32	0,00	55 588,32
	Sous Total compte 1327	0,00	1 284 381,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 284 381,95	0,00	1 284 381,95
1328	Autres	0,00	441 908,03	0,00	0,00	0,00	4 953,60	0,00	446 861,63	0,00	446 861,63
	Sous Total compte 132	0,00	9 234 545,55	0,00	0,00	0,00	282 487,56	0,00	9 497 033,11	0,00	9 497 033,11
1345	Amendes de radars automatiques et amende	0,00	217 617,03	0,00	0,00	0,00	61 081,43	0,00	278 698,46	0,00	278 698,46
13461	Dotation d'équipement des territoires ruraux	0,00	1 801 487,69	0,00	0,00	0,00	103 059,00	0,00	1 904 546,69	0,00	1 904 546,69
	Sous Total compte 1346	0,00	1 801 487,69	0,00	0,00	0,00	103 059,00	0,00	1 904 546,69	0,00	1 904 546,69
1348	Autres	0,00	139 906,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	139 906,87	0,00	139 906,87
	Sous Total compte 134	0,00	2 159 011,59	0,00	0,00	0,00	164 140,43	0,00	2 323 152,02	0,00	2 323 152,02
1388	Autres	0,00	150,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150,25	0,00	150,25
	Sous Total compte 138	0,00	150,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150,25	0,00	150,25
	Sous Total compte 13	0,00	11 393 707,39	0,00	0,00	0,00	426 627,99	0,00	11 820 335,38	0,00	11 820 335,38
1641	Emprunts en euros	0,00	7 114 302,18	0,00	0,00	843 359,67	1 500 000,00	843 359,67	8 614 302,18	0,00	7 770 770,77
	Sous Total compte 164	0,00	7 114 302,18	0,00	0,00	843 359,67	1 500 000,00	843 359,67	8 614 302,18	0,00	7 770 770,77
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	570,00	0,00	0,00	220,00	220,00	220,00	790,00	0,00	790,00
16884	Intérêts courus sur emprunts auprès des	0,00	24 388,29	24 388,29	0,00	0,00	0,00	24 388,29	24 388,29	0,00	0,00
	Sous Total compte 1688	0,00	24 388,29	24 388,29	0,00	0,00	0,00	24 388,29	24 388,29	0,00	0,00
	Sous Total compte 168	0,00	24 388,29	24 388,29	0,00	0,00	0,00	24 388,29	24 388,29	0,00	0,00
	Sous Total compte 16	0,00	7 139 260,47	24 388,29	0,00	843 579,67	1 500 220,00	867 967,96	8 639 480,47	0,00	7 771 260,47
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immo	609 978,49	0,00	0,00	0,00	14 001,83	7 951,99	623 980,32	7 951,99	616 028,33	0,00

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
 Reçu en préfecture le 08/06/2026
 Publié le 08/06/2026
 ID : 079-217900794-20260001-DEL_2026_079-BF

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
193	Autres neutralisations et régularisation	931 606,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	931 606,93	0,00	931 606,93	0,00
	Sous Total compte 19	1 541 585,42	0,00	0,00	0,00	14 001,83	7 951,99	1 555 587,25	7 951,99	1 547 635,26	0,00
	Total classe 1	1 541 585,42	67 304 878,32	3 162 948,98	1 538 560,69	857 581,50	3 940 048,46	5 562 115,90	72 783 487,47	1 547 635,26	68 769 008,83
202	Frais d'études, d'élaboration, de modifi	18 320,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 320,68	0,00	18 320,68	0,00
2031	Frais d'études	94 202,99	0,00	0,00	0,00	13 751,29	0,00	107 954,28	0,00	107 954,28	0,00
	Sous Total compte 203	94 202,99	0,00	0,00	0,00	13 751,29	0,00	107 954,28	0,00	107 954,28	0,00
2041512	Bâtiments et installations	708 315,97	0,00	0,00	260 000,00	33 604,39	0,00	741 920,36	260 000,00	481 920,36	0,00
	Sous Total compte 204151	708 315,97	0,00	0,00	260 000,00	33 604,39	0,00	741 920,36	260 000,00	481 920,36	0,00
	Sous Total compte 20415	708 315,97	0,00	0,00	260 000,00	33 604,39	0,00	741 920,36	260 000,00	481 920,36	0,00
204182	Bâtiments et installations	35 973,16	0,00	0,00	0,00	84 170,90	0,00	120 144,06	0,00	120 144,06	0,00
	Sous Total compte 20418	35 973,16	0,00	0,00	0,00	84 170,90	0,00	120 144,06	0,00	120 144,06	0,00
	Sous Total compte 2041	744 289,13	0,00	0,00	260 000,00	117 775,29	0,00	862 064,42	260 000,00	602 064,42	0,00
20422	Bâtiments et installations	131 098,04	0,00	0,00	0,00	85 197,00	0,00	216 295,04	0,00	216 295,04	0,00
	Sous Total compte 2042	131 098,04	0,00	0,00	0,00	85 197,00	0,00	216 295,04	0,00	216 295,04	0,00
	Sous Total compte 204	875 387,17	0,00	0,00	260 000,00	202 972,29	0,00	1 078 359,46	260 000,00	818 359,46	0,00
2051	Concessions et droits similaires	144 958,89	0,00	0,00	0,00	5 154,00	0,00	150 112,89	0,00	150 112,89	0,00
	Sous Total compte 205	144 958,89	0,00	0,00	0,00	5 154,00	0,00	150 112,89	0,00	150 112,89	0,00
	Sous Total compte 20	1 132 869,73	0,00	0,00	260 000,00	221 877,58	0,00	1 354 747,31	260 000,00	1 094 747,31	0,00
2111	Terrains nus	305 315,58	0,00	0,00	0,00	3 985,58	0,00	309 301,14	0,00	309 301,14	0,00
2112	Terrains de voirie	92 821,67	0,00	0,00	0,00	435,92	497,00	93 357,59	497,00	92 860,59	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	1 016 203,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 016 203,24	0,00	1 016 203,24	0,00
2115	Terrains bâtis	986 902,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	986 902,03	0,00	986 902,03	0,00

Page 121

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-DEL_2026_078-BF

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2116	Cimetière	25 981,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 981,46	0,00	25 981,46	0,00
2118	Autres terrains	215 664,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	215 664,27	0,00	215 664,27	0,00
	Sous Total compte 211	2 642 988,25	0,00	0,00	0,00	4 421,48	497,00	2 647 409,73	497,00	2 646 912,73	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	2 143 319,21	0,00	0,00	0,00	49 887,05	0,00	2 193 206,26	0,00	2 193 206,26	0,00
	Sous Total compte 212	2 143 319,21	0,00	0,00	0,00	49 887,05	0,00	2 193 206,26	0,00	2 193 206,26	0,00
21311	Bâtiments administratifs	1 867 807,03	0,00	0,00	0,00	5 320,02	0,00	1 873 127,05	0,00	1 873 127,05	0,00
21312	Bâtiments scolaires	2 252 219,58	0,00	0,00	0,00	23 381,69	0,00	2 275 601,27	0,00	2 275 601,27	0,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00	0,00	0,00	0,00	19 465,75	0,00	19 465,75	0,00	19 465,75	0,00
21316	Équipements du cimetière	0,00	0,00	0,00	0,00	7 065,60	0,00	7 065,60	0,00	7 065,60	0,00
21318	Autres bâtiments publics	20 901 059,40	0,00	0,00	0,00	829 826,93	836 348,92	21 730 886,33	836 348,92	20 894 537,41	0,00
	Sous Total compte 2131	25 021 086,01	0,00	0,00	0,00	885 059,99	836 348,92	25 906 146,00	836 348,92	25 069 797,08	0,00
21321	Immeubles de rapport	1 811 849,68	0,00	0,00	0,00	1 378 455,03	144 428,57	3 190 304,71	144 428,57	3 045 876,14	0,00
21328	Autres bâtiments privés	29 024,14	0,00	0,00	0,00	4 873,33	0,00	33 897,47	0,00	33 897,47	0,00
	Sous Total compte 2132	1 840 873,82	0,00	0,00	0,00	1 383 328,36	144 428,57	3 224 202,18	144 428,57	3 079 773,61	0,00
21351	Bâtiments publics	470 742,31	0,00	0,00	0,00	12 358,77	0,00	483 101,08	0,00	483 101,08	0,00
	Sous Total compte 2135	470 742,31	0,00	0,00	0,00	12 358,77	0,00	483 101,08	0,00	483 101,08	0,00
2138	Autres constructions	3 263 576,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 263 576,83	0,00	3 263 576,83	0,00
	Sous Total compte 213	30 596 278,97	0,00	0,00	0,00	2 280 747,12	980 777,49	32 877 026,09	980 777,49	31 896 248,60	0,00
2151	Réseaux de voirie	19 461 884,23	0,00	0,00	0,00	912 156,98	5 700,00	20 374 041,21	5 700,00	20 368 341,21	0,00
2152	Installations de voirie	306 625,14	0,00	0,00	0,00	43 519,45	0,00	350 144,59	0,00	350 144,59	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	8 090,39	0,00	0,00	8 090,39	0,00	0,00	8 090,39	8 090,39	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	1 099 239,57	0,00	0,00	0,00	472 078,46	0,00	1 571 318,03	0,00	1 571 318,03	0,00
21538	Autres réseaux	1 163 866,19	0,00	8 090,39	0,00	0,00	0,00	1 171 956,58	0,00	1 171 956,58	0,00

Page 122

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-DEL_2026_078-BF

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 2153	2 271 196,15	0,00	8 090,39	8 090,39	472 078,46	0,00	2 751 365,00	8 090,39	2 743 274,61	0,00
21561	Matériel roulant	873,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	873,60	0,00	873,60	0,00
21568	Autre matériel et outillage d'incendie e	131 427,62	0,00	0,00	0,00	7 791,37	0,00	139 218,99	0,00	139 218,99	0,00
	Sous Total compte 2156	132 301,22	0,00	0,00	0,00	7 791,37	0,00	140 092,59	0,00	140 092,59	0,00
215731	Matériel roulant	217 133,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	217 133,59	0,00	217 133,59	0,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	84 155,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	84 155,24	0,00	84 155,24	0,00
	Sous Total compte 21573	301 288,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	301 288,83	0,00	301 288,83	0,00
	Sous Total compte 2157	301 288,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	301 288,83	0,00	301 288,83	0,00
2158	Autres installations, matériel et outill	700 348,63	0,00	0,00	0,00	22 082,95	0,00	722 431,58	0,00	722 431,58	0,00
	Sous Total compte 215	23 173 644,20	0,00	8 090,39	8 090,39	1 457 629,21	5 700,00	24 639 363,80	13 790,39	24 625 573,41	0,00
21621	Biens sous-jacents	9 175,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 175,77	0,00	9 175,77	0,00
	Sous Total compte 2162	9 175,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 175,77	0,00	9 175,77	0,00
	Sous Total compte 216	9 175,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 175,77	0,00	9 175,77	0,00
2181	Installations générales, agencements et	2 938,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 938,52	0,00	2 938,52	0,00
21828	Autres matériels de transport	731 656,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	731 656,60	0,00	731 656,60	0,00
	Sous Total compte 2182	731 656,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	731 656,60	0,00	731 656,60	0,00
21831	Matériel informatique scolaire	7 786,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 786,90	0,00	7 786,90	0,00
21838	Autre matériel informatique	129 968,47	0,00	0,00	0,00	17 120,06	8 560,03	147 088,53	8 560,03	138 528,50	0,00
	Sous Total compte 2183	137 755,37	0,00	0,00	0,00	17 120,06	8 560,03	154 875,43	8 560,03	146 315,40	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	404 271,07	0,00	0,00	0,00	2 535,43	0,00	406 806,50	0,00	406 806,50	0,00
	Sous Total compte 2184	404 271,07	0,00	0,00	0,00	2 535,43	0,00	406 806,50	0,00	406 806,50	0,00
2188	Autres	753 614,03	0,00	0,00	0,00	22 613,87	0,00	776 227,90	0,00	776 227,90	0,00

Page 123

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 075-217500194-20260601-CPEL_2026_078-BF

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 218	2 030 235,59	0,00	0,00	0,00	42 269,36	8 560,03	2 072 504,95	8 560,03	2 063 944,92	0,00
	Sous Total compte 21	60 595 641,99	0,00	8 090,39	8 090,39	3 834 954,22	995 534,52	64 438 686,60	1 003 624,91	63 435 061,69	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	17 169,78	0,00	0,00	0,00	47 030,48	0,00	64 200,26	0,00	64 200,26	0,00
2313	Constructions	158 094,87	0,00	0,00	0,00	60 824,88	0,00	218 919,75	0,00	218 919,75	0,00
2315	Installations, matériel et outillage tec	148 664,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	148 664,47	0,00	148 664,47	0,00
	Sous Total compte 231	323 929,12	0,00	0,00	0,00	107 855,36	0,00	431 784,48	0,00	431 784,48	0,00
238	Avances versées sur commandes d'immobili	365 809,29	0,00	0,00	0,00	481 200,00	398 929,18	847 009,29	398 929,18	448 080,11	0,00
	Sous Total compte 23	689 738,41	0,00	0,00	0,00	589 055,36	398 929,18	1 278 793,77	398 929,18	879 864,59	0,00
2423	d'établissements publics de coopération	7 800 171,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 800 171,85	0,00	7 800 171,85	0,00
2424	des services départementaux d'incendie e	448 365,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	448 365,02	0,00	448 365,02	0,00
	Sous Total compte 242	8 248 536,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 248 536,87	0,00	8 248 536,87	0,00
2492	Mises à disposition dans le cadre du tra	0,00	3 027 794,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 027 794,10	0,00	3 027 794,10
	Sous Total compte 249	0,00	3 027 794,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 027 794,10	0,00	3 027 794,10
	Sous Total compte 24	8 248 536,87	3 027 794,10	0,00	0,00	0,00	0,00	8 248 536,87	3 027 794,10	5 220 742,77	0,00
276348	Autres communes	503 117,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	503 117,49	0,00	503 117,49	0,00
	Sous Total compte 27634	503 117,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	503 117,49	0,00	503 117,49	0,00
	Sous Total compte 2763	503 117,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	503 117,49	0,00	503 117,49	0,00
	Sous Total compte 276	503 117,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	503 117,49	0,00	503 117,49	0,00
	Sous Total compte 27	503 117,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	503 117,49	0,00	503 117,49	0,00
2802	Frais d'études, d'élaboration, de modifi	0,00	17 976,88	0,00	0,00	0,00	343,80	0,00	18 320,68	0,00	18 320,68
28031	Frais d'études	0,00	2 580,00	0,00	0,00	0,00	922,80	0,00	3 502,80	0,00	3 502,80

Page 124

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 075-217500194-20260601-CPEL_2026_078-BF

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 2803	0,00	2 580,00	0,00	0,00	0,00	922,80	0,00	3 502,80	0,00	3 502,80
28041512	Bâtiments et installations	0,00	253 408,08	260 000,00	0,00	0,00	100 565,54	260 000,00	353 973,62	0,00	93 973,62
	Sous Total compte 2804151	0,00	253 408,08	260 000,00	0,00	0,00	100 565,54	260 000,00	353 973,62	0,00	93 973,62
	Sous Total compte 280415	0,00	253 408,08	260 000,00	0,00	0,00	100 565,54	260 000,00	353 973,62	0,00	93 973,62
2804182	Bâtiments et installations	0,00	2 014,00	0,00	0,00	0,00	3 596,00	0,00	5 610,00	0,00	5 610,00
	Sous Total compte 280418	0,00	2 014,00	0,00	0,00	0,00	3 596,00	0,00	5 610,00	0,00	5 610,00
	Sous Total compte 28041	0,00	255 422,08	260 000,00	0,00	0,00	104 161,54	260 000,00	359 583,62	0,00	99 583,62
280422	Bâtiments et installations	0,00	36 592,99	0,00	0,00	0,00	25 113,72	0,00	61 706,71	0,00	61 706,71
	Sous Total compte 28042	0,00	36 592,99	0,00	0,00	0,00	25 113,72	0,00	61 706,71	0,00	61 706,71
	Sous Total compte 2804	0,00	292 015,07	260 000,00	0,00	0,00	129 275,26	260 000,00	421 290,33	0,00	161 290,33
2805	Concessions, brevets, licences, droits e	0,00	65 635,78	0,00	0,00	0,00	40 362,46	0,00	105 898,24	0,00	105 898,24
	Sous Total compte 280	0,00	378 107,73	260 000,00	0,00	0,00	170 904,32	260 000,00	549 012,05	0,00	289 012,05
28128	Autres agencements et aménagements	0,00	391,00	0,00	0,00	0,00	1 584,00	0,00	1 975,00	0,00	1 975,00
	Sous Total compte 2812	0,00	391,00	0,00	0,00	0,00	1 584,00	0,00	1 975,00	0,00	1 975,00
281321	Immeubles de rapport	0,00	381 800,44	0,00	0,00	0,00	52 350,60	0,00	434 151,04	0,00	434 151,04
281328	Autres bâtiments privés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	967,00	0,00	967,00	0,00	967,00
	Sous Total compte 28132	0,00	381 800,44	0,00	0,00	0,00	53 317,60	0,00	435 118,04	0,00	435 118,04
281351	Bâtiments publics	0,00	686,97	0,00	0,00	0,00	516,00	0,00	1 201,97	0,00	1 201,97
	Sous Total compte 28135	0,00	686,97	0,00	0,00	0,00	516,00	0,00	1 201,97	0,00	1 201,97
28138	Autres constructions	0,00	218 993,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	218 993,83	0,00	218 993,83
	Sous Total compte 2813	0,00	601 481,24	0,00	0,00	0,00	53 832,60	0,00	655 313,84	0,00	655 313,84
28152	Installations de voirie	0,00	227 195,46	0,00	0,00	0,00	15 961,69	0,00	243 157,15	0,00	243 157,15

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-DEL_2026_078-BF

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
281561	Matériel roulant	0,00	764,40	0,00	0,00	0,00	109,20	0,00	873,60	0,00	873,60
281568	Autre matériel et outillage d'incendie e	0,00	44 331,15	0,00	0,00	0,00	16 296,69	0,00	60 627,84	0,00	60 627,84
	Sous Total compte 28156	0,00	45 095,55	0,00	0,00	0,00	16 405,89	0,00	61 501,44	0,00	61 501,44
2815731	Matériel roulant	0,00	216 870,35	0,00	0,00	0,00	263,24	0,00	217 133,59	0,00	217 133,59
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	64 214,96	0,00	0,00	0,00	3 702,55	0,00	67 917,51	0,00	67 917,51
	Sous Total compte 281573	0,00	281 085,31	0,00	0,00	0,00	3 965,79	0,00	285 051,10	0,00	285 051,10
	Sous Total compte 28157	0,00	281 085,31	0,00	0,00	0,00	3 965,79	0,00	285 051,10	0,00	285 051,10
28158	Autres installations, matériel et outill	0,00	554 298,09	0,00	0,00	0,00	42 604,84	0,00	596 900,93	0,00	596 900,93
	Sous Total compte 2815	0,00	1 107 672,41	0,00	0,00	0,00	78 938,21	0,00	1 186 610,62	0,00	1 186 610,62
28181	Installations générales, agencements et	0,00	2 938,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 938,52	0,00	2 938,52
281828	Autres matériels de transport	0,00	552 358,97	0,00	0,00	0,00	46 043,98	0,00	598 402,95	0,00	598 402,95
	Sous Total compte 28182	0,00	552 358,97	0,00	0,00	0,00	46 043,98	0,00	598 402,95	0,00	598 402,95
281831	Matériel informatique scolaire	0,00	704,00	0,00	0,00	0,00	1 708,00	0,00	2 412,00	0,00	2 412,00
281838	Autre matériel informatique	0,00	83 093,52	0,00	0,00	0,00	20 305,09	0,00	103 398,61	0,00	103 398,61
	Sous Total compte 28183	0,00	83 797,52	0,00	0,00	0,00	22 013,09	0,00	105 810,61	0,00	105 810,61
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	315 918,91	0,00	0,00	0,00	11 618,46	0,00	327 537,37	0,00	327 537,37
	Sous Total compte 28184	0,00	315 918,91	0,00	0,00	0,00	11 618,46	0,00	327 537,37	0,00	327 537,37
28188	Autres	0,00	592 610,61	0,00	0,00	0,00	32 497,44	0,00	625 108,05	0,00	625 108,05
	Sous Total compte 2818	0,00	1 547 624,53	0,00	0,00	0,00	112 172,97	0,00	1 659 797,50	0,00	1 659 797,50
	Sous Total compte 281	0,00	3 257 169,18	0,00	0,00	0,00	246 527,78	0,00	3 503 696,96	0,00	3 503 696,96
	Sous Total compte 28	0,00	3 635 276,91	260 000,00	0,00	0,00	417 432,10	260 000,00	4 052 709,01	0,00	3 792 709,01
	Total classe 2	71 169 904,48	6 663 071,01	268 090,39	268 090,39	4 645 887,16	1 811 895,80	76 083 882,04	8 743 057,20	74 161 327,95	6 820 090,39

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-DEL_2026_078-BF

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4011	Fournisseurs	0,00	78 094,08	2 006 322,53	1 960 238,98	0,00	0,00	2 006 322,53	2 038 333,06	0,00	32 010,53
40171	Fournisseurs - Retenues de garantie	0,00	5 766,17	4 241,67	0,00	0,00	0,00	4 241,67	5 766,17	0,00	1 524,50
	Sous Total compte 4017	0,00	5 766,17	4 241,67	0,00	0,00	0,00	4 241,67	5 766,17	0,00	1 524,50
	Sous Total compte 401	0,00	83 860,25	2 010 564,20	1 960 238,98	0,00	0,00	2 010 564,20	2 044 099,23	0,00	33 535,03
4041	Fournisseurs d'immobilisations	0,00	29 024,14	4 123 007,44	4 534 383,00	0,00	0,00	4 123 007,44	4 583 407,14	0,00	440 399,70
40471	Fournisseurs d'immobilisations - Retenue	0,00	69 626,30	62 127,29	37 733,62	0,00	0,00	62 127,29	107 359,92	0,00	45 232,63
	Sous Total compte 4047	0,00	69 626,30	62 127,29	37 733,62	0,00	0,00	62 127,29	107 359,92	0,00	45 232,63
	Sous Total compte 404	0,00	98 650,44	4 185 134,73	4 572 116,62	0,00	0,00	4 185 134,73	4 670 767,06	0,00	485 632,33
408	Fournisseurs - Factures non parvenues	0,00	0,00	0,00	25 154,23	0,00	0,00	0,00	25 154,23	0,00	25 154,23
	Sous Total compte 40	0,00	182 510,69	6 195 698,93	6 557 508,83	0,00	0,00	6 195 698,93	6 740 020,52	0,00	544 321,59
411	Redevables	22 175,37	0,00	147 666,13	157 153,82	0,00	0,00	169 841,50	157 153,82	12 687,68	0,00
414	Locataires-acquéreurs et locataires	28 749,26	0,00	181 267,08	177 081,35	0,00	0,00	210 016,34	177 081,35	32 934,99	0,00
4161	Créances douteuses	8 698,97	0,00	6 012,85	8 529,70	0,00	0,00	14 711,82	8 529,70	6 182,12	0,00
	Sous Total compte 416	8 698,97	0,00	6 012,85	8 529,70	0,00	0,00	14 711,82	8 529,70	6 182,12	0,00
	Sous Total compte 41	59 623,60	0,00	334 946,06	342 764,87	0,00	0,00	394 569,66	342 764,87	51 804,79	0,00
421	Personnel - Rémunérations dues	0,00	0,00	1 353 214,39	1 353 214,39	0,00	0,00	1 353 214,39	1 353 214,39	0,00	0,00
427	Personnel - Oppositions	0,00	0,00	792,24	792,24	0,00	0,00	792,24	792,24	0,00	0,00
	Sous Total compte 42	0,00	0,00	1 354 006,63	1 354 006,63	0,00	0,00	1 354 006,63	1 354 006,63	0,00	0,00
431	Sécurité sociale	0,00	0,00	903 481,82	903 901,65	0,00	0,00	903 481,82	903 901,65	0,00	0,00
437	Autres organismes sociaux	0,00	72,33	331 594,95	331 522,82	0,00	0,00	331 594,95	331 594,95	0,00	0,00
	Sous Total compte 43	0,00	72,33	1 235 076,77	1 235 424,27	0,00	0,00	1 235 076,77	1 235 496,60	0,00	0,00
4411	Subventions à recevoir - Amiable	23 619,00	0,00	79 501,41	85 999,64	0,00	0,00	103 120,41	85 999,64	17 120,77	0,00

Page 127

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4416	Subventions à recevoir - Contentieux	0,00	0,00	3 619,00	0,00	0,00	0,00	3 619,00	0,00	3 619,00	0,00
	Sous Total compte 441	23 619,00	0,00	83 120,41	85 999,64	0,00	0,00	106 739,41	85 999,64	20 739,77	0,00
4421	Prélèvement à la source - Impôt sur le r	0,00	0,00	33 501,16	33 501,16	0,00	0,00	33 501,16	33 501,16	0,00	0,00
	Sous Total compte 442	0,00	0,00	33 501,16	33 501,16	0,00	0,00	33 501,16	33 501,16	0,00	0,00
44311	Dépenses	0,00	0,00	7 901,00	7 901,00	0,00	0,00	7 901,00	7 901,00	0,00	0,00
44312	Recettes - Amiable	0,00	0,00	6 506 827,00	6 506 827,00	0,00	0,00	6 506 827,00	6 506 827,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 4431	0,00	0,00	6 514 728,00	6 514 728,00	0,00	0,00	6 514 728,00	6 514 728,00	0,00	0,00
44321	Dépenses	0,00	0,00	2 734,82	2 734,82	0,00	0,00	2 734,82	2 734,82	0,00	0,00
	Sous Total compte 4432	0,00	0,00	2 734,82	2 734,82	0,00	0,00	2 734,82	2 734,82	0,00	0,00
44332	Recettes - Amiable	1 250,00	0,00	0,00	1 250,00	0,00	0,00	1 250,00	1 250,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 4433	1 250,00	0,00	0,00	1 250,00	0,00	0,00	1 250,00	1 250,00	0,00	0,00
44341	Dépenses	0,00	0,00	0,00	1 831,16	0,00	0,00	0,00	1 831,16	0,00	1 831,16
44342	Recettes - Amiable	9 383,02	0,00	239 917,67	249 300,69	0,00	0,00	249 300,69	249 300,69	0,00	0,00
44346	Recettes - Contentieux	0,00	0,00	112 231,29	112 231,29	0,00	0,00	112 231,29	112 231,29	0,00	0,00
	Sous Total compte 4434	9 383,02	0,00	352 148,96	363 363,14	0,00	0,00	361 531,98	363 363,14	0,00	0,00
44351	Dépenses	0,00	21 181,09	123 207,36	147 361,27	0,00	0,00	123 207,36	168 542,36	0,00	0,00
44352	Recettes - Amiable	20 225,28	0,00	29 567,70	31 225,28	0,00	0,00	49 792,98	31 225,28	18 567,70	0,00
44356	Recettes - Contentieux	0,00	0,00	1 877,54	1 877,54	0,00	0,00	1 877,54	1 877,54	0,00	0,00
	Sous Total compte 4435	20 225,28	21 181,09	154 652,60	180 464,09	0,00	0,00	174 877,88	201 645,18	0,00	0,00
44371	Dépenses	0,00	15 000,00	140 000,00	125 000,00	0,00	0,00	140 000,00	140 000,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 4437	0,00	15 000,00	140 000,00	125 000,00	0,00	0,00	140 000,00	140 000,00	0,00	0,00
44381	Dépenses	0,00	0,00	325 291,50	325 291,50	0,00	0,00	325 291,50	325 291,50	0,00	0,00

Page 128

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-D-EL_2026_078-8F

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-D-EL_2026_078-8F

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 4438	0,00	0,00	325 291,50	325 291,50	0,00	0,00	325 291,50	325 291,50	0,00	0,00
	Sous Total compte 443	30 658,30	36 181,09	7 489 555,88	7 512 831,55	0,00	0,00	7 520 414,18	7 549 012,64	0,00	28 598,46
44551	T.V.A. à décaisser	0,00	2 004,00	4 008,00	2 004,00	0,00	0,00	4 008,00	4 008,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 4455	0,00	2 004,00	4 008,00	2 004,00	0,00	0,00	4 008,00	4 008,00	0,00	0,00
44562	T.V.A. sur immobilisations	0,00	0,00	160 055,95	160 055,95	0,00	0,00	160 055,95	160 055,95	0,00	0,00
44566	T.V.A. sur autres biens et services	4,87	0,00	0,13	5,00	0,00	0,00	5,00	5,00	0,00	0,00
44567	Crédit de T.V.A. à reporter	0,00	0,00	179 226,00	22 275,00	0,00	0,00	179 226,00	22 275,00	156 951,00	0,00
	Sous Total compte 4456	4,87	0,00	339 282,08	182 335,95	0,00	0,00	339 286,95	182 335,95	156 951,00	0,00
44571	T.V.A. collectée	0,00	0,00	2 005,57	2 005,57	0,00	0,00	2 005,57	2 005,57	0,00	0,00
	Sous Total compte 4457	0,00	0,00	2 005,57	2 005,57	0,00	0,00	2 005,57	2 005,57	0,00	0,00
44585	TVA à régulariser - Retenue de garantie	0,00	0,00	1 105,67	0,00	0,00	0,00	1 105,67	0,00	1 105,67	0,00
	Sous Total compte 4458	0,00	0,00	1 105,67	0,00	0,00	0,00	1 105,67	0,00	1 105,67	0,00
	Sous Total compte 445	4,87	2 004,00	346 401,32	186 345,52	0,00	0,00	346 406,19	188 349,52	158 056,67	0,00
447	Autres impôts, taxes et versements assim	0,00	884,00	69 140,90	68 256,90	0,00	0,00	69 140,90	69 140,90	0,00	0,00
	Sous Total compte 44	54 482,17	39 069,09	8 021 719,67	7 886 934,77	0,00	0,00	8 076 201,84	7 926 003,86	150 197,98	0,00
45136	Compte de rattachement avec... (à subdiv	0,00	17 299,15	95 490,30	83 456,85	0,00	0,00	95 490,30	100 756,00	0,00	5
	Sous Total compte 451	0,00	17 299,15	95 490,30	83 456,85	0,00	0,00	95 490,30	100 756,00	0,00	5
	Sous Total compte 45	0,00	17 299,15	95 490,30	83 456,85	0,00	0,00	95 490,30	100 756,00	0,00	5
4621	Créances sur cessions d'immobilisations	0,00	0,00	138 497,00	138 497,00	0,00	0,00	138 497,00	138 497,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 462	0,00	0,00	138 497,00	138 497,00	0,00	0,00	138 497,00	138 497,00	0,00	0,00
4643	Vacations encaissées à reverser	0,00	20,00	360,00	380,00	0,00	0,00	360,00	400,00	0,00	0,00
	Sous Total compte 464	0,00	20,00	360,00	380,00	0,00	0,00	360,00	400,00	0,00	0,00

Page 129

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260801-DEI_2026_078-BF

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
466	Excédents de versement	0,00	0,00	15 596,69	15 596,69	0,00	0,00	15 596,69	15 596,69	0,00	0,00
46711	Autres comptes créditeurs	0,00	65 025,53	1 484 670,86	1 425 660,63	0,00	0,00	1 484 670,86	1 490 686,16	0,00	6 015,30
	Sous Total compte 4671	0,00	65 025,53	1 484 670,86	1 425 660,63	0,00	0,00	1 484 670,86	1 490 686,16	0,00	6 015,30
46721	Débiteurs divers - Amiable	9 601,61	0,00	1 278 943,94	1 288 529,60	0,00	0,00	1 288 545,55	1 288 529,60	15,95	0,00
46726	Débiteurs divers - Contentieux	0,00	0,00	461,28	461,28	0,00	0,00	461,28	461,28	0,00	0,00
	Sous Total compte 4672	9 601,61	0,00	1 279 405,22	1 288 990,88	0,00	0,00	1 289 006,83	1 288 990,88	15,95	0,00
	Sous Total compte 467	9 601,61	65 025,53	2 764 076,08	2 714 651,51	0,00	0,00	2 773 677,69	2 779 677,04	0,00	5 999,35
	Sous Total compte 46	9 601,61	65 045,53	2 918 529,77	2 869 125,20	0,00	0,00	2 928 131,38	2 934 170,73	0,00	6 039,35
4712	Virements réimputés	0,00	505,60	3 287,01	2 781,41	0,00	0,00	3 287,01	3 287,01	0,00	0,00
47133	Fonds d'emprunt	0,00	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00	0,00	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00	0,00	0,00
47138	Autres	0,00	0,00	1 661 636,16	1 716 775,94	0,00	0,00	1 661 636,16	1 716 775,94	0,00	55 139,78
	Sous Total compte 4713	0,00	0,00	3 161 636,16	3 216 775,94	0,00	0,00	3 161 636,16	3 216 775,94	0,00	55 139,78
471411	Excédent à réimputer - Personnes physiques	0,00	0,00	3 509,03	3 509,03	0,00	0,00	3 509,03	3 509,03	0,00	0,00
471412	Excédent à réimputer - Personnes morales	0,00	0,00	12 253,99	12 253,99	0,00	0,00	12 253,99	12 253,99	0,00	0,00
	Sous Total compte 47141	0,00	0,00	15 763,02	15 763,02	0,00	0,00	15 763,02	15 763,02	0,00	0,00
47143	Flux d'encaissements à réimputer	0,00	0,00	5 526,20	5 526,20	0,00	0,00	5 526,20	5 526,20	0,00	0,00
	Sous Total compte 4714	0,00	0,00	21 289,22	21 289,22	0,00	0,00	21 289,22	21 289,22	0,00	0,00
4718	Autres recettes à régulariser	0,00	584,80	4 097 244,70	4 096 659,90	0,00	0,00	4 097 244,70	4 097 244,70	0,00	55
	Sous Total compte 471	0,00	1 090,40	7 283 457,09	7 337 506,47	0,00	0,00	7 283 457,09	7 338 596,87	0,00	55
47211	Remboursement d'annuités d'emprunt	0,00	0,00	138 159,89	138 159,89	0,00	0,00	138 159,89	138 159,89	0,00	0,00
47218	Autres dépenses	0,00	0,00	27 317,87	27 317,87	0,00	0,00	27 317,87	27 317,87	0,00	0,00
	Sous Total compte 4721	0,00	0,00	165 477,76	165 477,76	0,00	0,00	165 477,76	165 477,76	0,00	0,00

Page 130

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260801-DEI_2026_078-BF

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4728	Autres dépenses à régulariser	0,00	0,00	137 565,75	137 565,75	0,00	0,00	137 565,75	137 565,75	0,00	0,00
	Sous Total compte 472	0,00	0,00	303 043,51	303 043,51	0,00	0,00	303 043,51	303 043,51	0,00	0,00
4784	Arrondis sur déclaration de TVA	0,00	1,75	1,98	0,23	0,00	0,00	1,98	1,98	0,00	0,00
	Sous Total compte 478	0,00	1,75	1,98	0,23	0,00	0,00	1,98	1,98	0,00	0,00
	Sous Total compte 47	0,00	1 092,15	7 586 502,58	7 640 550,21	0,00	0,00	7 586 502,58	7 641 642,36	0,00	55 139,78
4911	Dépreciations des comptes de redevables	0,00	337,96	163,20	0,00	0,00	0,00	163,20	337,96	0,00	174,76
	Sous Total compte 491	0,00	337,96	163,20	0,00	0,00	0,00	163,20	337,96	0,00	174,76
	Sous Total compte 49	0,00	337,96	163,20	0,00	0,00	0,00	163,20	337,96	0,00	174,76
	Total classe 4	123 707,38	305 426,90	27 742 133,91	27 969 772,63	0,00	0,00	27 865 841,29	28 275 199,53	249 184,88	658 543,12
51178	Autres valeurs impayées	0,00	0,00	6 002,45	6 002,45	0,00	0,00	6 002,45	6 002,45	0,00	0,00
	Sous Total compte 5117	0,00	0,00	6 002,45	6 002,45	0,00	0,00	6 002,45	6 002,45	0,00	0,00
5118	Autres valeurs à l'encaissement	0,00	0,00	140 555,15	140 555,15	0,00	0,00	140 555,15	140 555,15	0,00	0,00
	Sous Total compte 511	0,00	0,00	146 557,60	146 557,60	0,00	0,00	146 557,60	146 557,60	0,00	0,00
515	Compte au Trésor	1 436 172,55	0,00	10 393 057,60	9 972 328,67	0,00	0,00	11 829 230,15	9 972 328,67	1 856 901,48	0,00
	Sous Total compte 51	1 436 172,55	0,00	10 539 615,20	10 118 886,27	0,00	0,00	11 975 787,75	10 118 886,27	1 856 901,48	0,00
5411	Régisseurs d'avances (avances)	1 891,15	0,00	867,40	868,96	0,00	0,00	2 558,55	868,96	1 689,59	0,00
5412	Régisseurs de recettes (fonds de caisse)	115,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	115,24	0,00	115,24	0,00
	Sous Total compte 541	2 006,39	0,00	867,40	868,96	0,00	0,00	2 673,79	868,96	1 804,83	0,00
	Sous Total compte 54	2 006,39	0,00	867,40	868,96	0,00	0,00	2 673,79	868,96	1 804,83	0,00
580	Opérations d'ordre budgétaires	0,00	0,00	652 520,48	652 520,48	0,00	0,00	652 520,48	652 520,48	0,00	0,00
584	Encaissement par lecture optique	0,00	0,00	29 234,53	29 234,53	0,00	0,00	29 234,53	29 234,53	0,00	0,00
586	Opérations financières entre le budget p	0,00	0,00	42 520,05	42 520,05	0,00	0,00	42 520,05	42 520,05	0,00	0,00

Page 131

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-DEL_2026_079-BF

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
588	Autres virements internes	0,00	0,00	189,17	189,17	0,00	0,00	189,17	189,17	0,00	0,00
	Sous Total compte 58	0,00	0,00	724 464,23	724 464,23	0,00	0,00	724 464,23	724 464,23	0,00	0,00
	Total classe 5	1 438 178,94	0,00	11 264 746,83	10 844 219,46	0,00	0,00	12 702 925,77	10 844 219,46	1 858 706,31	0,00
6042	Achats de prestations de services (autre	0,00	0,00	0,00	0,00	3 667,38	3 310,99	3 667,38	3 310,99	356,39	0,00
	Sous Total compte 604	0,00	0,00	0,00	0,00	3 667,38	3 310,99	3 667,38	3 310,99	356,39	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	47 758,37	0,00	47 758,37	0,00	47 758,37	0,00
60612	Énergie - Électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	363 208,12	0,00	363 208,12	0,00	363 208,12	0,00
	Sous Total compte 6061	0,00	0,00	0,00	0,00	410 966,49	0,00	410 966,49	0,00	410 966,49	0,00
60621	Combustibles	0,00	0,00	0,00	0,00	61 406,98	0,00	61 406,98	0,00	61 406,98	0,00
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	59 796,40	0,00	59 796,40	0,00	59 796,40	0,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	391,33	0,00	391,33	0,00	391,33	0,00
60624	Produits de traitement	0,00	0,00	0,00	0,00	82,00	0,00	82,00	0,00	82,00	0,00
	Sous Total compte 6062	0,00	0,00	0,00	0,00	121 676,71	0,00	121 676,71	0,00	121 676,71	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	21 299,82	0,00	21 299,82	0,00	21 299,82	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	109 096,44	0,00	109 096,44	0,00	109 096,44	0,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	17 456,43	0,00	17 456,43	0,00	17 456,43	0,00
60636	Habillement et Vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	4 955,78	0,00	4 955,78	0,00	4 955,78	0,00
	Sous Total compte 6063	0,00	0,00	0,00	0,00	152 808,47	0,00	152 808,47	0,00	152 808,47	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	6 810,77	0,00	6 810,77	0,00	6 810,77	0,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	0,00	0,00	0,00	91,25	0,00	91,25	0,00	91,25	0,00
	Sous Total compte 6066	0,00	0,00	0,00	0,00	91,25	0,00	91,25	0,00	91,25	0,00
6067	Fournitures scolaires	0,00	0,00	0,00	0,00	9 795,91	0,00	9 795,91	0,00	9 795,91	0,00

Page 132

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-DEL_2026_079-BF

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6068	Autres matières et fournitures.	0,00	0,00	0,00	0,00	23 788,81	0,00	23 788,81	0,00	23 788,81	0,00
	Sous Total compte 606	0,00	0,00	0,00	0,00	725 938,41	0,00	725 938,41	0,00	725 938,41	0,00
	Sous Total compte 60	0,00	0,00	0,00	0,00	729 605,79	3 310,99	729 605,79	3 310,99	726 294,80	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	311 294,54	0,00	311 294,54	0,00	311 294,54	0,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	33 543,04	0,00	33 543,04	0,00	33 543,04	0,00
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	7 637,23	0,00	7 637,23	0,00	7 637,23	0,00
	Sous Total compte 6135	0,00	0,00	0,00	0,00	41 180,27	0,00	41 180,27	0,00	41 180,27	0,00
	Sous Total compte 613	0,00	0,00	0,00	0,00	41 180,27	0,00	41 180,27	0,00	41 180,27	0,00
61521	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	50 012,72	0,00	50 012,72	0,00	50 012,72	0,00
615221	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	54 766,27	0,00	54 766,27	0,00	54 766,27	0,00
615228	Autres bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00	3 162,83	0,00	3 162,83	0,00	3 162,83	0,00
	Sous Total compte 61522	0,00	0,00	0,00	0,00	57 929,10	0,00	57 929,10	0,00	57 929,10	0,00
615231	Voies	0,00	0,00	0,00	0,00	59 708,44	0,00	59 708,44	0,00	59 708,44	0,00
615232	Réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	22 693,49	0,00	22 693,49	0,00	22 693,49	0,00
	Sous Total compte 61523	0,00	0,00	0,00	0,00	82 401,93	0,00	82 401,93	0,00	82 401,93	0,00
	Sous Total compte 6152	0,00	0,00	0,00	0,00	190 343,75	0,00	190 343,75	0,00	190 343,75	0,00
61551	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	26 627,65	10,00	26 627,65	10,00	26 617,65	0,00
61558	Autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	2 026,42	0,00	2 026,42	0,00	2 026,42	0,00
	Sous Total compte 6155	0,00	0,00	0,00	0,00	28 654,07	10,00	28 654,07	10,00	28 644,07	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	77 821,44	0,00	77 821,44	0,00	77 821,44	0,00
	Sous Total compte 615	0,00	0,00	0,00	0,00	296 819,26	10,00	296 819,26	10,00	296 809,26	0,00
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	106 211,89	0,00	106 211,89	0,00	106 211,89	0,00
	Sous Total compte 616	0,00	0,00	0,00	0,00	106 211,89	0,00	106 211,89	0,00	106 211,89	0,00

Page 133

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-DEL_2026_078-BF

III – ÉTATS FINANCIERS										III
Balance des comptes										D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
617	Études et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	2 196,60	0,00	2 196,60	0,00	2 196,60	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	2 007,82	0,00	2 007,82	0,00	2 007,82	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	22 698,99	0,00	22 698,99	0,00	22 698,99	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	773,36	0,00	773,36	0,00	773,36	0,00
	Sous Total compte 618	0,00	0,00	0,00	0,00	25 480,17	0,00	25 480,17	0,00	25 480,17	0,00
	Sous Total compte 61	0,00	0,00	0,00	0,00	783 182,73	10,00	783 182,73	10,00	783 172,73	0,00
6216	Personnel affecté par le GFP de rattaché	0,00	0,00	0,00	0,00	10 005,00	0,00	10 005,00	0,00	10 005,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	28 694,47	0,00	28 694,47	0,00	28 694,47	0,00
	Sous Total compte 621	0,00	0,00	0,00	0,00	38 699,47	0,00	38 699,47	0,00	38 699,47	0,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	0,00	0,00	0,00	0,00	114,42	0,00	114,42	0,00	114,42	0,00
62268	Autres honoraires, conseils...	0,00	0,00	0,00	0,00	7 222,65	0,00	7 222,65	0,00	7 222,65	0,00
	Sous Total compte 6226	0,00	0,00	0,00	0,00	7 337,07	0,00	7 337,07	0,00	7 337,07	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00	0,00	0,00	2 400,00	600,00	2 400,00	600,00	1 800,00	0,00
	Sous Total compte 622	0,00	0,00	0,00	0,00	9 737,07	600,00	9 737,07	600,00	9 137,07	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	440,80	0,00	440,80	0,00	440,80	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	25 162,02	0,00	25 162,02	0,00	25 162,02	0,00
6234	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	4 190,24	0,00	4 190,24	0,00	4 190,24	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	24 398,08	0,00	24 398,08	0,00	24 398,08	0,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	697,90	0,00	697,90	0,00	697,90	0,00
	Sous Total compte 623	0,00	0,00	0,00	0,00	54 889,04	0,00	54 889,04	0,00	54 889,04	0,00
6241	Transports de biens	0,00	0,00	0,00	0,00	1 483,74	0,00	1 483,74	0,00	1 483,74	0,00
6245	Transports de personnes extérieures à la	0,00	0,00	0,00	0,00	7 610,50	0,00	7 610,50	0,00	7 610,50	0,00

Page 134

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-DEL_2026_078-BF

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 624	0,00	0,00	0,00	0,00	9 094,24	0,00	9 094,24	0,00	9 094,24	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	6 057,51	0,00	6 057,51	0,00	6 057,51	0,00
	Sous Total compte 625	0,00	0,00	0,00	0,00	6 057,51	0,00	6 057,51	0,00	6 057,51	0,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00	7 029,88	0,00	7 029,88	0,00	7 029,88	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	22 551,66	1 585,59	22 551,66	1 585,59	20 966,07	0,00
	Sous Total compte 626	0,00	0,00	0,00	0,00	29 581,54	1 585,59	29 581,54	1 585,59	27 995,95	0,00
627	Services bancaires et assimilés.	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations...)	0,00	0,00	0,00	0,00	21 805,76	0,00	21 805,76	0,00	21 805,76	0,00
6282	Frais de gardiennage	0,00	0,00	0,00	0,00	2 783,58	0,00	2 783,58	0,00	2 783,58	0,00
6284	Redevance pour services rendus	0,00	0,00	0,00	0,00	170,00	0,00	170,00	0,00	170,00	0,00
62876	Au GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	102 834,26	0,00	102 834,26	0,00	102 834,26	0,00
	Sous Total compte 6287	0,00	0,00	0,00	0,00	102 834,26	0,00	102 834,26	0,00	102 834,26	0,00
	Sous Total compte 628	0,00	0,00	0,00	0,00	127 593,60	0,00	127 593,60	0,00	127 593,60	0,00
	Sous Total compte 62	0,00	0,00	0,00	0,00	277 652,47	2 185,59	277 652,47	2 185,59	275 466,88	0,00
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	0,00	0,00	1 466,21	0,00	1 466,21	0,00	1 466,21	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	7 338,74	0,00	7 338,74	0,00	7 338,74	0,00
6336	Cotisations au CNFPT et au centre de ges	0,00	0,00	0,00	0,00	29 318,14	0,00	29 318,14	0,00	29 318,14	0,00
6338	Autres impôts, taxes et versements assim	0,00	0,00	0,00	0,00	4 402,25	0,00	4 402,25	0,00	4 402,25	0,00
	Sous Total compte 633	0,00	0,00	0,00	0,00	42 525,34	0,00	42 525,34	0,00	42 525,34	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	46 865,00	1 336,00	46 865,00	1 336,00	45 529,00	0,00
	Sous Total compte 6351	0,00	0,00	0,00	0,00	46 865,00	1 336,00	46 865,00	1 336,00	45 529,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	67,40	0,00	67,40	0,00	67,40	0,00

Page 135

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 09/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-DEI_2026_078-BF

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 635	0,00	0,00	0,00	0,00	46 932,40	1 336,00	46 932,40	1 336,00	45 596,40	0,00
	Sous Total compte 63	0,00	0,00	0,00	0,00	89 457,74	1 336,00	89 457,74	1 336,00	88 121,74	0,00
64111	Rémunération principale	0,00	0,00	0,00	0,00	1 300 316,79	0,00	1 300 316,79	0,00	1 300 316,79	0,00
64112	Supplément familial de traitement et ind	0,00	0,00	0,00	0,00	15 103,89	0,00	15 103,89	0,00	15 103,89	0,00
64113	NBI	0,00	0,00	0,00	0,00	14 038,75	0,00	14 038,75	0,00	14 038,75	0,00
64118	Autres indemnités.	0,00	0,00	0,00	0,00	215 493,87	0,00	215 493,87	0,00	215 493,87	0,00
	Sous Total compte 6411	0,00	0,00	0,00	0,00	1 544 953,30	0,00	1 544 953,30	0,00	1 544 953,30	0,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	131 785,72	0,00	131 785,72	0,00	131 785,72	0,00
64132	Supplément familial de traitement et ind	0,00	0,00	0,00	0,00	3 594,00	0,00	3 594,00	0,00	3 594,00	0,00
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	4 393,12	0,00	4 393,12	0,00	4 393,12	0,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	7 846,59	0,00	7 846,59	0,00	7 846,59	0,00
	Sous Total compte 6413	0,00	0,00	0,00	0,00	147 619,43	0,00	147 619,43	0,00	147 619,43	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	0,00	0,00	11 225,03	0,00	11 225,03	0,00	11 225,03	0,00
6419	Remboursements sur rémunérations du pers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 452,69	0,00	5 452,69	0,00	5 452,69
	Sous Total compte 641	0,00	0,00	0,00	0,00	1 703 797,76	5 452,69	1 703 797,76	5 452,69	1 698 345,07	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	259 172,15	0,00	259 172,15	0,00	259 172,15	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	0,00	0,00	0,00	0,00	448 716,21	0,00	448 716,21	0,00	448 716,21	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	0,00	0,00	0,00	0,00	5 678,98	0,00	5 678,98	0,00	5 678,98	0,00
6456	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	27 141,66	0,00	27 141,66	0,00	27 141,66	0,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familia	0,00	0,00	0,00	0,00	101,00	0,00	101,00	0,00	101,00	0,00
6457	Cotisations sociales liées à l'apprentis	0,00	0,00	0,00	0,00	292,57	0,00	292,57	0,00	292,57	0,00

Page 136

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 09/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-DEI_2026_078-BF

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00	0,00	5 840,00	0,00	5 840,00	0,00	5 840,00	0,00
	Sous Total compte 645	0,00	0,00	0,00	0,00	746 942,57	0,00	746 942,57	0,00	746 942,57	0,00
6474	Versements aux œuvres sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	14 504,00	0,00	14 504,00	0,00	14 504,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	5 651,60	0,00	5 651,60	0,00	5 651,60	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	29 408,00	0,00	29 408,00	0,00	29 408,00	0,00
6479	Remboursements sur autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 700,00	0,00	1 700,00	0,00	1 700,00
	Sous Total compte 647	0,00	0,00	0,00	0,00	49 563,60	1 700,00	49 563,60	1 700,00	47 863,60	0,00
	Sous Total compte 64	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500 303,93	7 152,69	2 500 303,93	7 152,69	2 493 151,24	0,00
65311	Indemnités de fonction	0,00	0,00	0,00	0,00	178 122,26	0,00	178 122,26	0,00	178 122,26	0,00
65312	Frais de mission et de déplacement	0,00	0,00	0,00	0,00	860,01	0,00	860,01	0,00	860,01	0,00
65313	Cotisations de retraite	0,00	0,00	0,00	0,00	8 612,88	0,00	8 612,88	0,00	8 612,88	0,00
65314	Cotisations de sécurité sociale - part p	0,00	0,00	0,00	0,00	17 296,88	0,00	17 296,88	0,00	17 296,88	0,00
	Sous Total compte 6531	0,00	0,00	0,00	0,00	204 892,03	0,00	204 892,03	0,00	204 892,03	0,00
	Sous Total compte 653	0,00	0,00	0,00	0,00	204 892,03	0,00	204 892,03	0,00	204 892,03	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	587 872,57	0,00	587 872,57	0,00	587 872,57	0,00
	Sous Total compte 655	0,00	0,00	0,00	0,00	587 872,57	0,00	587 872,57	0,00	587 872,57	0,00
657363	CCAS/CIAS	0,00	0,00	0,00	0,00	125 000,00	0,00	125 000,00	0,00	125 000,00	0,00
	Sous Total compte 65736	0,00	0,00	0,00	0,00	125 000,00	0,00	125 000,00	0,00	125 000,00	0,00
	Sous Total compte 6573	0,00	0,00	0,00	0,00	125 000,00	0,00	125 000,00	0,00	125 000,00	0,00
65748	Autres personnes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	205 881,91	0,00	205 881,91	0,00	205 881,91	0,00
	Sous Total compte 6574	0,00	0,00	0,00	0,00	205 881,91	0,00	205 881,91	0,00	205 881,91	0,00
	Sous Total compte 657	0,00	0,00	0,00	0,00	330 881,91	0,00	330 881,91	0,00	330 881,91	0,00

Page 137

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-DEL_2026_078-BF

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
65811	Droits d'utilisation - informatique en n	0,00	0,00	0,00	0,00	16 881,62	0,00	16 881,62	0,00	16 881,62	0,00
65818	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	27 801,73	0,00	27 801,73	0,00	27 801,73	0,00
	Sous Total compte 6581	0,00	0,00	0,00	0,00	44 683,35	0,00	44 683,35	0,00	44 683,35	0,00
6583	Pénalités sur marchés	0,00	0,00	0,00	0,00	1 513,34	0,00	1 513,34	0,00	1 513,34	0,00
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	1 015,24	0,00	1 015,24	0,00	1 015,24	0,00
	Sous Total compte 6588	0,00	0,00	0,00	0,00	1 015,24	0,00	1 015,24	0,00	1 015,24	0,00
	Sous Total compte 658	0,00	0,00	0,00	0,00	47 211,93	0,00	47 211,93	0,00	47 211,93	0,00
	Sous Total compte 65	0,00	0,00	0,00	0,00	1 170 858,44	0,00	1 170 858,44	0,00	1 170 858,44	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00	0,00	0,00	190 254,79	35,96	190 254,79	35,96	190 218,83	0,00
66112	Intérêts - rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 388,29	0,00	24 388,29	0,00	24 388,29
	Sous Total compte 6611	0,00	0,00	0,00	0,00	190 254,79	24 424,25	190 254,79	24 424,25	165 830,54	0,00
	Sous Total compte 661	0,00	0,00	0,00	0,00	190 254,79	24 424,25	190 254,79	24 424,25	165 830,54	0,00
	Sous Total compte 66	0,00	0,00	0,00	0,00	190 254,79	24 424,25	190 254,79	24 424,25	165 830,54	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	12 648,34	0,00	12 648,34	0,00	12 648,34	0,00
675	Valeurs comptables des immobilisations c	0,00	0,00	0,00	0,00	144 546,84	0,00	144 546,84	0,00	144 546,84	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	0,00	0,00	0,00	7 951,99	0,00	7 951,99	0,00	7 951,99	0,00
	Sous Total compte 676	0,00	0,00	0,00	0,00	7 951,99	0,00	7 951,99	0,00	7 951,99	0,00
	Sous Total compte 67	0,00	0,00	0,00	0,00	165 147,17	0,00	165 147,17	0,00	165 147,17	0,00
6811	Dotations aux amortissements des immobil	0,00	0,00	0,00	0,00	417 432,10	0,00	417 432,10	0,00	417 432,10	0,00
	Sous Total compte 681	0,00	0,00	0,00	0,00	417 432,10	0,00	417 432,10	0,00	417 432,10	0,00
	Sous Total compte 68	0,00	0,00	0,00	0,00	417 432,10	0,00	417 432,10	0,00	417 432,10	0,00
	Total classe 6	0,00	0,00	0,00	0,00	6 323 895,16	38 419,52	6 323 895,16	38 419,52	6 317 016,62	31

Page 138

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-DEL_2026_078-BF

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
70311	Concession dans les cimetières (produit)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 200,00	0,00	13 200,00	0,00	13 200,00
	Sous Total compte 7031	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 200,00	0,00	13 200,00	0,00	13 200,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 107,66	0,00	31 107,66	0,00	31 107,66
	Sous Total compte 7032	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 107,66	0,00	31 107,66	0,00	31 107,66
	Sous Total compte 703	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 307,66	0,00	44 307,66	0,00	44 307,66
704	Travaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	668,64	0,00	668,64	0,00	668,64
7067	Redevances et droits des services périsc	0,00	0,00	0,00	0,00	2 408,05	93 004,35	2 408,05	93 004,35	0,00	90 596,30
706888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	1 335,00	80 937,77	1 335,00	80 937,77	0,00	79 602,77
	Sous Total compte 70688	0,00	0,00	0,00	0,00	1 335,00	80 937,77	1 335,00	80 937,77	0,00	79 602,77
	Sous Total compte 7068	0,00	0,00	0,00	0,00	1 335,00	80 937,77	1 335,00	80 937,77	0,00	79 602,77
	Sous Total compte 706	0,00	0,00	0,00	0,00	3 743,05	173 942,12	3 743,05	173 942,12	0,00	170 199,07
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 025,25	0,00	1 025,25	0,00	1 025,25
70846	au GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00	0,00	11 000,00	0,00	11 000,00
70848	aux autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 031,64	0,00	7 031,64	0,00	7 031,64
	Sous Total compte 7084	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 031,64	0,00	18 031,64	0,00	18 031,64
70876	par le GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 374,86	0,00	39 374,86	0,00	39 374,86
70878	par des tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	1 600,72	6 141,51	1 600,72	6 141,51	0,00	4 540,79
	Sous Total compte 7087	0,00	0,00	0,00	0,00	1 600,72	45 516,37	1 600,72	45 516,37	0,00	43 915,58
	Sous Total compte 708	0,00	0,00	0,00	0,00	1 600,72	64 573,26	1 600,72	64 573,26	0,00	62 032,47
	Sous Total compte 70	0,00	0,00	0,00	0,00	5 343,77	283 491,68	5 343,77	283 491,68	0,00	278 147,91
722	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	68 587,72	0,00	68 587,72	0,00	68 587,72
	Sous Total compte 72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	68 587,72	0,00	68 587,72	0,00	68 587,72

Page 139

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-DEL_2026_078-BF

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
73111	Impôts directs locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	26 005,00	3 050 924,00	26 005,00	3 050 924,00	0,00	3 024 919,00
73114	Imposition forfaitaire sur les entreprises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 405,00	0,00	16 405,00	0,00	16 405,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 414,00	0,00	10 414,00	0,00	10 414,00
	Sous Total compte 7311	0,00	0,00	0,00	0,00	26 005,00	3 077 743,00	26 005,00	3 077 743,00	0,00	3 051 738,00
73123	Taxe communale additionnelle aux droits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	214 551,00	0,00	214 551,00	0,00	214 551,00
	Sous Total compte 7312	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	214 551,00	0,00	214 551,00	0,00	214 551,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 580,00	0,00	90 580,00	0,00	90 580,00
	Sous Total compte 7313	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 580,00	0,00	90 580,00	0,00	90 580,00
73154	Droits de place	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 156,00	0,00	1 156,00	0,00	1 156,00
	Sous Total compte 7315	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 156,00	0,00	1 156,00	0,00	1 156,00
	Sous Total compte 731	0,00	0,00	0,00	0,00	26 005,00	3 384 030,00	26 005,00	3 384 030,00	0,00	3 358 025,00
73211	Attribution de compensation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	224 462,59	0,00	224 462,59	0,00	224 462,59
	Sous Total compte 7321	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	224 462,59	0,00	224 462,59	0,00	224 462,59
73221	FNGIR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 694,00	0,00	13 694,00	0,00	13 694,00
732221	Fonds de péréquation des ressources comm	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	115 828,00	0,00	115 828,00	0,00	115 828,00
	Sous Total compte 73222	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	115 828,00	0,00	115 828,00	0,00	115 828,00
	Sous Total compte 7322	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	129 522,00	0,00	129 522,00	0,00	129 522,00
7328	Autres fiscalités reversées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 862,00	0,00	43 862,00	0,00	43 862,00
	Sous Total compte 732	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	397 846,59	0,00	397 846,59	0,00	397 846,59
7391111	Dégrèvement de taxe foncière sur les pro	0,00	0,00	0,00	0,00	7 901,00	0,00	7 901,00	0,00	7 901,00	0,00
	Sous Total compte 739111	0,00	0,00	0,00	0,00	7 901,00	0,00	7 901,00	0,00	7 901,00	0,00
	Sous Total compte 73911	0,00	0,00	0,00	0,00	7 901,00	0,00	7 901,00	0,00	7 901,00	0,00

Page 140

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-DEL_2026_078-BF

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 7391	0,00	0,00	0,00	0,00	7 901,00	0,00	7 901,00	0,00	7 901,00	0,00
	Sous Total compte 739	0,00	0,00	0,00	0,00	7 901,00	0,00	7 901,00	0,00	7 901,00	0,00
	Sous Total compte 73	0,00	0,00	0,00	0,00	33 906,00	3 781 876,59	33 906,00	3 781 876,59	0,00	3 747 970,59
74111	Dotation forfaitaire des communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	986 876,00	0,00	986 876,00	0,00	986 876,00
741121	Dotation de solidarité rurale (DSR) des	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 595 534,00	0,00	1 595 534,00	0,00	1 595 534,00
741127	Dotation nationale de péréquation (DNP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	167 326,00	0,00	167 326,00	0,00	167 326,00
	Sous Total compte 74112	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 762 860,00	0,00	1 762 860,00	0,00	1 762 860,00
	Sous Total compte 7411	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 749 736,00	0,00	2 749 736,00	0,00	2 749 736,00
	Sous Total compte 741	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 749 736,00	0,00	2 749 736,00	0,00	2 749 736,00
742	Dotations aux élus locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	163,00	0,00	163,00	0,00	163,00
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 237,39	0,00	15 237,39	0,00	15 237,39
74718	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	110 260,00	0,00	110 260,00	0,00	110 260,00
	Sous Total compte 7471	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	110 260,00	0,00	110 260,00	0,00	110 260,00
7472	Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 971,56	0,00	24 971,56	0,00	24 971,56
7473	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 225,85	0,00	14 225,85	0,00	14 225,85
74741	Communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 455,08	0,00	15 455,08	0,00	15 455,08
	Sous Total compte 7474	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 455,08	0,00	15 455,08	0,00	15 455,08
	Sous Total compte 747	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	164 912,49	0,00	164 912,49	0,00	164 912,49
74833	État - Compensation au titre des exonéra	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	469 497,00	0,00	469 497,00	0,00	469 497,00
74836	Attribution du fonds départemental de pè	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 286,68	0,00	7 286,68	0,00	7 286,68
	Sous Total compte 7483	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	476 783,68	0,00	476 783,68	0,00	476 783,68
7485	Dotation pour les titres sécurisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 076,00	0,00	17 076,00	0,00	17 076,00

Page 141

Envoyé en préfecture le 08/06/2025
Reçu en préfecture le 08/06/2025
Publié le 08/06/2025
ID : 079-217800794-20250601-D-EL-2025-078-BF

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 748	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	493 859,68	0,00	493 859,68	0,00	493 859,68
	Sous Total compte 74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 423 908,56	0,00	3 423 908,56	0,00	3 423 908,56
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	515,21	155 464,75	515,21	155 464,75	0,00	154 949,54
75813	Redevances versées par les fermiers et c	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 068,98	0,00	6 068,98	0,00	6 068,98
	Sous Total compte 7581	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 068,98	0,00	6 068,98	0,00	6 068,98
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 489,73	0,00	21 489,73	0,00	21 489,73
	Sous Total compte 7588	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 489,73	0,00	21 489,73	0,00	21 489,73
	Sous Total compte 758	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 558,71	0,00	27 558,71	0,00	27 558,71
	Sous Total compte 75	0,00	0,00	0,00	0,00	515,21	183 023,46	515,21	183 023,46	0,00	182 508,25
761	Produits de participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	219,12	0,00	219,12	0,00	219,12
	Sous Total compte 76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	219,12	0,00	219,12	0,00	219,12
773	Mandats annulés (sur exercices antérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	272,80	0,00	272,80	0,00	272,80
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	138 497,00	0,00	138 497,00	0,00	138 497,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 001,83	0,00	14 001,83	0,00	14 001,83
	Sous Total compte 776	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 001,83	0,00	14 001,83	0,00	14 001,83
	Sous Total compte 77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	152 771,63	0,00	152 771,63	0,00	152 771,63
7817	Reprises sur dépréciations des actifs ci	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	163,20	0,00	163,20	0,00	163,20
	Sous Total compte 781	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	163,20	0,00	163,20	0,00	163,20
	Sous Total compte 78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	163,20	0,00	163,20	0,00	163,20
	Total classe 7	0,00	0,00	0,00	0,00	39 764,98	7 894 041,96	39 764,98	7 894 041,96	7 901,00	7 862 140,96
	Total général	74 273 376,23	74 273 376,23	42 437 920,11	40 620 643,17	11 867 128,80	13 684 405,74	128 578 425,14	128 578 425,14	84 141 772,02	84 141 772,02

Page 142

Envoyé en préfecture le 08/06/2025
Reçu en préfecture le 08/06/2025
Publié le 08/06/2025
ID : 079-217800794-20250601-D-EL-2025-078-BF

VILLE DE MAULEON - Budget Principal - 17600 - CFU - 2025									
IV – ÉTATS ANNEXÉS									IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE									A1
Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		844 259,67	199 749,67	0,00	7 524,65	27 948,43	1 106 072,37	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	843 359,67	220,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	11 057,29	0,00	0,00	0,00	7 848,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	900,00	163 539,32	0,00	7 524,65	27 948,43	534 102,07	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	24 933,06	0,00	0,00	0,00	564 122,30	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		1 606 607,43	2 007 062,40	0,00	0,00	0,00	436 817,19	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 606 607,43	398 641,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	108 201,35	0,00	0,00	0,00	43 697,30	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	1 500 220,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	393 119,89	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE , SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		1 716 034,81	73 770,68	460 349,92	970 525,11		5 406 235,31
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		843 579,67
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		18 905,29
204	Subventions d'équipement versées	169 367,90	0,00	33 604,39	0,00		202 972,29
21	Immobilisations corporelles	1 546 666,91	73 770,68	426 745,53	970 525,11		3 751 722,70
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		589 055,36
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		1 018 514,52	0,00	17 120,77	81 247,22		5 167 369,53
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		2 005 248,48
13	Subventions d'investissement	182 170,64	0,00	17 120,77	75 437,93		426 627,99
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		1 500 220,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	836 343,88	0,00	0,00	0,00		836 343,88
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	5 809,29		398 915,29
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		

Page 145

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-DEL_2026_078-BF

VILLE DE MAULEON - Budget Principal - 17600 - CFU - 2025	
IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		191 468,83	1 948 235,94	0,00	68 873,49	1 019 941,88	774 344,12	132 350,30	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	806 423,22	0,00	19 131,69	167 387,68	437 358,40	7 350,30	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	833 337,85	0,00	47 288,32	231 243,66	230 178,58	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	7 901,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	313 563,82	0,00	2 453,48	621 310,54	106 807,14	125 000,00	0,00
6588	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	190 218,83	-24 388,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	1 250,00	11 388,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		687 617,31	6 836 979,72	0,00	0,00	156 493,38	72 232,37	5 359,62	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	7 152,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	158 872,47	0,00	0,00	90 596,30	5 832,41	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	268 324,59	129 522,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	241 370,00	3 115 499,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	174 612,68	3 183 053,95	0,00	0,00	65 897,08	344,85	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	3 090,92	105 946,81	0,00	0,00	0,00	66 055,11	5 359,62	0,00
76	Produits financiers	219,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	138 769,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	163,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Page 146

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-DEL_2026_078-BF

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES	0,00	1 171 870,23	1 130,07	5 490,00	416 893,54		5 730 598,40
011	Charges à caractère général	0,00	191 345,93	1 130,07	5 490,00	156 214,05		1 791 831,34
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	980 314,18	0,00	0,00	259 168,15		2 581 528,74
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		7 901,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	210,12	0,00	0,00	1 513,34		1 170 858,44
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		165 830,54
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		12 648,34
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	RECETTES	0,00	0,00	3 411,99	21 978,09	668,64		7 786 741,12
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		7 152,69
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	200,00	21 978,09	668,64		278 147,91
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		397 846,59
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	1 156,00	0,00	0,00		3 358 025,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 423 908,56
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	2 055,99	0,00	0,00		182 508,25
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		219,12
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		138 7
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1

Envoyé en préfecture le 08/05/2026
Reçu en préfecture le 08/05/2026
Publié le 08/05/2026
ID : 079-217900794-20260601-DEL_2026_079-8F

Page 147

VILLE DE MALEON - Budget Principal - 17600 - CFU - 2025

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A3

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	7 962 033,25	5 488 824,86	1 049 113,58	1 424 094,81
RECETTES	7 962 033,25	5 737 300,46	1 515 417,07	709 315,72
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	7 797 410,00	6 300 529,33	0,00	1 496 880,67
RECETTES	7 797 410,00	7 869 330,67	0,00	-71 920,67

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

BUDGET Lotissements - 17606/ N°SIRET : 21790079400413				
SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 069 336,54	397 862,20	0,00	671 474,34
RECETTES	1 069 336,54	464 985,73	0,00	604 350,81
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 079 450,34	549 763,70	0,00	529 686,64
RECETTES	1 079 450,34	467 752,44	0,00	611 697,90

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	9 031 369,79	5 886 687,06	1 049 113,58	2 095 5
RECETTES	9 031 369,79	6 202 286,19	1 515 417,07	1 313 6
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	8 876 860,34	6 850 293,03	0,00	2 026 5
RECETTES	8 876 860,34	8 337 083,11	0,00	539 7

Page 148

Envoyé en préfecture le 08/05/2026
Reçu en préfecture le 08/05/2026
Publié le 08/05/2026
ID : 079-217900794-20260601-DEL_2026_079-8F

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A3

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	9 031 369,79	5 886 687,06	1 049 113,58	2 095 569,15
RECETTES	9 031 369,79	6 202 286,19	1 515 417,07	1 313 666,53
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	8 876 860,34	6 850 293,03	0,00	2 026 567,31
RECETTES	8 876 860,34	8 337 083,11	0,00	539 777,23
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	17 908 230,13	12 736 980,09	1 049 113,58	4 122 136,46
TOTAL GENERAL DES RECETTES	17 908 230,13	14 539 369,30	1 515 417,07	1 853 443,76

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)						
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INT8900071C du 22/02/1989.
(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).
(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

Envoyé en préfecture le 08/06/2025
Reçu en préfecture le 08/06/2025
Publié le 08/06/2025
ID : 079-217900794-20250601-DEL_2025_078-BF

SLO

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					14 911 001,92									
1641 Emprunts en euros (total)					14 911 001,92									
1/1128295	CAISSE DES DEPOTS PRET DIRECT	15/12/2008	29/12/2008	01/01/2010	250 000,00	F		4,880	0,000	EUR	A	C	N	A-1
10/MON541331EUR0543225	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMEN	08/11/2021	08/11/2021	01/04/2022	600 000,00	F		0,760	0,000	EUR	T	C	N	A-1
11/10278388110001006030	CREDIT MUTUEL	25/10/2022	26/07/2022	25/10/2022	1 400 000,00	F		1,730	0,000	EUR	T	P	N	A-1
12/3681110060305	CREDIT MUTUEL	28/03/2012	28/03/2012	05/01/2013	200 000,00	F		5,000	0,000	EUR	T	C	N	A-1
13/A3309958	CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITO	21/10/2009	25/11/2009	25/02/2010	1 000 000,00	V	EURBOR03M	3,130	0,000	EUR	T	P	N	A-1
14/70009300935	CRCA CHARENTE MARITIME 2 SEVRE	15/11/2010	01/12/2010	15/09/2011	845 000,00	V	EURBOR03M	0,290	0,000	EUR	T	C	N	A
15/3681110060304	CREDIT MUTUEL	04/11/2011	15/12/2011	10/03/2012	500 000,00	F		4,200	0,000	EUR	T	P	N	A
16/1275640	CAISSE DES DEPOTS PRET DIRECT	31/12/2013	29/12/2008	01/01/2010	250 000,00	F		4,880	0,000	EUR	A	C	N	A

Envoyé en préfecture le 08/06/2025
Reçu en préfecture le 08/06/2025
Publié le 08/06/2025
ID : 079-217900794-20250601-DEL_2025_078-BF

SLO

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
19/00000021514	CRCA CHARENTE MARITIME 2 SEVRE		19/03/2021	20/08/2021	282 352,43	F		0,790	0,000	EUR	A	P	N	A-1
2/9023952	CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITO	24/04/2012	30/08/2012	20/11/2012	300 000,00	F		4,570	0,000	EUR	T	C	N	A-1
29/00001119235	CRCA CHARENTE MARITIME 2 SEVRE	19/03/2021	19/03/2021	15/04/2021	417 105,13	F		0,850	0,000	EUR	T	P	N	A-1
21/MON276458EUR	LA NEF FINANCE ETHIQUE	04/10/2012	25/10/2012	01/12/2012	994 543,36	F		4,810	0,000	EUR	T	P	N	A-1
22/A33150MX	CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITO	03/09/2005	15/09/2005	16/02/2006	1 000 000,00	F		3,120	0,000	EUR	T	P	N	A-1
23/MON253701EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMEN	27/11/2007	20/12/2007	01/05/2008	450 000,00	F		4,770	0,000	EUR	A	P	N	A-1
25/153190	CAISSE DES DEPOTS PRET DIRECT	14/11/2023	24/11/2023	01/03/2024	1 100 000,00	V	LIVRET A	3,600	0,000	EUR	T	P	N	A-1
26/MON549091EUR	CAISSE DES DEPOTS PRET DIRECT	03/07/2024	20/08/2024	01/11/2024	1 400 000,00	F		3,640	0,000	EUR	T	C	N	A-1
27/36811-00010060310	CREDIT MUTUEL	03/05/2025	09/06/2025	10/09/2025	1 500 000,00	F		3,500	3,520	EUR	T	P	N	A-1
3/MON501798EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMEN	01/12/2014	17/12/2014	01/04/2015	400 000,00	F		2,250	0,000	EUR	T	C	N	A-1
4/MON507998EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMEN	19/11/2015	30/12/2015	01/07/2016	450 000,00	F		1,920	0,000	EUR	S	C	N	A-1
5/3681100010060306	CREDIT MUTUEL	30/11/2016	10/12/2016	10/08/2017	435 000,00	F		1,000	0,000	EUR	T	C	N	A-1
6/368110060307	CREDIT MUTUEL	15/05/2017	15/10/2017	15/01/2018	450 000,00	F		1,240	0,000	EUR	T	P	N	A-1

ID : 79-217800794-20200801-DEL-2026

Fichier de suivi des données

Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le 09/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-DEL 2026 078-8F

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de filie	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodici- té des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé D/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
7/5633022	CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITO	05/10/2016	05/11/2016	05/02/2019	450 000,00	F		1,240	0,000	EUR	T	P	N	A-1
9/MON536487EUR/0536017	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMEN	23/10/2020	02/11/2020	01/03/2021	437 000,00	F		0,580	0,000	EUR	T	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de travaux et de partenariat (total)					0,00									
1676 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)(9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									

ID : 079-2-1700794-20260601-DEL_2028_079-B

Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le 09/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-DEL 2026 078-8F

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Total général					14 911 001,92									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

BTL2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (RUS 10449 ET 100) (Suite)												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		7 773 360,43					840 060,90	207 243,56	0,00	29 326,75
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		7 773 360,43					840 060,90	207 243,56	0,00	29 326,75
1/1128295	N	0,00	A-1	50 000,00	3,00	F		4,880	12 500,00	3 050,00	0,00	2 433,22
10/MON541331EUR0543225	N	0,00	A-1	450 000,00	11,00	F		0,760	40 000,00	3 810,00	0,00	845,50
11/10278368110001006030	N	0,00	A-1	1 204 072,56	18,55	F		1,730	61 460,28	21 496,44	0,00	3 761,05
12/3681110060305	N	0,00	A-1	26 666,84	1,76	F		5,000	13 333,32	1 750,01	0,00	314,82
13/A3309858	N	0,00	A-1	252 709,72	3,80	V	EURIBOR03M	0,440	58 404,58	16 485,49	0,00	110,01
14/70009300935	N	0,00	A-1	107 505,00	2,95	V	EURIBOR03M	0,000	35 833,00	6 000,00	0,00	0,00
15/3681110060304	N	0,00	A-1	44 290,63	0,94	F		4,330	42 423,86	3 072,06	0,00	106,54
16/1275840	N	0,00	A-1	21 000,00	3,00	F		4,880	5 250,00	1 291,00	0,00	1 021,95
19/00000021514	N	0,00	A-1	107 970,39	2,63	F		0,790	35 427,44	1 132,84	0,00	308,02
2/9023952	N	0,00	A-1	35 000,00	1,63	F		4,570	20 000,00	2 170,76	0,00	177,72
20/00001119238	N	0,00	A-1	279 124,25	8,78	F		0,950	29 567,67	2 827,45	0,00	552,43
21/MON278458EUR	N	0,00	A-1	72 165,34	0,67	F		4,900	92 209,65	6 377,23	0,00	
22/A33150MX	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,050	64 395,96	3 526,15	0,00	
23/MON253701EUR	N	0,00	A-1	64 140,88	1,33	F		4,770	29 897,25	4 485,62	0,00	2
29/153190	N	0,00	A-1	1 043 261,19	22,90	V	LIVRET A	3,800	28 871,02	37 704,62	0,00	3
26/MON549091EUR	N	0,00	A-1	1 312 500,00	18,57	F		3,840	70 000,00	49 367,50	0,00	7
27/36811-00010060310	N	0,00	A-1	1 473 834,81	19,43	F		3,500	26 185,19	26 136,03	0,00	2
3/MON501798EUR	N	0,00	A-1	113 333,19	4,00	F		2,250	26 666,68	2 925,00	0,00	
4/MON507998EUR	N	0,00	A-1	165 000,00	5,00	F		1,920	30 000,00	3 600,00	0,00	1
5/3681100010060306	N	0,00	A-1	188 500,00	6,35	F		1,000	29 000,00	2 066,26	0,00	
6/368110060307	N	0,00	A-1	220 497,91	6,78	F		1,250	29 956,41	2 990,63	0,00	
7/5633022	N	0,00	A-1	250 454,32	7,84	F		1,250	29 584,67	3 362,17	0,00	
9/MON536487EUR/0536017	N	0,00	A-1	291 333,40	9,91	F		0,590	29 133,32	1 826,30	0,00	

ID : 07927800794-40260601-DEL 2028-078

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? D/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers localités-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)(10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		7 773 360,43					640 080,90	207 243,56	0,00	29

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

VILLE DE MAULEON - Budget Principal - 17600 - CFU - 2025

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6) : 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260501-DEL_2026_078-BF

VILLE DE MAULEON - Budget Principal - 17600 - CFU - 2025

IV – ÉTATS ANNEXÉS						IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS						B1.4

TYPOLGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
	(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sans unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	23	0	0	0	
		% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	7 773 350,43	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures		Nombre de produits					0
		% de l'encours					0,00
		Montant en euros					

Publié le 08/06/2025

ID : 079-217500794-2

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260501-DEL_2026_078-BF

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, funnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ÉTATS ANNEXÉS											IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT											B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Refinancement de dette (3)																
Total des recettes au c/ 166					0,00	0,00								0,00	0,00	0,00
Refinancement de dette (4)																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 65111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

Envoyé en préfecture le 08/06/2025
Reçu en préfecture le 09/06/2025
Publié le 09/06/2025
ID : 079-217900794-20250601-DEL_2025_078-BF

IV – ÉTATS ANNEXÉS											IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N											B1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N 17																			
N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

Envoyé en préfecture le 08/06/2025
Reçu en préfecture le 09/06/2025
Publié le 09/06/2025
ID : 079-217900794-20250601-DEL_2025_078-BF

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.8

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.9

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an :		06-11-2023
	€		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	BATIMENTS PUBLICS EQUIPEMENTS DU CIMETIERE	0	01/01/2000
L	FRAIS MODIFICATION POS/PLU - 202	10	06/11/2023
L	SUBVENTION EQUIPEMENT BATIMENTS ET INSTALLATIONS - 20422	10	06/11/2023
L	ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION D'INVESTISSEMENT - 2046	1	06/11/2023
L	MATERIELS ET OUTILLAGE DE VOIRIE AUTRES MATERIELS - 215738	8	06/11/2023
L	AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE - 21838	5	06/11/2023
L	FRAIS D'ETUDE - 2031	5	06/11/2023
L	FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT - 2032	5	06/11/2023
L	SUBVENTION EQUIPEMENT PROJETS INFRASTRUCTURES - 204XX3	30	06/11/2023
L	AUTRES BATIMENTS PRIVES - 21328	30	06/11/2023
L	AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT - 21828	7	06/11/2023
L	SUBVENTION EQUIPEMENT BATIMENTS ET INSTALLATIONS - 204182	10	06/11/2023
L	SUBVENTIONS RECUES	10	06/11/2023
L	FRAIS D'INSERTION - 2033	5	06/11/2023
L	SUBVENTION EQUIPEMENT BIENS MOBILIERS, MATERIELS, ETUDES -204XX1	5	06/11/2023
L	LOGICIELS - 2051	3	06/11/2023
L	PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES - 2121	15	06/11/2023
L	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS - 2128	15	06/11/2023
L	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS BATIMENTS PUBLICS - 21351	15	06/11/2023
L	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS BATIMENTS PRIVES - 21352	15	06/11/2023
L	MATERIEL ROULANT DEFENSE INCENDIE - 21561	8	06/11/2023
L	AUTRES MATERIELS DEFENSE INCENDIE - 21568	8	06/11/2023
L	IMMEUBLES DE RAPPORT - 21321	30	06/11/2023
L	MATERIELS ET OUTILLAGE DE VOIRIE MATERIELS ROULANT - 215731	8	06/11/2023
L	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES - 2158	5	06/11/2023
L	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENGAGEMENTS DIVERS - 2181	10	06/11/2023
L	MATERIEL INFORMATIQUE SCOLAIRE - 21831	5	06/11/2023
L	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER SCOLAIRES - 21841	15	06/11/2023
L	AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIERS - 21848	15	06/11/2023
L	CHEPTEL - 2186	3	06/11/2023

Page 167

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES - 2188	10	06/11/2023
L	SUBVENTION EQUIPEMENT BATIMENTS ET INSTALLATIONS - 2041512	10	06/11/2023

Page 168

Envoyé en préfecture le 08/06/2025
Reçu en préfecture le 08/06/2025
Publié le 08/06/2025
ID : 079-217300734-20250601-DEL_2025_078-BF

Envoyé en préfecture le 08/06/2025
Reçu en préfecture le 08/06/2025
Publié le 08/06/2025
ID : 079-217300734-20250601-DEL_2025_078-BF

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES	B3

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00

Page 169

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

Page 170

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
 Reçu en préfecture le 08/06/2026
 Publié le 08/06/2026
 ID : 079-217900794-20260601-DEL_2026_078-BF

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
 Reçu en préfecture le 08/06/2026
 Publié le 08/06/2026
 ID : 079-217900794-20260601-DEL_2026_078-BF

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(4) Indiquer le chapitre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

Envoyé en préfecture le 08/06/2025
 Reçu en préfecture le 08/06/2025
 Publié le 08/06/2025
 ID : 079-217900794-20250601-DEL_2025_078-BF

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	0,00
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

Envoyé en préfecture le 08/06/2025
 Reçu en préfecture le 08/06/2025
 Publié le 08/06/2025
 ID : 079-217900794-20250601-DEL_2025_078-BF

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)				
Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.
(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 31/12/N correspond au reste à employer au 31/12/N, l'annuité reçue au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-DEI_2026_078-BF

S100

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS																		
Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00		

Page 1 sur 1
ID : 079

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour linéaire, X pour autres (à préciser).
(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autres.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
(5) Taux annuel, tous frais compris.
(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 65111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-DEI_2026_078-BF

S100

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DES RATIOS D'ENDETTEMENT RELATIFS AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	7 786 741,12
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-baills mobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-baills immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

									Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017	Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des délégations de service public				0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

Envoyé en préfecture le 08/06/2025
 Reçu en préfecture le 08/06/2025
 Publié le 08/06/2025
 ID : 079-217900794-20250601-DEL_2025_078-BF

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/06/2025
 Reçu en préfecture le 08/06/2025
 Publié le 08/06/2025
 ID : 079-217900794-20250601-DEL_2025_078-BF

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B8

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	327 496,96	
Personnes de droit privé	209 721,77	
Associations	124 524,77	
APEL ECOLE ST JOSEPH MAULEON	500,00	SUBVENTION EXEPTIONNELLE 180 ANS
APEL ECOLE ST JOSEPH MAULEON	483,20	SUBVENTION APEL 2025
APEL LA CHAPELLE LARGEAU ECOLE N	134,40	SUBVENTION APEL 2025
APEL LE TEMPLE SAINT SAUVEUR	124,80	SUBVENTION APEL 2025
APEL LOUBLANDE	252,80	SUBVENTION APEL 2025
APEL MOULINS ECOLE ND DAME	198,40	SUBVENTION APEL 2025
APEL RORTHAIS	204,80	SUBVENTION APEL 2025
APEL SAINT AUBIN ECOLE STE LUCE	416,00	SUBVENTION APEL 2025
APEL ST LAURENT SUR SEVRE	86,40	SUBVENTION APEL 2025
ASF 79 APPRENDS-MOI	5 000,00	SUBVENTION 2025
ASS LA TANIÈRE DU DAHU	1 000,00	SUBVENTION 2025
ASS. AMICALE CYCLES ANCIENS MOUL	450,00	SUBVENTION 2025
ASS. AMICALE DON SANG ST AUBIN	230,00	SUBVENTION 2025
ASS. AMICALE DONNEURS SANG MAULE	340,00	SUBVENTION 2025
ASS. AMICALE PERSONNEL COMMUNA	5 000,00	SUBVENTION 2025
ASS. AMICALE PONGISTE RORTHAIS	400,00	SUBVENTION 2025
ASS. ANCIEN COMBAT LOUBLANDE	150,00	SUBVENTION 2025
ASS. ANCIEN COMBAT MAULEON UNC	150,00	SUBVENTION 2025
ASS. ANCIEN COMBAT UNC CHAPELLE	150,00	SUBVENTION 2025
ASS. ANCIEN COMBATTANT MOULINS	150,00	SUBVENTION 2025
ASS. ANCIENS COMBATTANTS RORTHAIS	150,00	SUBVENTION 2025
ASS. ANCIENS COMBATTANTS ST AU	150,00	SUBVENTION 2025
ASS. ART ET LOISIRS EN MAULEONAI	300,00	SUBVENTION 2025
ASS. CHAP'FIT	250,00	SUBVENTION 2025
ASS. CHORALE ALAUDA	1 300,00	SUBVENTION 2025
ASS. CLUB 3EME AGE LE TEMPLE	100,00	SUBVENTION 2025
ASS. CLUB 3EME AGE LOUBLANDE	100,00	SUBVENTION 2025
ASS. CLUB DE LA GAÏETE RORTHAIS	100,00	SUBVENTION 2025
ASS. CLUB DES AÏNES LA CHAPELLE	100,00	SUBVENTION 2025
ASS. CLUB OASIS 3EME AGE MOULINS	100,00	SUBVENTION 2025
ASS. COMITE FETES LA CHAPELLE	1 000,00	SUBVENTION 2025
ASS. DON SANG 4 COMMUNES VALLE	330,00	SUBVENTION 2025
ASS. ELAN SPORTIF FOOT AUBINRORT	2 500,00	SUBVENTION 2025

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-DEI_2026_079-BF

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
ASS. ELAN SPORTIF PAYS MAULEONNA	800,00	SUBVENTION EXCEPTIONNELLE 2025
ASS. ELAN SPORTIF PAYS MAULEONNA	11 000,00	SUBVENTION 2025
ASS. FLAM	6 300,00	SUBVENTION 2025 POUR 5 SECTIONS
ASS. FOOTBALL CLUB PAYS DE LOUIN	2 500,00	SUBVENTION 2025
ASS. FOYER JEUNES L'ECLYPS LOUBL	165,00	SUBVENTION 2025
ASS. FOYER JEUNES LA CHAPELLE	195,00	SUBVENTION 2025
ASS. FOYER JEUNES MOULINS	240,00	SUBVENTION 2025
ASS. FOYER JEUNES RORTHAIS	180,00	SUBVENTION 2025
ASS. FOYER JEUNES TEMPLE	180,00	SUBVENTION 2025
ASS. GROUPT ASS. RORTHAISIENNE	480,00	SUBVENTION 2025
ASS. HANDBALL CLUB MAULEON	1 500,00	SUBVENTION 2025
ASS. LA CLAC	500,00	SUBVENTION 2025
ASS. LA CONFRERIE DU POITOU	350,00	SUBVENTION 2025
ASS. LA DETENTE (SOCIETE CHASSE)	150,00	SUBVENTION 2025
ASS. LA SOUPAPE	250,00	SUBVENTION 2025
ASS. LE PETIT DEPOT LOUBLANDE	4 000,00	SUBVENTION 2025
ASS. LES AÏNES RURAUX MAULEON	100,00	SUBVENTION 2025
ASS. LES CHEMINS DE LA CORBELIER	200,00	SUBVENTION 2025
ASS. LES COMPAGNONS DE LA TOUR	500,00	SUBVENTION 2025
ASS. LES KARAMUZES	200,00	SUBVENTION 2025
ASS. LES MAR MAU (MARCHEURS MAUL	150,00	SUBVENTION 2025
ASS. MOULINS PASSE PRESENT FUTUR	200,00	SUBVENTION 2025
ASS. NORD BOCAGE BASKET CLUB	1 500,00	SUBVENTION 2025
ASS. PARENTS ELEVES ECOL PUBLICU	496,00	SUBVENTION APEL 2025
ASS. SITE DE PYROME	400,00	SUBVENTION 2025
ASS. TENNIS CLUB PAYS MAULEONNAI	1 100,00	SUBVENTION 2025
ASS. TRAIT D'UNION	200,00	SUBVENTION 2025
ASS. TRINITAIRES CYCLOTOURISTE	200,00	SUBVENTION 2025
ASS. TRINITAIRES GYMNASIQUE	5 000,00	SUBVENTION 2025
ASS. TRINITAIRES TENNIS DE TABLE	200,00	SUBVENTION 2025
ASS. USEP MAT MAULEON	605,00	PAE - ECOLE PUBLIQUE PAUL MARTIN - 24/25
ASS. USEP MAULEON	1 100,00	PAE - ECOLE PUBLIQUE PAUL MARTIN - 24/25
CENTRE SOCIO CULT MAULEON	24 000,00	ANIMATION ET ACCUEIL FRANCE SERVICE 2025
LE RELAIS DE BAUBI	1 500,00	SUBVENTION 2025
MAISON DE L'EMPLOI DU BOCAGE BRE	4 000,00	SUBVENTION 2025
OGECL LOUBLANDE	5 961,69	ACOMPTÉ SUBV. 2025 - CANTINE SCOLAIRE
OGECL LOUBLANDE	1 703,34	2nd ACOMPTÉ SUBV 2025 - CANTINE SCOLAIRE
OGECL MAULEON ST JOSEPH	11 602,08	ACOMPTÉ SUBV. 2025 - CANTINE SCOLAIRE
OGECL MAULEON ST JOSEPH	3 314,88	2nd ACOMPTÉ SUBV 2025 - CANTINE SCOLAIRE
OGECL ST AUBIN DE BAUBIGNE	6 728,54	ACOMPTÉ SUBV. 2025 - CANTINE SCOLAIRE
OGECL ST AUBIN DE BAUBIGNE	1 922,44	2nd ACOMPTÉ SUBV 2025 - CANTINE SCOLAIRE
OUTIL EN MAIN ASSOCIATION	300,00	SUBVENTION 2025
RSE RORTHAIS SPORT ENDURANCE	650,00	SUBVENTION EXCEPTIONNELLE 2025

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-DEI_2026_079-BF

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Entreprises	11 730,00	
AFM INVEST	1 546,00	SUBVENTION AGGLO RENOV - MAIRIE MAULEON
AFM INVEST	2 496,00	SUBVENTION AGGLO RENOV - MAIRIE MAULEON
CHAUSSURES BARANGER-BODY	997,00	SUBVENTION AGGLO RENOV - MAIRIE MAULEON
SCI DROU & CO	6 691,00	SUBVENTION AGGLO RENOV
Personnes physiques	73 467,00	
ARISTIDE	3 000,00	SUBVENTION AGGLO RENOV - MAIRIE MAULEON
ARNOU	1 318,00	SUBVENTION AGGLO RENOV - MAIRIE MAULEON
DAVID	646,00	SUBVENTION AGGLO RENOV - MAIRIE MAULEON
DOUMBIA	4 000,00	SUBVENTION AGGLO RENOV - MAIRIE MAULEON
DOUMBIA	4 000,00	SUBVENTION AGGLO RENOV - MAIRIE MAULEON
DOUMBIA	3 095,00	SUBVENTION AGGLO RENOV - MAIRIE MAULEON
DOUMBIA	4 000,00	SUBVENTION AGGLO RENOV - MAIRIE MAULEON
DOUMBIA	1 460,00	SUBVENTION AGGLO RENOV - MAIRIE MAULEON
DOUMBIA	1 393,00	SUBVENTION AGGLO RENOV - MAIRIE MAULEON
DOUMBIA	4 000,00	SUBVENTION AGGLO RENOV - MAIRIE MAULEON
DOUMBIA	4 714,00	SUBVENTION AGGLO RENOV - MAIRIE MAULEON
DOUMBIA	3 184,00	SUBVENTION AGGLO RENOV - MAIRIE MAULEON
DOUMBIA	3 659,00	SUBVENTION AGGLO RENOV - MAIRIE MAULEON
GABARD	2 602,00	SUBVENTION AGGLO RENOV - MAIRIE MAULEON
GIRARDEAU	2 237,00	SUBVENTION AGGLO RENOV - MAIRIE MAULEON
GIRARDEAU	1 165,00	SUBVENTION AGGLO RENOV - MAIRIE MAULEON
GIRARDEAU	1 347,00	SUBVENTION AGGLO RENOV - MAIRIE MAULEON
GRIS	2 416,00	SUBVENTION AGGLO RENOV - MAIRIE MAULEON
GROLEAU	1 970,00	SUBVENTION AGGLO RENOV - MAIRIE MAULEON
HARDET	1 338,00	SUBVENTION AGGLO RENOV - MAIRIE MAULEON
LETHBRIDGE	3 000,00	SUBVENTION AGGLO RENOV - MAIRIE MAULEON
LILOUVILLE	2 442,00	SUBVENTION AGGLO RENOV - MAIRIE MAULEON
PIERRELEE	7 014,00	SUBVENTION AGGLO RENOV - MAIRIE MAULEON
SIMARD	1 443,00	SUBVENTION AGGLO RENOV - MAIRIE MAULEON
STREBELLE	4 000,00	SUBVENTION AGGLO RENOV - MAIRIE MAULEON
TESSIER	2 062,00	SUBVENTION AGGLO RENOV - MAIRIE MAULEON
THOUMAZET	1 962,00	SUBVENTION AGGLO RENOV - MAIRIE MAULEON
Autres	0,00	
Personnes de droit public	117 775,19	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	

Page 185

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le 09/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-DEL_2026_079-BF

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	84 170,80	
EPF de Nouvelle Aquitaine	84 170,80	Fin de Convention Opérationnelle n°79-15-064
Autres	33 604,39	
Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais	33 604,39	Fond de Concours - Eaux Pluviales Rue des Meuniers

Page 186

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le 09/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-DEL_2026_079-BF

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		13,00	7,00	20,00	13,13	2,90	16,03
Adjoint Administratif	C	1,00	2,00	3,00	1,68	0,00	1,68
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	5,00	2,00	7,00	6,68	0,00	6,68
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	2,00	3,00	5,00	2,77	0,90	3,67
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	3,00	0,00	3,00	1,00	2,00	3,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		35,00	11,00	46,00	38,47	0,00	38,47
Adjoint technique	C	10,00	6,00	16,00	12,65	0,00	12,65
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	13,00	2,00	15,00	13,36	0,00	13,36
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	7,00	2,00	9,00	6,66	0,00	6,66
Agent de maîtrise principal	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Technicien	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien principal de 2ème classe	B	0,00	1,00	1,00	0,80	0,00	0,80
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	1,00	1,00	0,76	0,00	0,76
ATSEM principal de 1ère classe	C	0,00	1,00	1,00	0,76	0,00	0,76
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Page 187

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Brigadier chef principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		49,00	19,00	68,00	53,36	2,90	56,26

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

Page 188

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
 Reçu en préfecture le 08/06/2026
 Publié le 08/06/2026
 ID : 079-217900794-20260601-DEL_2026_078-BF

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
 Reçu en préfecture le 08/06/2026
 Publié le 08/06/2026
 ID : 079-217900794-20260601-DEL_2026_078-BF

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	ADM	376	0,00	A : Article 352-4 du CGFP	CDD
Rédacteur	B	ADM	431	0,00	332-8-2°	CDD
Rédacteur	B	ADM	478	0,00	332-9-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Attaché	A	ADM	693	0,00	332-24	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non classés.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacances temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements de communes (< 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
332-8-7° : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L352).
343-1-343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'étus.
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-21790794-20260601-DEL_2026_078-BF

VILLE DE MAULEON - Budget Principal - 17600 - CFU - 2025

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXES PATRIMONIAUX	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
18/03/2025 - Participation financière communale de fonctionnement	Centre Socioculturel du Pays Mauléonnais			81 357,14
13/05/2025 - Subvention de fonctionnement	Centre Communal d'Action Sociale			125 000,00
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-21790794-20260601-DEL_2026_078-BF

B11.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT		
DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

B11.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT		
DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
018	RSA	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE	
	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS
Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1

Ressources propres issues de l'exercice N-1	
Solde d'exécution 001 (A)	
montant négatif si déficit (D001)	-615 352,61
montant positif si excédent (R001)	
Solde des PAR (B)	
montant négatif si déficit	-317 700,00
montant positif si excédent	
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B)	
Solde positif : excédent de financement	-933 052,61
Solde négatif : besoin de financement	

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

Ressources propres issues de l'exercice N-1	
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	1 600 000,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I)	
Solde positif : excédent de financement	-933 052,61
Solde négatif : besoin de financement	
Disponibilité des ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I)	
Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité	666 947,39
Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	

COUVERTURE DE L'ANNUTE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/repotés (2)	Réalisations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total (c = a + b)
		(a)	(b)	
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	850 000,00	843 359,67	1 049 113,58	1 892 473,25
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	2 504 691,38	822 680,58	1 515 417,07	2 338 097,65
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	1 654 691,38	-20 679,09	466 303,49	445 624,40
Solde d'exécution 001 (A)				
montant négatif si déficit (D001)	-615 352,61			-615 352,61
montant positif si excédent (R001)				
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	1 600 000,00	1 600 000,00		1 600 000,00
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	984 647,39			984 647,39
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV)				
Solde positif : annuité de la dette couverte				1 430 271,79
Solde négatif : annuité de la dette non couverte				

(1) BP+BS-DIV + PAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recettes"
(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés
(3) Mandats et titres émis

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		850 000,00	I 843 359,67
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		850 000,00	843 359,67
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	850 000,00	843 359,67
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 08/08/2025
Reçu en préfecture le 08/08/2025
Publié le 08/08/2025
ID : 079-217900794-20250801-JDEI_2025_078-9F

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 504 691,38	III 822 680,58
Ressources propres externes de l'année (a)		548 531,38	405 248,48
10222	FCTVA	488 531,38	398 641,05
10226	Taxe d'aménagement (2)	60 000,00	6 607,43
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 956 160,00	417 432,10
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation de document	500,00	
28031	Frais d'études	1 000,00	
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	100 000,00	
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	0,00	
280422	Privé - Bâtiments et installations	20 000,00	
2805	Licences, logiciels, droits similaires	35 000,00	
28128	Autres aménagements de terrains	0,00	
281321	Immeubles de rapport	30 000,00	
281328	Autres bâtiments privés	0,00	
281351	Bâtiments publics	0,00	
28152	Installations de voirie	27 000,00	
281561	Matériel roulant	500,00	

Envoyé en préfecture le 08/08/2025
Reçu en préfecture le 08/08/2025
Publié le 08/08/2025
ID : 079-217900794-20250801-JDEI_2025_078-9F

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
281568	Autre matériel, outillage incendie	15 000,00	16 296,69
2815731	Matériel roulant	1 000,00	263,24
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	5 000,00	3 702,55
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	45 000,00	42 604,84
281828	Autres matériels de transport	65 000,00	46 043,98
281831	Matériel informatique scolaire	0,00	1 708,00
281838	Autre matériel informatique	25 000,00	20 305,09
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	15 000,00	11 618,46
28188	Autres immo. corporelles	35 000,00	32 497,44
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	230 000,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 306 160,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217800794-20260601-DEI_2026_079-BF

VILLE DE MAULEON - Budget Principal - 17600 - CFU - 2025

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatées au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatées au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
2024-2010	RESTRUCTURATION COMPLEXE SPORTIF ST ANNE	0210	763 200,00	0,00	-193 414,79	0,00	0,00	-193 414,79	499 393,30	-692 508,09
2024-0209	RESTRUCTURATION SALLE OMNISPORTS SAINT-AUBIN		1 395 000,00	0,00	1 207 963,76	0,00	0,00	1 207 963,76	12 100,55	1 195 863,21
TOTAL			2 161 200,00	0,00	1 014 548,97	0,00	0,00	1 014 548,97	511 493,85	503 055,12

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217800794-20260601-DEI_2026_079-BF

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	C2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT										
AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisées au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* La détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.
(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.
(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.
(6) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 08/06/2025
Reçu en préfecture le 08/06/2025
Publié le 08/06/2025
ID : 079-217900794-20250601-DEL_2025_078-BF



Présentation agréée par nature						
Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105 Subventions d'investissement versées	202 872,20	0,00	0,00	0,00	202 872,20	0,00
A110 Autres immobilisations incorporelles	16 505,29	1 848,00	0,00	0,00	17 657,29	0,00
A115 Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120 Terrains	54 508,53	5 861,48	0,00	0,00	49 447,05	0,00
A125 Constructions	2 280 353,35	68 379,25	0,00	0,00	2 211 984,10	0,00
A130 Réseaux et installations de voirie	849 876,43	39 121,11	0,00	198 832,21	712 223,11	0,00
A135 Réseaux divers	472 078,46	142 844,05	0,00	0,00	329 234,41	0,00
A140 Installations techniques, agencements et matériel	29 874,32	2 542,35	0,00	0,00	27 331,97	0,00
A145 Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150 Autres immobilisations corporelles	33 709,33	0,00	0,00	0,00	33 709,33	0,00
A155 Immobilisations corporelles en cours	589 055,38	0,00	0,00	0,00	589 055,38	0,00
A165 Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225 Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	4 631 243,38	260 596,24	0,00	198 832,21	4 172 814,93	0,00

VILLE DE MAULEON - Budget Principal - 17600 - CFU - 2025	IV – ÉTATS ANNEXÉS	Envoyé en préfecture le 08/06/2025 Reçu en préfecture le 08/06/2025 Publié le 08/06/2025 ID : 079-217900794-20250601-DEL_2025_078-BF
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE	C3.1	

Envoyé en préfecture le 08/06/2025
Reçu en préfecture le 08/06/2025
Publié le 08/06/2025
ID : 079-217900794-20250601-DEL_2025_078-BF



AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépenses (2)	Total des dépenses (mandates) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105 Subventions d'investissement versées	202 972,29	0,00	0,00	202 972,29	0,00
A110 Autres immobilisations incorporelles	18 905,29	1 848,00	0,00	17 057,29	0,00
A115 Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120 Terrains	54 308,53	5 881,48	0,00	48 427,05	0,00
A125 Constructions	2 280 365,35	68 379,25	0,00	2 211 984,10	0,00
A130 Réseaux et installations de voirie	846 876,43	38 121,11	188 632,21	712 223,11	0,00
A135 Réseaux divers	472 072,46	142 844,05	0,00	329 228,41	0,00
A140 Installations techniques, agencements et matériel	29 874,32	2 542,35	0,00	27 331,97	0,00
A145 Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150 Autres immobilisations corporelles	33 706,33	0,00	0,00	33 706,33	0,00
A155 Immobilisations corporelles en cours	589 055,36	0,00	0,00	689 055,36	0,00
A165 Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225 Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	4 531 245,36	260 596,24	198 632,21	4 172 014,91	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIION DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépenses (2)	Total des dépenses (mandates) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105 Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110 Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115 Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120 Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125 Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130 Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135 Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140 Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145 Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150 Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155 Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165 Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225 Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépenses (2)	Total des dépenses (mandates) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105 Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110 Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115 Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120 Terrain	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125 Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130 Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135 Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140 Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145 Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150 Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155 Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165 Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225 Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépenses (2)	Total des dépenses (mandates) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105 Subventions d'investissement versées	202 672,29	0,00	0,00	0,00	0,00
A110 Autres immobilisations incorporelles	13 965,29	0,00	0,00	0,00	0,00
A115 Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120 Terrain	54 308,53	0,00	0,00	0,00	0,00
A125 Constructions	2 280 363,26	0,00	0,00	0,00	0,00
A130 Réseaux et installations de voirie	949 976,43	0,00	0,00	0,00	0,00
A135 Réseaux divers	472 079,46	0,00	0,00	0,00	0,00
A140 Installations techniques, agencements et matériel	29 874,32	0,00	0,00	0,00	0,00
A145 Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150 Autres immobilisations corporelles	331 709,33	0,00	0,00	0,00	0,00
A155 Immobilisations corporelles en cours	698 055,36	0,00	0,00	0,00	0,00
A165 Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225 Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	4 631 243,38	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOUS-TERRAINS

ID : 079-217900794-20260601-DEL_2026_079-BF

Type de dépense (2)	Total des dépenses (immobilisées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105 Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110 Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115 Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120 Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125 Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130 Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135 Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140 Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145 Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150 Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165 Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165 Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225 Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

ID : 079-217900794-20260601-DEL_2026_079-BF

Type de dépense (2)	Total des dépenses (immobilisées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105 Subventions d'investissement versées	202 972,29	0,00	0,00	202 972,29	0,00
A110 Autres immobilisations incorporelles	18 905,29	0,00	0,00	18 905,29	0,00
A115 Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120 Terrains	64 306,53	6 861,48	0,00	46 447,05	0,00
A125 Constructions	2 280 363,35	29 213,18	0,00	2 251 150,17	0,00
A130 Réseaux et installations de voirie	949 976,43	11 171,63	0,00	938 804,80	0,00
A135 Réseaux divers	472 079,46	142 844,05	0,00	329 234,41	0,00
A140 Installations techniques, agencements et matériel	29 874,32	0,00	0,00	29 874,32	0,00
A145 Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150 Autres immobilisations corporelles	39 709,33	0,00	0,00	39 709,33	0,00
A155 Immobilisations corporelles en cours	689 055,36	0,00	0,00	689 055,36	0,00
A165 Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225 Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	4 631 243,38	189 030,64	0,00	4 442 152,82	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1^{er} du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondant aux six axes de l'annexe 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers ;

Axe 1^{er} atténuation du changement climatique ;

Axe 2^e adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3^e gestion des ressources en eau ;

Axe 4^e transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5^e prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6^e préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses votées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1^{er} et 6^e ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 2^e et 3^e ;

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exclues aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M67 :

- 2031 « Frais d'études » ;
 - 2111 « Terrains nus » ;
 - 2115 « Terrains bâtis » ;
 - 2128 « Autres agencements et aménagements de terrain » ;
 - 21312 « Bâtiments scolaires » ;
 - 21318 « Autres bâtiments publics » ;
 - 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics » ;
 - 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés » ;
 - 2138 « Autres constructions » ;
 - 2151 « Réseaux de voirie » ;
 - 2152 « Installations de voirie » ;
 - 21831 « Matériel et matériel ferroviaire » ;
 - 21838 « Autres matériels de transport » ;
 - 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours » ;
 - 2313 « Constructions en cours » ;
 - 2315 « Installations, matériel et outillage technique en cours » ;
 - 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours » ;
- La cotation des autres dépenses est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendant comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part d'investissement des marchés de partenariat.

IV – ETATS ANNEXÉS

IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR FONCTION

C3.2

Présentation agréée par fonction

Type de dépenses (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0 Services généraux	213 751,50	3 485,26	0,00	0,00	210 256,24	0,00
0-5 Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 Sécurité	7 524,65	0,00	0,00	0,00	7 524,65	0,00
2 Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	27 948,43	22 481,69	0,00	0,00	5 466,74	0,00
3 Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	1 108 072,57	49 185,66	0,00	0,00	1 058 886,91	0,00
4 Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3 APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4 RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5 Aménagement des territoires et habitat	1 716 034,81	26 320,43	0,00	0,00	1 689 714,38	0,00
6 Action économique	73 770,68	0,00	0,00	0,00	73 770,68	0,00
7 Environnement	460 349,92	94 328,72	0,00	0,00	366 021,20	0,00
8 Transports	64 784,58	64 784,58	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	4 575 977,47	260 598,24	0,00	198 632,21	4 116 740,02	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0 Services généraux	213 751,50	3 485,26	0,00	210 256,24	0,00
0-5 Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 Sécurité	7 524,65	0,00	0,00	7 524,65	0,00
2 Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	27 948,43	22 481,69	0,00	5 466,74	0,00
3 Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	1 108 072,57	49 185,66	0,00	1 058 886,91	0,00
4 Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3 APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4 RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5 Aménagement des territoires et habitat	1 716 034,81	26 320,43	0,00	1 689 714,38	0,00
6 Action économique	73 770,68	0,00	0,00	73 770,68	0,00
7 Environnement	460 349,92	94 328,72	0,00	366 021,20	0,00
8 Transports	64 784,58	64 784,58	198 632,21	707 106,32	0,00
TOTAL	4 575 977,47	260 598,24	198 632,21	4 116 740,02	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTION DES RISQUES NATURELS (17)

Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandates) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0 Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5 Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2 Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3 Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4 Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3 APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4 RSA - Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5 Aménagement des territoires et habitats	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6 Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7 Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8 Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAUX (17)

Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandates) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0 Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5 Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2 Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3 Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4 Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3 APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4 RSA - Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5 Aménagement des territoires et habitats	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6 Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7 Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8 Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépenses (2)	Total des dépenses (mandates) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0 Services généraux	213 751,50	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5 Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 Sécurité	7 524,65	0,00	0,00	0,00	0,00
2 Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	27 948,43	0,00	0,00	0,00	0,00
3 Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	1 108 072,37	0,00	0,00	0,00	0,00
4 Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3 APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4 RSA - Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5 Aménagement des territoires et habitat	1 716 024,81	0,00	0,00	0,00	0,00
6 Action économique	73 770,86	0,00	0,00	0,00	0,00
7 Environnement	460 349,92	0,00	0,00	0,00	0,00
8 Transports	970 525,11	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	4 578 977,47	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOUS (1)

Type de dépenses (2)	Total des dépenses (mandates) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0 Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5 Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2 Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3 Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4 Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3 APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4 RSA - Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5 Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6 Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7 Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8 Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ID - 079-217900794-20260601-DEL_2026_078-BF
ACCES NATUURELS, ADONIS0000

européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière des crédits dans le secteur des services financiers :

Axe 2* adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels :

AXO 4: Inhibition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques

Axe 6 : préservation de la biodiversité et protection des espèces

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1.

- a cumprir de 16 exercícios 2025 por 165 axos 1 - El b

© 2000 Blackwell Science Ltd, *Journal of Internal Medicine* 247: 395–402

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles affectées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Faisceaux d'Autres »
 - 2111 « Terrains nus »
 - 2115 « Terrains bâtis »
 - 2128 « Autres aménagements et aménagements de terrains »
 - 2312 « Bâtiments scolaires »
 - 2318 « Autres bâtiments publics »
 - 2351 « Installations sportives, agencements, aménagement des constructions - Bâtiments publics »
 - 2352 « Installations générales, agencements, aménagement des constructions - Bâtiments privés »
 - 2358 « Autres constructions »
 - 2359 « Réseau de voirie »
 - 2362 « Installations de voirie »
 - 2381 « Matériel et transport ferroviaire »
 - 2382 « Autres matériels de transport »
 - 2383 « Appareils et aménagements de terrains en cours »
 - 2313 « Constructions en cours »
 - 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »
 - 2371 « Immobilisations reçues au titre d'une plus ou disposition en cours »
- La solution des autres valeurs de dépenses est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présente et traitée comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de capital.

VILLE DE MADLEON - Budget Principal - 17600 - CPU - 2025	
IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE				
Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
	Service 001			Location Parc de panneaux photovoltaïques

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – GESTION DES FONDS EUROPEENS	D2

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-DEL_2026_078-BF

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	D3

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COÛT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT
--	------------------------------------	----------------------	------------------------------	---

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-DEL_2026_078-BF

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT RELATIF AUX RESSOURCES ET DEPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES – Annexe à l'article D. 4312-7	D4

Evolution des dépenses associées à la formation professionnelle des jeunes

	APPRENTISSAGE			ENS PRO			FORMATIONS CONTINUES			TOTAL		
	ss statut scolaire			en alternance								
	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%
Montant	1 641,00	5 470,00	-70,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 641,00	5 470,00	-70,00

Etat des ressources de l'apprentissage

RESSOURCES	MONTANT		
	Année n	Année n-1	%
1 ^{ère} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
2 ^{ème} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
Dotations décentralisation (1)	0,00	0,00	0,00
Dotation indemnité comp. forfaitaire	0,00	0,00	0,00
Contribution additionnelle (2)	0,00	0,00	0,00
FSE	0,00	0,00	0,00
FEDER	0,00	0,00	0,00
FEOGA	0,00	0,00	0,00
Reversement excédent de ressources CFA (3)	0,00	0,00	0,00
Autres ressources	0,00	0,00	0,00
Total ressources externes	0,00	0,00	0,00
Effort propre de la collectivité	0,00	0,00	0,00
Total ressources	0,00	0,00	0,00

(1) Dotations au titre des lois du 7 janvier 1983 et du 23 juillet 1987.
(2) Article 37 de la loi de finances initiale pour 2005.
(3) Article R. 115-17 du code du travail.

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-CDEL-2026_078-BF

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)	D5

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-CDEL-2026_078-BF

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – ÉTATS DE RÉPARTITION DE LA TEOM – INVESTISSEMENT	D6.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	
	Autres recettes éventuelles	
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
	Total des recettes réelles	
040	Opérations ordre transf. entre sections	
041	Opérations patrimoniales	
	Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

Page 219

Envoyé en préfecture le 08/06/2025
Reçu en préfecture le 08/06/2025
Publié le 08/06/2025
ID : 079-21790794-20250601-DEL_2025_079-8F

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – ÉTATS DE RÉPARTITION DE LA TEOM - FONCTIONNEMENT	D6.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Recettes issues de la TEOM	
	Dotations et participations reçues	
	Autres recettes de fonctionnement éventuelles	
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	
75	Autres produits de gestion courante	
76	Produits financiers	
77	Produits spécifiques	
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	

Page 220

Envoyé en préfecture le 08/06/2025
Reçu en préfecture le 08/06/2025
Publié le 08/06/2025
ID : 079-21790794-20250601-DEL_2025_079-8F

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par service.
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-DEL_2026_078-BF

SLO

VILLE DE MAULEON - Budget Principal - 17600 - CFU - 2025	
IV – ETATS ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	
D7.1	

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-DEL_2026_078-BF

SLO

Cet état ne contient pas d'information.

VILLE DE MAULEON - Budget Principal - 17600 - CFU - 2025		Envoyé en préfecture le 08/06/2026
IV – ETATS ANNEXÉS		Reçu en préfecture le 08/06/2026
ELEMENTS DU BILAN		Publié le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-DCL_2026_079-BF		
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT		
		D7.2

Cet état ne contient pas d'information.

VILLE DE MAULEON - Budget Principal - 17600 - CFU - 2025		Envoyé en préfecture le 08/06/2026
IV – ETATS ANNEXÉS		Reçu en préfecture le 08/06/2026
ID : 079-217900794-20260601-DCL_2026_079-BF		Publié le 08/06/2026
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU		
ETAT DE SYNTHESE PAR CONVENTION		D8.1

NOMENCLATURE :

- 14-Entree et condlte de projet

15-Réajustement des métrages avec mioration de loyer

21-Démolition de logements locaux sociaux

22-Renclage de copropriétés dégradées

23-Renclage de locaux anciens dégradés

24-Aménagement d'ensemble

31-Reconstitution de l'orme de logements locaux sociaux

32-Production d'une offre de logement temporaire

33-Requalification de logements locaux sociaux
- 34-Réhabilitation de logement

35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées

36-Accesson à la propriété

37-Equipement public de proximité

38-Immobilier à vocation économique

39-Autres investissements

41-Quartiers Fovilles-Opérations d'ignierie et dépenses de personnel

42-Quartiers Fovilles-Opérations d'investissement
- (1) Ensemble des AP et AE ouverts sur l'opération, tous exercices confondus

(2) Ensemble des AP et AE engagés sur l'opération, sur l'exercice courant

(3) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés pour l'opération, tous exercices cumulés

(4) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés sur l'exercice budgétaire N pour la mise en œuvre de l'opération

Cet état ne contient pas d'information.

17600 - MAULEON

Exercice 2025

État des Contrôles du Compte Financier

L'état des contrôles du compte financier ne fait pas apparaître d'anomalie sur le périmètre des contrôles effectués portant sur la cohérence des états patrimoniaux et la concordance de l'exécution budgétaire.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Date d'édition : 11/03/2026

Comptable(s)

Ayant exercé au cours de la gestion

M Jérôme-Antoine SERRE DE LOURTIUX

du 01/01/2025

au 11/03/2026

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

MENIGOZ Julien (1014365226-0), Contrôleur principal des Finances Publiques

A DDFIP DES DEUX-SEVRES, le 12/03/2026

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

CHARBONNEAU Laetitia (1021584796-0), Inspecteur des Finances Publiques

A THOUARS, le 12/03/2026

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le 01/06/2026 par l'organe délibérant.

PRISSET DENIS (dprisset-xt), MAIRE

A MAULEON, le 03/06/2026

**Exemplaire
Maire**

**Convention de mise à disposition et de coopération
relative à l'Espace Jeunesse de Mauléon**

PRÉAMBULE

La Commune de Mauléon est propriétaire d'un local dédié à l'accueil et aux actions en direction de la jeunesse du territoire, dénommé Espace Jeunesse.

Cet équipement a été réalisé sous maîtrise d'ouvrage communale afin de renforcer l'offre d'animation et d'accompagnement des jeunes du bassin mauléonais. Sa réalisation a bénéficié du soutien financier de partenaires institutionnels, notamment de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF).

L'ouverture de cet espace répond à une volonté partagée des acteurs publics et associatifs de :

- Favoriser l'engagement et l'initiative des jeunes,
- Renforcer l'accès à l'information et à l'accompagnement,
- Développer les coopérations entre les acteurs de la jeunesse.

Le Centre Socio-Culturel du Pays Mauléonais constitue un acteur majeur de l'animation sociale du territoire et porte les actions d'animations jeunesse locale, en lien avec son projet social.

La présente convention a pour objet de formaliser les modalités de coopération entre la Commune et le CSC dans le cadre de la mise en fonctionnement de l'Espace Jeunesse.

Entre les sous-signés :

La **COMMUNE DE MAULÉON**, représentée par son Maire, Denis PRUSSE, dûment habilité par délibération du conseil municipal en date du 01 juin 2026, ci-après désignée « la commune »,

D'une part,

Et

Le Centre Socio-Culturel du Pays Mauléonais, association régie par la loi du 1er juillet 1901, représentée par sa présidente et co-présidente, ci-après dénommée « le CSC »,

D'autre part,

Il a été convenu ce qui suit

Article 1 - Objet de la convention

La présente convention a pour objet :

- De définir les modalités de mise à disposition du local communal "Espace Jeunesse" au profit du Centre Socio-Culturel,
- De préciser les conditions d'utilisation et de gestion de cet espace.

Article 2 - Publics concernés

L'Espace Jeunesse s'adresse prioritairement :

- Aux jeunes habitants du pays mauléonais âgés de 14 ans et plus,
- Aux jeunes scolarisés, apprentis ou en formation sur le territoire, même s'ils n'y résident pas.

L'accueil peut se faire :

- À titre individuel, pour répondre aux besoins d'information, d'orientation ou d'accompagnement,
- À titre collectif, dans le cadre d'activités ou de projets initiés par les jeunes ou par les structures partenaires.

L'espace accueille notamment un Point Info Jeunes, intégré au réseau animé par le service jeunesse de l'Agglomération.

Article 3 - Finalités de l'Espace Jeunesse

L'Espace Jeunesse constitue :

- Un lieu d'accueil et de rencontre pour les jeunes,
- Un espace ressource d'information et d'accompagnement,
- Un lieu d'animation et de développement de projets.

Il vise à :

- Favoriser l'autonomie et l'engagement des jeunes,
- Développer leur participation à la vie locale,
- Soutenir leurs initiatives,
- Renforcer leur accès à l'information et aux ressources.

Article 4 - Axes d'intervention

Les partenaires s'accordent sur plusieurs axes d'action.

- 1 - Développement culturel et ouverture des jeunes
 - Création d'un espace bibliothèque en lien avec la Médiathèque de l'Abbaye,
 - Organisation de sorties culturelles et découvertes artistiques,
 - Développement d'activités culturelles (ciné-débat, ateliers, rencontres).
- 2 - Soutien aux initiatives et projets de jeunes
 - Accompagnement de projets personnels ou collectifs,
 - Organisation de séjours et d'événements,
 - Participation à des manifestations locales.
- 3 - Animation de groupes projets
 - Constitution de groupes thématiques (cinéma, radio, lecture, jeux, numérique, etc.),
 - Participation à des événements locaux (fête de la musique, festival médiéval, journées du patrimoine...).
- 4 - Information et accompagnement
 - Accompagnement sur les questions de formation, d'emploi et d'orientation,
 - Organisation de permanences de partenaires (Mission Locale, Planning familial, etc.),
 - Accès à l'information jeunesse.
- 5 - Participation citoyenne et engagement
 - Leur implication dans des projets communaux,
 - Leur participation à des actions solidaires ou environnementales,
 - Leur contribution aux réflexions sur les politiques locales jeunesse.
- 6 - Coopération territoriale
 - L'Espace Jeunesse favorise les coopérations avec :
 - Les établissements scolaires (collège, lycée, MFR),
 - Les structures d'insertion et d'accompagnement des jeunes,

- Les associations locales.
- 7 – Actions éducatives**

- Accueil et accompagnement des jeunes dans le cadre du dispositif d'argent de poche

Article 5 – Engagements de la Commune

La Commune :

- Met à disposition à titre gratuit le local « Espace Jeunesse » aménagé d'une cuisine composée d'un plan de travail, comprenant un évier, une hotte avec filtre à charbon et une plaque de cuisson.
- Assure la maintenance et l'entretien structurel, ménager du bâtiment (vitrices, menuiseries intérieures et extérieures, sol, plafond, sanitaires). La commune assurera des prestations d'entretien courantes (sanitaires, vitrices, sols) adaptées à l'utilisation de la salle :
 - En période scolaire : une intervention de 2h les mardis matin
 - Pendant les vacances : deux interventions de 1h les mardis et jeudi matin

Ces temps d'intervention pourront être modifiés si besoin concertation entre le CSC et la commune.

- Soutient les actions favorisant l'implication des jeunes dans la vie locale,
- Participe à la réflexion stratégique sur les orientations jeunesse du territoire.

Article 6 – Engagements du Centre Socio-Culturel

Le CSC assure :

- La gestion et l'animation de l'Espace Jeunesse,
- La présence d'animateurs qualifiés lors des activités,
- L'accueil et l'accompagnement des jeunes,
- La coordination avec les partenaires locaux.

Article 7 – Conditions d'utilisation du local

Le CSC s'engage à :

- Veiller au respect de l'ensemble de l'équipement mis à sa disposition. Le mobilier, les équipements de projection, les équipements informatiques et tout matériel permettant l'accueil des jeunes est sous la responsabilité du CSC qui en est le propriétaire. Aussi, le CSC assurera l'entretien de ces équipements (livraison, entretien, réparation, remplacement) ;
- Garantir la propreté des locaux ;
- Assurer la maîtrise des accès.

Les modalités d'accès sont les suivantes :

- L'accueil des jeunes s'effectue principalement dans le cadre d'activités encadrées par les animateurs jeunesse,
- La gestion des clés et des accès est sous la responsabilité du CSC et en cas de perte, devra en informer la commune dans les meilleurs délais,

La commune met en place un système de clés et badges pré programmés.

La programmation initiale est réalisée en concertation avec le CSC. Des modifications de programmation pourront être demandées à la Commune qui reste seule compétente en matière de gestion des accès.

Toute dégradation devra être signalée à la Commune.
En cas de dégradation, la Commune se réserve le droit de demander un dédommagement au CSC, correspondant au montant des réparations. Dans ce cas, la Commune fournira tous les justificatifs permettant le calcul du dédommagement demandé.

Article 8 – Assurance et responsabilité

Le CSC s'engage à souscrire une assurance couvrant sa responsabilité civile pour les activités organisées dans le local.

Chaque partenaire demeure responsable des activités qu'il organise.

Article 9 – Sécurité

Le CSC s'engage à respecter :

- Les règles de sécurité applicables aux établissements recevant du public (ERP),
- Les consignes d'évacuation et de prévention des risques.

Article 10 – Communication

Les partenaires veillent à valoriser les actions menées dans le cadre de l'Espace Jeunesse et à assurer une information claire du public sur les acteurs impliqués dans sa mise en œuvre.

À ce titre, le Centre Socio-Culturel du Pays Mauléonais s'engage à faire apparaître, sur les supports de communication relatifs à l'Espace Jeunesse :

- Le logo de la Commune de Mauléon, en sa qualité de propriétaire du bâtiment et partenaire du projet ;
- Le cas échéant, les logos des autres partenaires institutionnels impliqués dans le dispositif.

Cette mention devra figurer notamment :

- Sur les supports de communication (affiches, flyers, programmes d'activités, supports numériques, réseaux sociaux, site internet) relatifs aux actions menées dans l'Espace Jeunesse ;
- Sur les éléments de signalétique intérieure ou extérieure identifiant l'Espace Jeunesse et ses espaces d'activité.

Les modalités d'utilisation des logos pourront être précisées d'un commun accord entre les partenaires afin de respecter la charte graphique de chacun.

Article 11 – Suivi et évaluation

Un comité de suivi annuel réunissant les partenaires permettra :

- D'évaluer la fréquentation et les actions menées,
- D'ajuster les orientations si nécessaire.

Article 12 – Durée

La convention est conclue pour une durée de 6 ans à compter de sa signature et est renouvelable par tacite reconduction pour la même durée.

Article 13 – Résiliation

Elle pourra être résiliée par l'une des parties en cas de non-respect de ses dispositions, sous réserve d'un préavis de trois mois.

Article 14 – Règlement des litiges
Tout litige relatif à l'application de la présente convention sera réglé à l'amiable.
A défaut, il relèvera de la compétence du tribunal administratif compétent.

Fait à Mauléon, en deux exemplaires originaux, le 2 juin 2026

Pour la Commune de Mauléon,
Le Maire
Denis PRISSET



Pour le CSC,
Aline JOLLY

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'A' followed by a horizontal stroke.

